

REGARDS SUR
L'ARCHITECTURE
ET
L'AMÉNAGEMENT
EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

2018

JURY 2018

- *Lorenzo DIEZ - Président du jury Architecte Directeur de l'ENSA Nancy*
- *Emmanuel FAUCHET Directeur CAUE 50*
- *Jean-Luc HESTER Architecte conseil DRAC BFC*
- *Jean-Philippe HUGRON Journaliste, rédacteur en chef, Le Courrier de l'Architecte*
- *Mathieu LARDIERE Architecte CAUE 01*
- *Véronique LE BOUTEILLER Architecte - Missions/MIQCP*
- *Jérôme MAZAS Paysagiste conseil DDT 44*
- *Emilien ROBIN Architecte*
- *Cédrik VALET Socio-ethnologue*
- *Marc VERDIER Architecte Enseignant à l'ENSA Nancy*





PREMIERS REGARDS, PREMIÈRES PIERRES POUR UNE NOUVELLE RÉGION

Premier palmarès, premiers regards sur une architecture vivante, cet ouvrage collectif est en quelque sorte une première pierre. La première pierre qu'apportent les acteurs de l'architecture au projet passionnant qu'est la construction de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

En effet, point n'est besoin d'attendre ! Car s'il s'agit d'imaginer une nouvelle région, quelle discipline ? Quels métiers ? Quelle activité millénaire mieux placée pour cela que l'architecture, et plus largement l'aménagement de notre environnement ? Qu'ils soient élus, habitants, promoteurs, artisans, constructeurs, industriels, paysagistes ou architectes, un nombre important d'acteurs œuvre au quotidien, concrètement, à améliorer les habitats sur nos territoires, à révéler l'histoire par le patrimoine et incarner l'avenir par la création architecturale.

Révéler cette richesse, présenter la vitalité et la qualité de la production architecturale dans la région, tel est l'objectif de cette première édition de «Regards sur l'architecture et l'aménagement». Dans une immense fresque régionale, elle réunit plus de cent candidatures provenant des quatre coins de la région. Chacune raconte une histoire, une aventure différente, une réponse par l'architecture à des usages et des aspirations humaines variées. Parmi elles, le jury pluridisciplinaire que j'ai eu l'honneur de présider, a mis en avant les plus remarquables. Enfin, par catégorie, l'une d'entre elle a été retenue «Prix du Public».

Œuvres de l'esprit, pensées et construites par la main de l'homme, ces réalisations révèlent la variété des usages auxquels l'architecture s'attache à répondre. Activités, où l'on s'attache à créer des lieux de travail innovants, à soigner l'image de marque de l'entreprise. Equipements publics, petits et grands, où l'on découvre la capacité de répondre à des situations complexes, notamment dans les milieux ruraux. Maisons individuelles, où l'on s'attache de plus en plus à conserver et transformer le riche patrimoine de la région. Aménagement urbain et paysager, où ici l'art de la géométrie transforme un objet technique en architecture. Habiter ensemble enfin, où l'on redécouvre magistralement l'apport indispensable de l'architecture à la qualité de nos logements notamment dans l'art de faire dialoguer le plan, la coupe et l'élévation.

Ces architectures, qui sont toutes des réalités tangibles inscrites dans nos territoires, illustrent magnifiquement cette publication. Elle se veut une invitation au voyage, à la découverte de lieux intimes, comme publics. La parcourir, c'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir tout ce qui fait l'architecture : des savoir-faire et des compétences de nombreux acteurs économiques aussi bien que culturels ; des relations humaines fortes autour d'un ouvrage et d'une œuvre ; des traditions comme des innovations ; des réponses toujours uniques à l'ambition que nous partageons : habiter sereinement la terre !

*Lorenzo DIEZ - Président du Jury
Architecte - Directeur de l'ENSA Nancy*



SOMMAIRE



AMÉNAGEMENT URBAIN OU PAYSAGER

12 opérations / 3 retenues

liste	p. 7
projets retenus	p. 8
autres projets	p. 14



HABITER ENSEMBLE

17 opérations / 3 retenues

liste	p. 21
projets retenus	p. 22
autres projets	p. 28

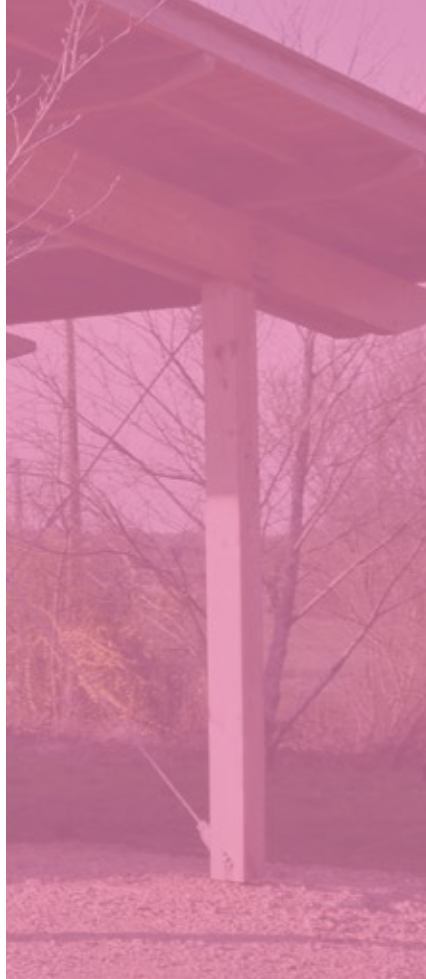


ACTIVITÉS



18 opérations / 6 retenues

liste | p. 37
projets retenus | p. 38
autres projets | p. 50



MAISON INDIVIDUELLE



18 opérations / 4 retenues

liste | p. 57
projets retenus | p. 58
autres projets | p. 66



ÉQUIPEMENT PUBLIC



50 opérations / 13 retenues

culture | p. 75
santé | p. 95
sport, loisirs, tourisme | p. 103
mairie, salle des fêtes | p. 111
enseignement | p. 117

AMÉNAGEMENT URBAIN OU PAYSAGER

12 opérations / 3 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

Passé à poissons du barrage de Gray, Gray (70)	p. 8
Aménagement de la place Poirey et rues adjacentes, Faucogney-la-Mer (70)	p.10
Aménagement de la place de la Fontaine, Avot (21)	p. 12

AUTRES OPÉRATIONS

Parc de l'écoquartier Hyacinthe-Vincent, Dijon (21)	p. 14
Réalisation d'une mairie et d'une agora, Amagney (25)	p. 14
Aménagement des espaces publics, Bellefond (21)	p. 15
Aménagement du jardin public des Sœurs, Larrey (21)	p. 15
Jardin des Terroirs, Saint-Aubin (21)	p. 16
La Liaison Verte - Cheminement paysager, Talant (21)	p. 16
Requalification du centre bourg, Jussey (70)	p. 17
Espaces publics du parc Paul-Morel, Vesoul (70)	p. 17
Restructuration de l'axe Grande Rue/152° RI, Voujeaucourt (25)	p. 18



PASSE À POISSONS DU BARRAGE DE GRAY

Gray (70)



VOTE DU PUBLIC

Maîtrise d'ouvrage :

Voies Navigables de France
Subdivision de Gray

Maîtrise d'œuvre :

Michel-Antoine Boyer Architecte

Année : 2014

Superficie : Emprise 150 m²

Coût : 543 494 € HT

Opération retenue pour :

La valorisation esthétique d'un ouvrage technique dans le cadre de problématiques liées à l'environnement et à la biodiversité.

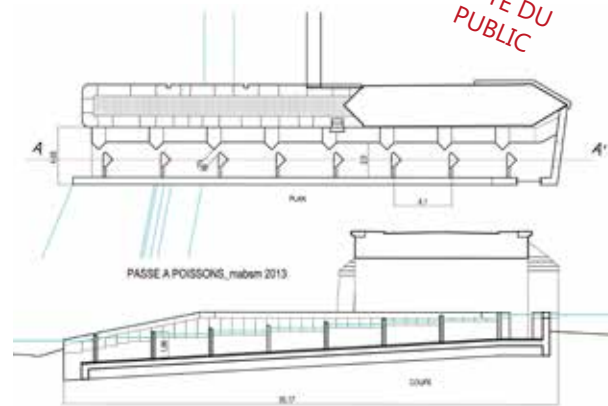
La qualité de l'interaction entre ingénierie et conception architecturale et paysagère

La passe à poissons de Gray, construite suite à la modernisation du barrage mobile (2010-2011), a pour objet l'amélioration du potentiel écologique de la Saône. Elle répond à la volonté de VNF et de ses partenaires institutionnels de réaliser un ouvrage qui, par delà la modernité des lignes, s'intègre parfaitement (avec l'idée de valorisation), comme le barrage rénové lui-même, au contexte patrimonial fluvial et urbain : « La situation particulière de l'ensemble architectural composé du barrage, de l'écluse et du pont de pierre, à proximité immédiate du centre ancien de Gray, associée à la dimension historique de cette ville, confèrent à ce site une structure paysagère de grande ampleur et de fort intérêt patrimonial VNF ».

L'ouvrage est du type à fentes verticales, système imaginé au Canada pour les saumons. Il permet à toutes les espèces de pleines eaux, et de fond, de remonter ou descendre la rivière. Le concept hydraulique vaut pour une gamme étendue de hauteurs de chute, et de variations de niveau d'eau amont et aval. Il offre une grande capacité d'adaptation de tracé que nous avons exploitée au maximum pour sa mise en architecture.

La passe est située, comme nécessaire, au point le plus amont du déversoir ; elle est aussi étroite que possible et absolument linéaire afin de conserver au seuil déversant sa forme en « V », magistrale, qui en fait toute la beauté. Elle s'adosse au 3ème linguet, débouchant à l'amont du Pont de Pierre (ce qui ne s'était jamais fait / ombre projetée). Les piliers centraux monolithiques, alignés suivant l'axe de symétrie de l'ouvrage, divisent et orientent le courant ; par leur profil prismatique ils provoquent un flux ascendant favorable aux poissons, et rappellent les éperons qui arment les piles du pont.

Elle est composée de 8 bassins avec chutes de 24cm. Chacun d'eux présente un volume d'eau de 16m³. Une plateforme de service, avec ligne de vie, permet l'entretien. L'ouvrage est fait de blocs massifs de granit ocre clair structuré, absolument ingélic, posés sur une assise en BA, accordés aux couleurs, aux rythmes et dimensions modulaires de l'ouvrage fluvial historique. La liaison entre blocs et BA, et entre blocs, est assurée par goujons d'acier inox. La construction s'est faite à l'abri de digues de terre argileuse, amont et aval, repliées à l'achèvement des travaux



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE POIREY ET RUES ADJACENTES

Faucogney-et-La-Mer (70)

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Faucogney

Maîtrise d'œuvre :

DIGITALEpaysage

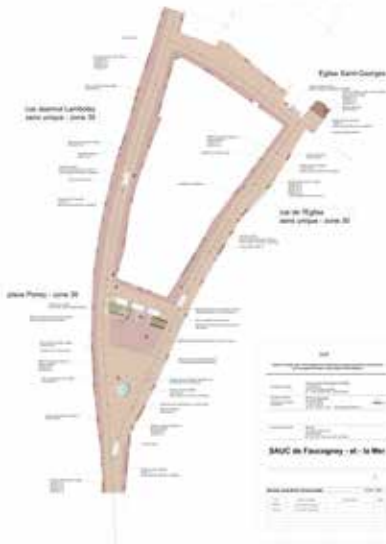
Année : 2017

Superficie : 2 700 m²

Coût : 567 000 € HT

Opération retenue pour :

La simplicité et le minimalisme des interventions qui ouvrent de nombreuses possibilités d'appropriation et d'usages des espaces



Le schéma d'aménagement urbain de caractère est une étude globale à l'échelle de la commune. Elle a pour ambition de fonder un projet de développement s'appuyant sur les différentes potentialités de FAUCOGNEY-ET-LA-MER, suscitant une vie culturelle et sociale plus riche en réinvestissant les espaces publics, en restaurant les petits monuments et les places, en incitant à la rénovation du parc privé et au maintien des habitants tout en générant une nouvelle attractivité.

La place Poirey et ses rues adjacentes ont été retenues comme première phase du SAUC en 2015 pour être finalisées en 2017. Cœur du bourg, la place se prolonge par la rue Jeannot Lamboley. La continuité architecturale qui la caractérise s'enroule autour de la roche dans une mise en scène naturellement incurvée dessinant une «goutte d'eau de maisons » au pied de l'éperon rocheux de l'ancien château. L'ensemble bâti se caractérise par une unité d'époque enrichie d'une diversité de déclinaison des éléments de modénature des façades et des seuils. La pierre dans sa diversité de teintes et de formes est le matériau emblématique omniprésent de cette séquence fortement minérale. Un effacement des trottoirs permet au projet de redessiner un espace public partagé de façade à façade qui met en valeur les caractéristiques des lieux et ses singularités. Les seuils sont traités de façon individuelle dans le cadre du réaménagement des rues. Les dalles de grès au sol à l'interface entre espace privé et espace public (mise à distance, entre-deux qualitatif et démonstratif de l'opulence de chacun) accompagnent chaque seuil de porte. Les bancs de pierre à l'interface entre espace privé et espace public s'égrainent le long de l'aménagement. Un mobilier qui traduit des liens qui se jouent au quotidien sur l'espace public (banc de maison accolé à + banc isolé ou détaché, banc à proximité d'un monument, à un carrefour). Les Fontaines publiques sculptées comme celle de la place Poirey contribuent à la mise en valeur de l'espace public et à son animation sonore telle la fontaine sculptée par l'architecte vésulien Gruyer, qui trouve dans l'aménagement un nouveau statut. Un espace stabilisé central longé de bancs et de plantations (un tilleul, des plates-bandes de vivaces) marque une pause dans la grande largeur de la place et permet d'intégrer le monument aux morts déplacé à l'occasion du projet de manière à retrouver un appui, sans flottement.





BAR
RESTAURANT
Les Feuillus



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA FONTAINE

Avot (21)

Maîtrise d'ouvrage :

Commune d'Avot

Maîtrise d'œuvre :

Agence JDM Paysagistes

Année : 2016

Superficie : 3100 m²

Coût : 205 000 € HT

Opération retenue pour :

La revitalisation du centre du village grâce à la qualité de l'aménagement des espaces publics



L'eau et la forêt composent l'écrin paysager du village d'Avot en Côte-d'Or qui intégrera peut-être bientôt le Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne. A la croisée des routes, la fontaine en pierre, surplombée d'une statue de « la » Diane chasserresse donne le ton : « Bambi, attention à toi ! ». C'est un symbole patrimonial fort que nous avons souhaité remettre en scène au cœur du projet, en effaçant le caractère routier des voies départementales qui la ceinturent et ce, au profit d'espaces partagés. Adieu les bordures de trottoir, l'espace est ouvert et continu de façade à façade ! La trame du sol, dessinée par un calepinage de pavés en grès intégrés au béton calcaire, qualifie le sol et indique le chemin pour rejoindre les gradines enherbées jusqu'aux berges de la Tille. Les limites de la place sont marquées par des arbres remarquables : chênes des Marais pour ceux qui ont parfois les pieds dans l'eau, et poiriers palissés plus au sec qui mettent en scène les murs périphériques en pierres et créent une transition douce avec le voisinage. Le cerisier en cépée apporte de l'ombrage aux boulistes qui ont retrouvé un terrain de jeu agréable, profitant de la vue sur la rivière et du chant des oiseaux. Il arrive que la Tille monte de gradins en gradins, pour cela des matériaux filtrants ont été privilégiés aux abords de cette zone humide. Notre approche durable a été traduite tant dans le choix de matériaux pérennes que dans la simplicité de gestion des espaces paysagers. Les structures organiques des bancs émergent du sol tels des pneumatophores. Le parvis du restaurant, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, permet aux randonneurs du GR7 de se restaurer au calme, tout en profitant des vues sur la fontaine, le clocher de l'église et les coteaux en arrière-plan. La treille tortueuse en acier imaginée sur mesure contre la façade, valorise l'entrée du restaurant. Elle permet d'embellir la terrasse et se couvre de grappes de fleurs de glycines au printemps. Les espaces publics sont simples et réversibles. Ils permettent ponctuellement le stationnement qui laisse place aux tentes de réceptions lors de manifestations. A Avot, c'est l'équipe municipale et certains habitants qui entretiennent les espaces paysagers, une belle occasion pour partager de bons moments et s'approprier l'espace public.



PARC DE L'ÉCOQUARTIER HYACINTHE-VINCENT DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : *Ville de Dijon.*

Participation de SNI

Maîtrise d'œuvre : *Mayot & Toussaint paysagistes*

Année : 2014

Superficie : 4 ha

Coût : 400 000 € HT

Ce parc classé en EBC Espace Boisé Classé se situe dans l'ancien hôpital militaire transformé à partir de 2006 en écoquartier qui accueillera à terme plus de 500 logements. Plutôt que de faire table rase, le parti pris était de faire avec le site et la dynamique naturelle des plantes après avoir réalisé un diagnostic phytosanitaire des arbres avec l'ONF.

Notre souhait étant d'intervenir avec politesse, il n'existe aucun cheminement en béton coulé mais des sols perméables en bois, sable stabilisé et pavés à joints gazon. L'entretien s'effectue avec beaucoup de respect en gestion différenciée avec les services de la ville.

Des aires de jeux en robiniers animent ce parc ; le Mobilier est adapté à tous les âges, pique-nique, bancs, chaises, galets rouges, platelage bois.

Nous avons voulu cependant marquer de «Point» rouge des interventions dans le parc (pilier d'entrées, mobilier, jeux). Ces ponctuations peuvent rappeler la couleur de certains fruits, des coquelicots dans les prairies, une coccinelle sur une feuille.



RÉALISATION D'UNE MAIRIE ET D'UNE AGORA AMAGNEY (25)

Maîtrise d'ouvrage : *Commune d'Amagney*

Maîtrise d'œuvre : *SARL Philippe Donzé*

Architecte

Année : 2014

Superficie : 400 m²

Coût : 1 075 500 € HT

L'enjeu était de garantir les équilibres déjà en place, et veiller à répondre aux attentes de tous : un lieu de travail, de détente et de fête.

Les techniques utilisées pour assurer la polyvalence des lieux doivent être pérennes, simples et éprouvées.

Le bâtiment présente une composition simple autant dans le système constructif que dans l'organisation. La salle de convivialité s'oriente vers le parc. La mairie se développe entre façades porteuses afin de faciliter un éventuel changement d'usage.

Le futur parc public vise plusieurs objectifs : un espace charnière, une continuité entre le centre et la place de la mairie, un nouvel espace de convivialité, de rassemblement et d'appartenance au village.

L'aménagement proposé établira une dualité entre nature et culture.

Un mail vert articulera les différents équipements du parc dont des jardins potagers pédagogiques, une plateforme sportive et des vergers.

La place de mairie sera multifonctionnelle.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS BELLEFOND (21)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Bellefond

Maîtrise d'œuvre : Agence JDM

Paysagistes

Année : 2016

Superficie : 4500 m²

Coût : 475 000 € HT

L'aménagement a été un véritable défi : créer une place là où il n'y en avait jamais eu tout en intégrant la traversée de la voirie départementale.

Pour l'équipe municipale, ce projet a été l'aboutissement de longues années de réflexion et de travaux, l'ensemble des bâtiments périphériques ayant fait l'objet de requalifications complètes : mairie, écoles, bibliothèque, logements, salles des associations, etc.

Notre parti urbain et paysager a été alors d'ouvrir l'espace et d'établir et révéler des continuités physiques et visuelles. Pour cela, le vocabulaire routier habituel (bordures) a été effacé et remplacé par une alternance de murets bas en pierre mettant en scène des plantations au niveau de la rue.

Bellefond = Bellus Fons = Belle Fontaine : l'un des murs en pierre face à la mairie accueille une vingtaine de jets en cuivre.



AMÉNAGEMENT DU JARDIN PUBLIC DES SŒURS LARREY (21)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Larrey

Maîtrise d'œuvre : Agence JDM

Paysagistes

Année : 2017

Superficie : 1300 m²

Coût : 130 000 € HT

Aménagement du Jardin public des Sœurs et restauration du lavoir, zone de jeux et verger conservatoire, stationnements enherbés, espaces verts et plantations, mobilier et serrurerie, scénographie.

Cet espace intime assure le lien entre la mairie et le grand paysage.

L'eau est apparue comme un élément essentiel. Le ruisseau existant alimentait un lavoir qui a été intégralement reconstruit en respectant des systèmes constructifs traditionnels.

Ce sont à la fois des souvenirs d'enfance que nous avons souhaités retrouver et la valorisation de traditions rurales remises en scène.

Pour plus de partage et de convivialité, un verger partagé a été planté sur une partie du jardin.

« Tu tires ou tu pointes ? » Le traditionnel terrain de pétanque a aussi été intégré, tout comme quelques jeux pour enfants certainement mis en place plus tard... Le mobilier simple en bois brut et la serrurerie en acier corten permettent de créer une véritable harmonie dans le jardin.



JARDIN DES TERROIRS SAINT-AUBIN (21)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint - Aubin et l'association des Vignerons

Maîtrise d'œuvre : Mayot & Toussaint paysagistes

Année : 2016

Superficie : 2000 m²

Coût : 80 000 € HT

Ce projet est une vitrine aux «Climats de Bourgogne», nouvellement classés par l'Unesco. L'association a fait un don important à la commune suite aux bénéfices réalisés lors la Saint-Vincent tournante.

La particularité de ce projet est le travail collaboratif entre les vignerons soucieux de faire connaître leurs terroirs et le travail des artisans qui ont œuvré avec passion. La qualité de mise en œuvre fait partie de la réussite de ce projet.

Le projet associe la pierre de Bourgogne au métal corten. Des jeux ont été implantés le long d'un mail piéton, afin de créer un lien entre les deux bourgs et les habitants. Cet espace se veut être un lieu de vie intergénérationnel adapté à une commune rurale.

Ce projet qui peut paraître modeste par sa taille est pour nous important car il met aussi l'accent sur un projet rural avec peu de moyens financiers.



LA LIAISON VERTE - CHEMINEMENT PAYSAGER TALANT (21)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Talant

Maîtrise d'œuvre : Mayot & Toussaint Paysagistes

Année : 2016

Superficie : 2 km

Coût : 355 000 € HT

Cette liaison verte est un parcours insolite de 2Kms qui permet de traverser la ville par les chemins de campagne, en dehors des circuits des voitures, dans un réseau de trame verte et bleue. Ce projet traverse différents milieux écologiques, ambiances et tissu bâti depuis le plateau de la cour du Roy, jusqu'à la Combe en limite de Fontaine-Lès-Dijon.

Il a été réalisé en 3 Phases afin de s'adapter au budget, et de faire participer les services techniques pour la restauration des murets en pierre le long du parcours.

Ce parcours est ponctué de petites interventions discrètes et minimalistes. Une signalétique simple a été créée afin de se repérer sur le parcours. Elle accompagne des murets en pierre à hauteur de banc. Dans la continuité de la Liaison verte, un nouveau square accueille la source de la Fillotte et une mare pédagogique.

Un point de vue est ménagé en bordure du plateau de la cour du Roy, mais non visible depuis l'église.

Ce projet propose un équilibre en nature et ville et peut être un schéma à suivre pour la ville de demain. Il remet au goût du jour la «promenade du dimanche», la place du piéton et des liaisons douces dans la géographie d'un site habité.



REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG JUSSEY (70)

Maîtrise d'ouvrage : *Commune de Jussey*

Maîtrise d'œuvre : *Bergeret & Associés*

Année : 2017

Superficie : 11.500 m²

Coût : 1 532 600 € HT

Le projet consiste en la requalification du centre bourg de Jussey sur un vaste secteur : la rue Victor Hugo pénétrante dans le bourg, la rue Gambetta majoritairement commerçante, la Place de la Fontaine aux Angles centrale, la Place de la Halle aux Grains, la Place de la Mairie, la rue de la Bouteille, et la création de 2 parkings.

L'aménagement propose des séquences urbaines différentes tout en formant un ensemble cohérent grâce à l'usage d'une palette de matériaux limitée en adéquation avec le bâti de qualité du centre bourg.

Le projet recalibre la devanture en s'inspirant d'une photographie ancienne, composée avec l'entrée au centre et des baies découpées de trois traverses de part et d'autre.



ESPACES PUBLICS PARC PAUL-MOREL VESOUL (70)

Maîtrise d'ouvrage : *Communauté d'Agglomération de Vesoul*

Maîtrise d'œuvre : *DIGITALEpaysage*

Année : 2017

Superficie : 5.5 ha

Coût : 1 950 000 € HT

Le site Paul Morel est un lieu unique, classé Cité « Patrimoine de Franche-Comté » et à l'ISMH.

A l'articulation de la vieille ville, c'est un lieu de transition urbaine entre quartiers par les liaisons piétonnes et les aménités qu'il offre, et une pièce maîtresse de la coulée verte inscrite au PLU.

Le but de ce réaménagement est donc de valoriser ce paysage remarquable.

La rue participe maintenant à la convivialité de l'espace public du parc, qui pourra être vue, comme une allée, et non plus comme une rue de desserte.

Ces différents aménagements participent donc à une cohérence globale, faisant de ce site laissé à l'abandon pendant plusieurs années, un lieu de vie et de rencontres intergénérationnelles.



RESTRUCTURATION DE L'AXE GRANDE RUE/152° RI VOUJEAUCOURT (25)

Maîtrise d'ouvrage : *Ville de
Voujeaucourt*

Maîtrise d'œuvre : *Bureau du paysage*

Année : *2017*

Superficie : *11 160 m²*

Coût : *971 301 € HT*

Requalification de l'espace urbain afin que les piétons et les cycles se le réapproprient en toute sécurité

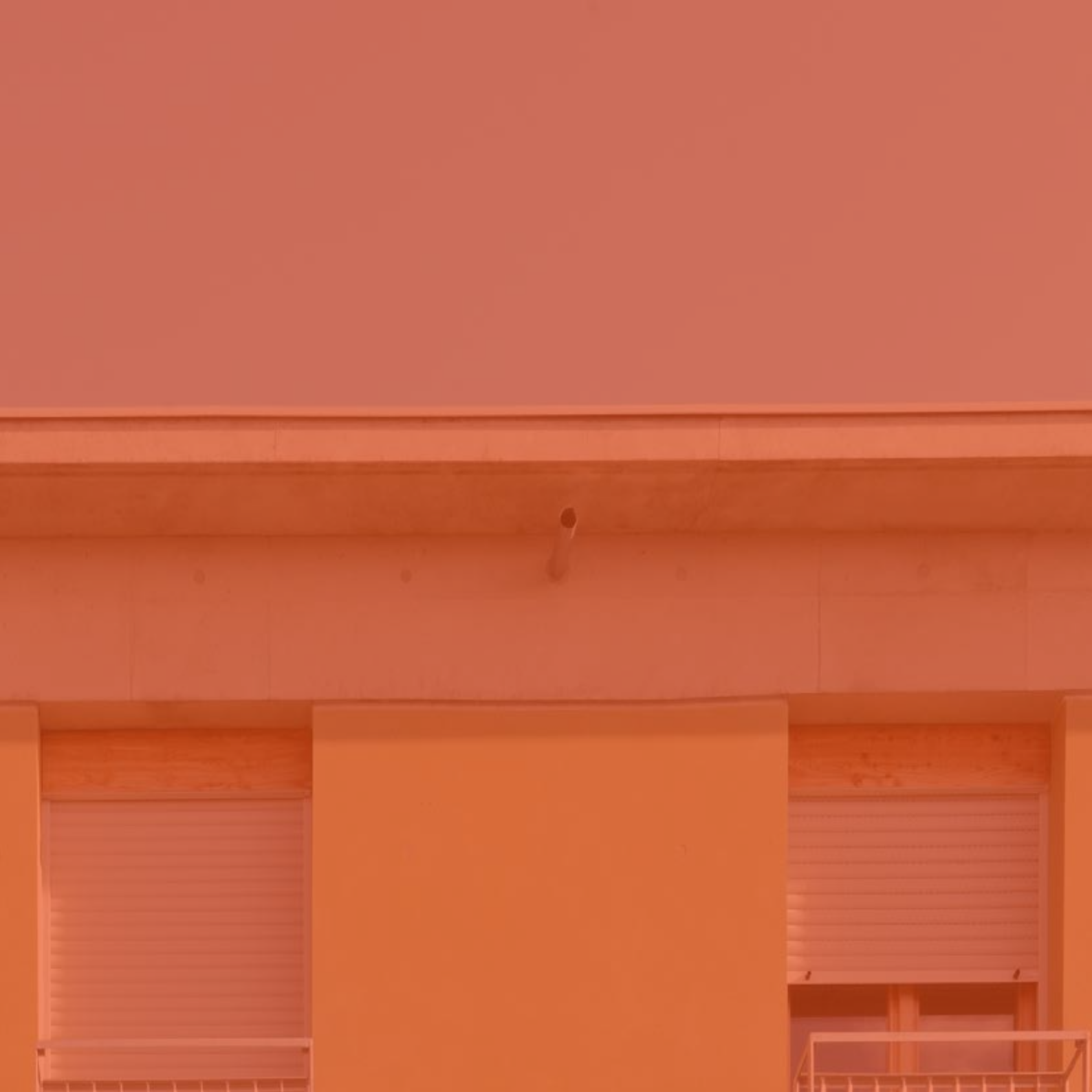
C'est un axe structurant du Vieux Voujeaucourt qui dessert des lotissements, des quartiers contigus, des services et faisait office de déviation de la RD 126. Face à ce constat, le projet s'est inscrit dans une démarche à l'échelle de la Ville, poursuivie, au fil des années de manière cohérente en faisant évoluer les modes de vie.

Le parti d'aménagement s'articule autour des grands principes : redonner l'espace public aux piétons et aux cycles, créer un barreau spécifique et identifiable à destination des circulations douces, refonte du parking existant, réorganisation du carrefour de la Libération, renforcement de la sécurité, affirmer l'identité du Bourg.

La poursuite de l'aménagement est prévue dans le cadre d'une ultime tranche de travaux qui reliera le quartier du Monument, rue du 152ème RI, à la RD 126, et qui représentera 15 000m² pour un montant de 841 775€ HT.







HABITER ENSEMBLE

17 opérations / 3 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

20 Logements BBC, Dijon (21)	p. 22
33 Logements locatifs, Bresse-sur-Tille (21)	p. 24
10 Logements sociaux BBC, Saint-Vallier (71)	p. 26

AUTRES OPÉRATIONS

34 logements - Ecocité La Garenne, Fourchambault (58)	p. 28
29 logements en étage - La Canopée, Morteau (25)	p. 28
38 logements sociaux, Chalon-sur-Saône (71)	p. 29
17 logements intermédiaires et collectifs sociaux, Montferrand (25)	p. 29
36 logements collectifs en accession - Les Ecrins, Pontarlier (25)	p. 30
71 logements intermédiaires et collectifs BBC, Sens (89)	p. 30
8 logements et 1 commerce, Dijon (21)	p. 31
40 logements, Les passages Jean-Jaurès, Dijon (21)	p. 31
Foyer pour personnes âgées - La Couronne, Le Creusot (71)	p. 32
46 logements sociaux - Aménagements paysagers, Chatenoy-le-Royal (71)	p. 32
34 logements zone ANRU - Bourgogne-Dauphiné, Dole (39)	p. 33
20 logements collectifs locatifs RT 2012, Gray (70)	p. 33
Résidence pour seniors et espace de rencontre, Courson-les Carrières (89)	p. 34
71 logements locatifs et en accession, Dijon (21)	p. 34



20 LOGEMENTS BBC

Dijon (21)

Maîtrise d'ouvrage :

Logivie

Maîtrise d'œuvre :

Ateliers O-S architectes

Année : 2015

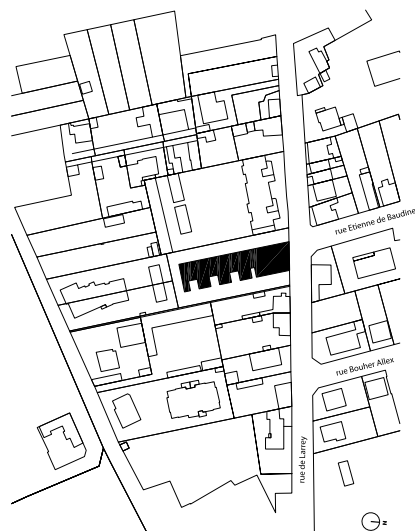
Superficie : 1 560 m²

Coût : 1 895 000 € HT

Opération retenue pour :

Le dialogue de cette opération compacte avec la rue, qui ménage des intériorités urbaines.

La réinterprétation élégante et contemporaine des réalisations des Trente Glorieuses, souvent injustement décriées



VOTE DU PUBLIC

Le quartier constitué de maisons et petits immeubles dans lequel ce projet s'implante montre une alternance de murs de clôture et de dégagements offrant des vues sur les jardins intérieurs. La proximité du canal de Dijon lui confère une qualité particulière. Ce rythme urbain, très qualitatif, est affirmé par l'usage récurrent de pierres appareillées. Ainsi l'implantation du projet permet également de créer une transition entre l'immeuble collectif et la maison à étage voisine. Le bâtiment présente une façade de 14m de large sur la rue en R+3 et une succession de maisons en R+1 à l'intérieur de la parcelle. Le projet se décompose en deux entités distinctes : la première sur rue regroupe quatorze logements dans un bâtiment collectif à R+3. Tous les logements possèdent une double orientation et sont desservis par un escalier éclairé naturellement. Les paliers de chaque niveau sont éclairés par une large baie en façade, participant à cet effet d'ouverture voulu dans le projet. La deuxième partie du projet est constituée de six maisons de ville duplex en bande comportant un Rdc et un étage, chaque maison possède un jardin exposé au sud-ouest. Nous avons proposé de construire un bâtiment avec une façade en béton blanc préfabriqué et matricé dont le grain et la teinte se rapprochent de ceux des clôtures voisines. Dans les niveaux supérieurs le calepinage des panneaux et des ouvertures vitrées suffit à dessiner une géométrie sobre et élégante. Il s'agit d'une construction en prémur isolé. L'ensemble a été dessiné et contrôlé en amont pendant les études pour maîtriser autant le cout de la construction, les délais, le planning de chantier serré que pour maîtriser l'aspect minéral et durable de la peau béton.

On trouve dans cette opération 6 T2, 6 T3, 6 T4 et 2 T5. Les maisons sont toutes des T4 en duplex, sauf la dernière au sud qui est un T5. Il s'agit d'un projet avec une approche économique intégrée dès l'origine. Le prix définitif de la construction est de 1 200 € / shon. Le travail de préfabrication nous a permis d'offrir des finitions qualitatives pour un budget serré et maîtrisé, menuiserie bois, parquet sur chant (sol résistant et qualitatif) dans les parties communes. C'est ce travail de conception économique qui fait la réussite de ce projet à l'architecture simple et qualitative. La réussite technique de ce projet tient aussi certainement dans l'usage en amont d'un logiciel BIM, qui a permis de modéliser l'ensemble des panneaux préfabriqués béton et d'anticiper ainsi les imbrications de panneaux.



33 LOGEMENTS LOCATIFS

Bressey-sur-Tille (21)



Maîtrise d'ouvrage :

Orvitis

Maîtrise d'œuvre :

BQ+A - Quirot / Lenoble /

Patrono architectes associés

Année : 2017

Superficie : 2 311 m²

Coût : 2 221 887 € HT

Opération retenue pour :

L'engagement fort de l'architecte en faveur de la qualité de vie des habitants dans un contexte économique restreint.

La qualité des plans des logements (distribution, gestion de la lumière...)

L'intelligence du traitement des parties communes



Le programme est divisé en 3 plots de 11 logements chacun. Le béton brut des façades de chaque plot est recouvert d'une lasure dont la teinte a été choisie par l'artiste Thierry Gehin. Chacun de ces plots se situant à l'alignement de la voirie, les différences de géométrie entre ces alignements créent une composition pittoresque d'où l'orthogonale est bannie, évitant ainsi des situations de vis à vis frontal entre les logements. Cette implantation urbaine conforte le dessin de l'espace public, mais elle ouvre également la composition évitant ainsi un effet de masse qui contrasterait trop avec l'habitat individuel qui constitue l'essentiel du quartier. Dans cette même logique, les terrasses sont situées dans les angles ce qui allège la volumétrie générale et diminue le rapport de proximité entre les 3 bâtiments.

L'espace entre les bâtiments est un espace planté semi-privatif dont la voiture est exclue. Au centre, un îlot en béton de forme ovale forme une sorte de petite place à l'échelle de l'opération d'où l'on peut rejoindre les 3 entrées. L'ensemble de ce dispositif d'accès étant surélevé par rapport au terrain naturel du fait du caractère inondable du site.

Les logements sont des logements d'angle qui bénéficient tous d'une double orientation. Ils ont fait l'objet d'un travail de polychromie qui les individualise au sein d'un même ensemble.





10 LOGEMENTS SOCIAUX BBC

Saint-Vallier (71)

Maîtrise d'ouvrage :

OPAC de Saône-et-Loire

Maîtrise d'œuvre :

SCPA Perche Bogueault

Année : 2016

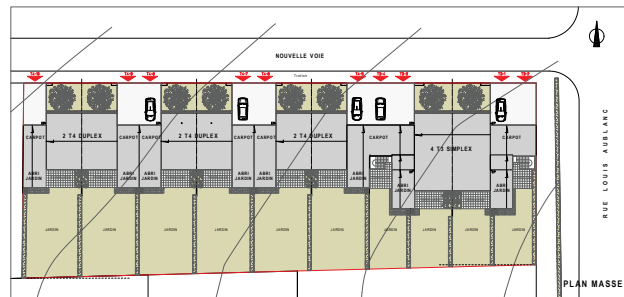
Superficie : 980 m²

Coût : 1 088 000 € HT

Opération retenue pour :

La forte valeur ajoutée de l'architecture sur la qualité d'usage, dans un contexte économique contraint.

La recherche d'intimité et d'appropriation des espaces par les habitants



Il s'agit d'un projet de 10 logements sociaux BBC sur le site de l'éco-quartier des Goujons à ST VALLIER. Ce projet situé à l'entrée du quartier devait être une première amorce pour le développement futur du quartier. Le terrain d'assise du projet est une bande étroite orientée nord sur rue disposition favorable pour ouvrir séjours et jardins au sud. Le projet comporte 3 plots de maisons jumelées T4 duplex et un plot de 4 T3 superposés avec chacun une entrée individuelle. L'une des particularités de ce projet est que nous avons proposé de remplacer les garages prévus au programme par des carports qui abritent également les entrées des logements, et les petits celliers et abris de jardin par un très grand abri de jardin (10 à 15m² suivant le cas). Celui-ci est accessible depuis le fond du carport et ouvre par une large porte coulissante sur la terrasse située devant le séjour. Habillé en polycarbonate c'est un local lumineux qui peut servir à différents usages suivant les envies et besoins des locataires : rangement, jardin d'hiver, salle à manger extérieure, espace de jeux... L'autre particularité est l'accès aux T3 situés en étage qui disposent d'un jardin privatif au rez-de-chaussée et qui accèdent à leur logement depuis ce jardin par un escalier extérieur et un large palier. L'intimité entre les terrasses privées est assurée par le volume des abris de jardin et un claustra bois. Une murette en retrait des abris de jardins a été prévue pour recevoir les PAC air/eau prévues au programme et toujours si difficiles à intégrer. La volumétrie générale des bâtiments avec leur toiture à un pan a été proposée pour créer une dynamique visuelle à l'entrée du quartier. Elle permet également d'absorber discrètement les différences de niveau entre 17 logements qui se font au droit du refend, tout en traitant l'accessibilité depuis la rue vers les portes d'entrée des logements. L'utilisation de matériaux peu onéreux et néanmoins esthétiques en couverture (bac acier gris métallisé) et bardage (polycarbonate) a permis de rester dans l'enveloppe financière fixée par le maître d'ouvrage tout en offrant des surfaces annexes plus importantes et des prestations de bon niveau.



34 LOGEMENTS ECOCITÉ LA GARENNE FOURCHAMBAULT (58)

Maîtrise d'ouvrage : Nièvre Habitat

Maîtrise d'œuvre : Guillaume Ramillien

Architecture SARL

Année : 2017

Superficie : 2 500 m² / 2 ha

Coût : 4 300 000 € HT

Dans une ville fracturée par la voie ferrée, la transformation du quartier en « écocité » valorisante s'appuie sur les qualités préexistantes du site et la richesse de ses échelles, liaison douce avec le Centre-ville, proximité d'un Bois, culture enracinée du jardinage en milieu urbain, et vastes espaces disponibles.

Le projet définit ainsi une structure forte et lisible d'espaces publics habités.

Pour les 34 logements, les formes architecturales singulières et variées sont synonymes de nouveaux « modes d'habiter ». L'articulation des volumes bâtis tisse un lien entre les différentes échelles du quartier. Sans rupture, de la maison individuelle à la barre.

Les constructions présentent une densité mesurée afin de ménager la continuité possible du bois à l'intérieur du quartier, et de constituer un axe paysager unifiant riche de séquences aux ambiances variées.



29 LOGEMENTS EN ÉTAGES LA CANOPÉE MORTEAU (25)

Maîtrise d'ouvrage : SEDIA + SMCI

Maîtrise d'œuvre : Lamboley

Architectes Office

Année : 2015

Superficie : 2622 m²

Coût : 4 419 490 € HT

Proche du centre-ville, le projet permet la valorisation du tissu commercial environnant et la requalification d'un site hétérogène dominé par les flux routiers. Il présente un ensemble mixte composé d'un sous-sol dédié au stationnement, de locaux commerciaux et un Pôle Emploi au RDC, et de 29 logements répartis du R+1 au R+4. Nous avons développé une structure hybride dialoguant avec le quartier via les cheminements le traversant, les généreuses vitrines commerciales et le jeu des matériaux traditionnels qui le revêtent. La conception s'inscrit dans une démarche d'optimisation environnementale combinée au respect du droit au soleil, au calme et à la vue des riverains.



38 LOGEMENTS SOCIAUX CHALON-SUR-SAÔNE (71)

Maîtrise d'ouvrage : Logivie

Maîtrise d'œuvre : AMD architectes-ingénieurs

Année : 2014

Superficie : 3 015 m²

Coût : 3 111 899 € HT

Ce projet s'inscrit dans un projet d'ensemble de 135 logements dont AMD-ai est architecte coordinateur : 3 bâtiments structurent un îlot bâti autour d'un grand jardin collectif.

Notre immeuble de 38 logements, orienté Est/Ouest, est au centre de la composition et s'implante le long de la rue Pierre vaux.

La façade sur jardin orientée Sud-Ouest, largement ouverte, est animée par des balcons.

L'immeuble est un bâtiment BBC. Et pourtant, ici, pas de pompe à chaleur, pas de ventilation double flux, pas de capteurs solaires ou autre équipement technologique coûteux.

Le label est obtenu grâce aux seules dispositions architecturales : orientation, système constructif rationnel, isolation performante, etc...



17 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET INTERMÉDIAIRES MONTFERRAND (25)

Maîtrise d'ouvrage : Grand Besançon Habitat

Maîtrise d'œuvre : François Haton, architecte

Année : 2016

Superficie : 1 210 m²

Coût : 1 790 000 € HT

L'opération est implantée sur une parcelle du futur Éco-Quartier Pasteur, qui doit comporter à terme environ 80 logements.

Les 3 bâtiments qui la composent forment, au niveau rez-de-chaussée un « U » autour de la circulation commune et s'étagent sur le terrain. Ils sont surmontés, à partir du premier étage, de volumes en ossature bois, sortes de « boîtes » revêtues de zinc comportant deux logements en duplex.

On a ainsi une lecture à deux niveaux :

Le rez-de-chaussée formant une sorte de soubassement composé, resserré autour de la circulation commune. L'intimité des entrées est assurée par leur mise à distance de la circulation commune au moyen de petits volumes maçonnés accolés, contenant chambre et entrée pour les T3.

Les étages, plus dégagés, plus aériens, comme des « tours » affirmant une présence dans le paysage.



36 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION - LES ECRINS PONTARLIER (25)

Maîtrise d'ouvrage : SA Magnenet

Maîtrise d'œuvre : Jean Pierre Varin Architecte

Année : 2017

Superficie : 2 971 m²

Coût : 3 850 000 € HT

Le concept architectural se définit par rapport au regard porté sur le patrimoine ancien local où le volume des bâtiments isolés est très simple, les façades sur rue sont sobres et lisses, leur richesse architecturale venant de la qualité du matériau de façade et de la justesse des percements soulignés par quelques éléments de décor discrets.

Ainsi la réalisation s'exprime par l'extrême sobriété volumétrique (le cube) conjugué à la mise en œuvre d'un matériau durable pour le mur enveloppe. Et si le dernier niveau est en retrait sur les quatre côtés (l'attique), il affirme une horizontale qui marque la césure entre le mur et la toiture, jouant ainsi le rôle de la corniche ancienne, mais « à l'envers ». Il permet aussi à faire rentrer le volume gabarit imposé au PLU.



71 LOGEMENTS COLLECTIFS ET INTERMÉDIAIRES BBC SENS (89)

Maîtrise d'ouvrage : Brennus Habitat - OPH 89

Maîtrise d'œuvre : Studio Mustard

Architecture

Année : 2018

Superficie : 5 000 m²

Coût : 6 460 000 € HT

En continuité de l'aménagement durable du site et de la gestion alternative des eaux pluviales, cette opération de construction de 71 logements, intermédiaires et collectifs, a pour but de créer un véritable quartier, durable, connecté au tissu environnant et de proposer une grande qualité d'usages.

En continuité des échelles et typologies mitoyennes en place (pavillonnaires, petits collectifs), il propose une variation sur la "maison", ici superposées, et/ou accolées, et une gradation douce du R+1, au R+3. Pour introduire une diversité architecturale Les deux typologies de bâti présentent deux architectures différentes : l'habitat intermédiaire en bandes, et 2 plots de collectifs qui viennent ponctuer ces bandes. Ils sont tous accessibles aux PMR.



8 LOGEMENTS ET 1 COMMERCE DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : *Dijon Habitat*

Maîtrise d'œuvre : *B.A.U. Architectes*

Année : 2018

Superficie : 1 121 m²

Coût : 1 020 000 € HT

Le quartier est principalement composé de bâtiments d'habitations avec commerces au rez-de-chaussée sur les axes majeurs. A signaler la présence du tracé du Tramway sur 2 avenues ainsi que les immeubles de l'ancienne caserne à l'angle de l'avenue Garibaldi et de la rue Frémiet. Le projet en R+3 est un bâtiment d'angle qui occupe entièrement les deux parcelles concernées.

Le volume principal est traité comme un bloc de pierre sculpté, posé sur son piédestal en verre. Afin de rendre l'effet de « monolithe », le volume principal est pensé entièrement de couleur BLANCHE (façade Nord, Sud et Est) pour souligner l'effet plastique. Les vitrines du commerce au rez-de-chaussée constituent le piédestal du monolithe.



40 LOGEMENTS LES PASSAGES JEAN-JAURÈS DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : *Groupe Voisin en veifa pour Grand Dijon Habitat*

Maîtrise d'œuvre : *Agence Guillaume Viry architectes*

Année : 2017

Superficie : 3 500 m²

Coût : 2 790 000 € HT

Le projet s'implante dans la partie Nord/Est de l'opération de renouvellement urbain « Les Passages Jean Jaurès », le long de la rue de Chenôve.

Il s'inscrit dans le plan masse directeur et fait partie des 7 plots en liaison avec la dalle paysagée du projet général.

Le projet vise à participer à la diversité des formes architecturales, privilégie le contraste par le traitement différencié de ses façades, l'emploi de matériaux permettant de mettre en relief les différents gabarits, volumétries, détails architectoniques.

Différentes orientations ont été privilégiées et ont guidé la conception : la qualité spatiale et paysagère du site, la mémoire du lieu, la réutilisation d'un vocabulaire architectural existant au préalable et la typologie simple.



FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES - LA COURONNE LE CREUSOT (71)

Maîtrise d'ouvrage : OPAC de Saône et Loire

Maîtrise d'œuvre : SCPA Perche-Bougeault

Année : 2018

Superficie : Existante 4083 m²,
créée 293 m²

Coût : 2 341 154 € HT

C'est un bâtiment de 80 logements construit dans les années 1970.

Nous sommes principalement intervenus sur la requalification des accès et des espaces collectifs, les logements bénéficiant d'une rénovation thermique des façades.

Partant de l'idée que les personnes âgées qui vivent dans un foyer sortent peu, que leur promenade de la journée est un parcours pour accéder aux lieux de convivialité, d'activités et de services, nous avons cherché à fluidifier et enrichir ce parcours, à l'éclairer naturellement, à créer des points de vue et des continuités du hall vers des salles d'activité, et des lieux extérieurs facilement accessibles. Le restaurant construit en extension et très ouvert sur le jardin est l'aboutissement de ce parcours.



46 LOGEMENTS SOCIAUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS CHATENOY-LE-ROYAL (71)

Maîtrise d'ouvrage : Logivie

Maîtrise d'œuvre : Atelier d'Architecture
Sénéchal-Chevallier / Auclair / Park

Année : 2016

Superficie : 3 184 m²

Coût : 4 870 322 € HT

Le programme comprend la construction de 46 logements sociaux : 16 individuels et 30 intermédiaires.

Le terrain était marqué par la présence d'une végétation très développée. Les arbres ont été pour la plupart conservés en tant qu'éléments fondateurs du projet d'aménagement.

Le parti de composition se définit sur un principe de desserte périphérique en boucle qui donne accès à l'ensemble des logements tout en préservant au centre l'espace paysager tranquille et sécurisé, lieu de détente et de lien social qui profite à la quasi-totalité des logements. Ce principe d'organisation permet d'accueillir les nouveaux habitants dans un environnement de parc habité, mettant en valeur l'un des derniers espaces de biodiversité préservés au centre de la commune.

Les stationnements sont intégrés longitudinalement.



34 LOGEMENTS ZONE ANRU BOURGOGNE-DAUPHINÉ DOLE (39)

Maîtrise d'ouvrage : *Grand Dole Habitat*
(21 logements) - *OPH du Jura* (13 logements)

Maîtrise d'œuvre : *François Haton, architecte*

Année : 2016

Superficie : 2 360 m²

Coût : 3 047 500 € HT

Le projet se situe en zone ANRU, sur le site des Mesnils-Pasteur, typique des années 60 - 70.

Avec les marges imposées, le projet « occupe le terrain » libéré par la démolition de quelques bâtiments. Il offre une typologie de logements absente du quartier, l'habitat intermédiaire.

Un « mail piétons », axe structurant visuellement, mais aussi fonctionnellement avec les parkings qui s'y greffent, fait le lien entre les trois zones constructibles séparées par la ligne HT.

Avec les grands arbres existants sur le site et l'alignement central, cette grande traverse joue le rôle de colonne vertébrale du plan masse.

Chacun des îlots constructibles est composé autour d'un espace commun sur lequel s'articulent deux ou trois groupements de logements, accolés par 2, 3, 4, 6 et 8.



20 LOGEMENTS COLLECTIFS LOCATIFS RT 2012 GRAY (70)

Maîtrise d'ouvrage : *Habitat 70*

Maîtrise d'œuvre : *Atelier d'architecture et d'urbanisme Schneider Rundstadler associés*

Année : 2015

Superficie : 1625 m² et 386 m² stationnement

Coût : 2 238 000 € HT

«Les Capucins » est un quartier classé en Zone Urbaine Sensible. Il est constitué en forme de barres et de petites tours où réside un nombre important d'habitants d'origine modeste, et possède une école maternelle, une école primaire et un collège. La caserne des pompiers y est implantée ainsi que divers services médico-sociaux.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, ANRU, une requalification des espaces publics et la construction de 20 logements sociaux participent à la réalisation d'une utopie concrète.

L'organisation permet d'offrir des jardins aux logements situés à rez-de-chaussée.

Les appartements se trouvant au rez-de-chaussée sont conformes et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'habitant retrouve ainsi sa place dans une échelle adaptée à son quotidien.



RÉSIDENCE POUR SENIORS ET ESPACE DE RENCONTRE COURSON-LES-CARRIÈRES (89)

Maîtrise d'ouvrage : *Domanys*

Maîtrise d'œuvre : *ATRIA Architectes -*

Benoît Bazerolles

Année : 2013

Superficie : 725m² + 47m² Salle Polyvalente

Coût : 1 515 000 € HT

Le maître d'ouvrage souhaitait des logements individuels à Très Haute Performance Énergétique, une alternative entre logement indépendant et vie commune et une accessibilité PMR. Pour cela, les constructions s'implantent sur les courbes de niveau et des espaces de transitions entre chaque palier permettent de passer d'un niveau à l'autre. La résidence est organisée de manière à s'ouvrir sur l'extérieur mais aussi se recentrer vers un espace commun central comportant une annexe salle polyvalente.

Un jeu des hauteurs des couvertures favorise la transition en douceur des habitations entre elles et sur le terrain dans le sens de la pente.

Une circulation douce à l'intérieur de la résidence favorise la liaison piétonne au centre bourg et évite l'enclavement du projet. La salle polyvalente au cœur de cette résidence n'est accessible que de manière piétonne créant ainsi un espace au calme et sécurisant.

Les espaces libres de construction sont aménagés comme un parc.



71 LOGEMENTS LOCATIFS ET EN ACCESSION DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : *Grand Dijon Habitat*

Maîtrise d'œuvre : *Atelier DEDANS DEHORS*

architecte mandataire

Année : 2017

Superficie : 4 970 m²

Coût : 6 500 000 € HT

Le bâtiment locatif s'étire le long de la rue de la Goutte d'Or en recul par rapport à celle-ci. Ce retrait permet de préserver l'intimité des résidents du rez-de-chaussée, de mettre en scène les entrées, de caler le parking enterré et de perpétuer l'alignement initié par l'immeuble existant. Imposant par son volume, le bâtiment est remis à l'échelle de la rue par une succession de creux, de redans et d'événements volumétriques qui accrochent le regard et viennent rompre sa linéarité, réinterprétant ainsi, de manière contemporaine, l'architecture de faubourg du trottoir d'en face.

Sur l'arrière, côté jardin, la façade s'agrément de trois extensions en «peigne» posées sur le « parc » bientôt arboré.

Le bâtiment accession vient lui se coller contre l'immeuble voisin existant sur la rue Ernest Lory pour s'étirer jusqu'à la limite de propriété opposée.

Il reprend dans sa partie Sud-Est l'alignement adjacent pour s'élargir ensuite et accompagner la limite du fond de trottoir.





ACTIVITÉS

18 opérations / 6 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

Fondation du Crédit Agricole, Salins-les-Bains (39)	p. 38
Cabanon Pomme de Pin, Gevrey-Chambertin (21)	p. 40
Siège social EUROSERUM, Port-sur-Saône (70)	p. 42
Contrôle Technique Poids-Lourds, Châtillon-sur-Seine (21)	p. 44
La manufacture jurassienne, Jura (39)	p. 46
Les Thermes, Gevrey-Chambertin (21)	p. 48

AUTRES OPÉRATIONS

Ecopole - Bureaux et centre formation, Besançon (25)	p. 50
Unité de Recherche Technologie et Analyses Laitières, Poligny (39)	p. 50
Complexe touristique Boisrouge, Flagey-Echézeaux (21)	p. 51
Immeuble tertiaire et d'habitation, Lons-le-Saunier (39)	p. 51
Centre d'Exploitation DRI, Sennecey-le-Grand (71)	p. 52
Bâtiment commercial, Vente de matériel médical, Vesoul (70)	p. 52
Rénovation Espaces de vente existants, Montbéliard (25)	p. 53
Maison des Agriculteurs de Haute-Saône, Vesoul (70)	p. 53
Rez-de-Jardin réaménagé Banque de France, Besançon (25)	p. 54
Siège social, Office Auxerrois de l'Habitat, Auxerre (89)	p. 54
Fonds régional d'art contemporain Bourgogne, Dijon (21)	p. 55
Villa Loiseau des Sens, Extension, Saulieu (21)	p. 55



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU JURA

PREMIER BANQUE
de RESERVE BANCAIRE
DEPOTS DE FONDS
à TOUTES ÉCHÉANCES
SOUSCRIPTIONS
aux EMPLOIS

CRÉDIT AGRICOLE
de C. ARNOUD et P. PERRET
1884
CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
1885
CRÉDIT de BOURGOGNE
et FÉDÉRATION CRÉDIT
1900

JURA - 39000 - 03 69 00 00 00



FONDATION DU CREDIT AGRICOLE

Salins-les-Bains (39)

Maîtrise d'ouvrage :

Crédit Agricole de Franche-Comté

Maîtrise d'œuvre :

Lamboley Architectes Office

Année : 2017

Superficie : 913 m²

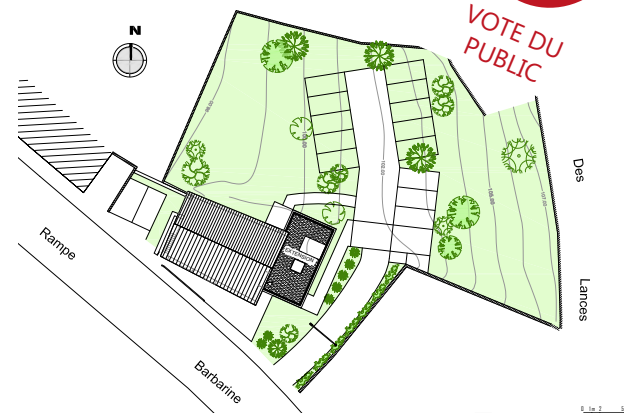
Coût : 963 702 € HT

Opération retenue pour :

La qualité des espaces intérieurs et des vues sur l'extérieur, la relation au paysage.

La cohérence et l'homogénéité de l'écriture architecturale entre l'ancien et le contemporain.

Située en face des Thermes de Salins-les Bains, la maison existante fut la première agence Crédit Agricole mutualiste de France, avant d'être transformée à usage d'habitation. Elle se distingue par sa signalétique remarquable datant de 1884. A forte valeur symbolique, le projet du Crédit Agricole englobait sa conservation et mise en valeur globale, et sa réhabilitation en salles de formation. Ainsi, la nouvelle Fondation du Crédit Agricole affirme sa visibilité par la dissociation de deux volumétries distinctes : la Maison initiale restaurée, concentrant l'ensemble du programme et une extension accolée au pignon Est abritant les circulations verticales. Afin de souligner le volume existant, les constructions annexes ont été démolies et le parvis d'entrée donnant sur la rampe Barbarine, a été traité sobrement, invitant les visiteurs à redécouvrir l'édifice. La préservation du bâti est assurée par une reprise à l'identique de l'existant : reprises ponctuelles des désordres, restauration complète de la toiture (charpente et tuiles neuves), remplacement des menuiseries à l'instar des plus anciennes, conservation de la patine existante via l'application d'un badigeon, restauration de la signalétique par un artiste peintre lettriste... Un soin particulier a été apporté aux volets paysager, environnemental et économique du projet, grâce à l'optimisation des mouvements de terre réutilisant les courbes de niveaux du terrain, le traitement en ever-green des places de parking ou encore, les talus végétalisés liaisonnant parking et stationnement. Habillée en bardage de lames de bois et implantée en retrait de la façade principale, l'extension se veut discrète et vient s'imbriquer harmonieusement sans concurrencer la façade du nouvel établissement. En outre, elle crée une articulation existant-extension en s'ouvrant sur l'accès principal - protégé des intempéries par une terrasse en R+1 - et permet la déambulation vers l'espace d'accueil et les bureaux des permanents en RDC, une salle de formation avec un grand bow window ouvert sur le mont Poupet et une double hauteur sous combles à l'étage, une salle de convivialité et des sanitaires dans la cave, entièrement reconçue. Enfin, l'agencement en claire-voie du matériau bois permet de créer par jeux de transparence, un lien avec l'écrin de verdure environnant via l'ouverture sur le jardin menant à l'espace d'accueil au Nord, et le panorama sur le mont Poupet.

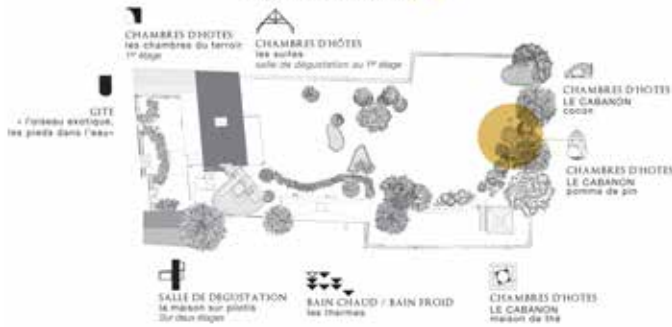


CABANON POMME DE PIN

Gevrey-Chambertin (21)

SITE TRAPET

Plan masse du site Trapet à Gevrey-Chambertin
qui regroupe 7 créations AZCA
dont le projet "Cabanon Pomme de Pin"
marqué par un rond jaune



Maîtrise d'ouvrage :

SARL Trapet père & fils

Maîtrise d'œuvre :

AZCA : Atelier Zéro Carbone

Architectes

Année : 2017

Superficie : 9 m²

Coût : 75 000 € HT

Opération retenue pour :

L'aspect technique et poétique de l'objet architectural.

La recherche et l'innovation sollicitées tant pour l'autogestion du bâtiment que pour son intégration paysagère.



Le cabanon « Pomme de pin », suspendu dans le parc d'un hôtel du centre de Gevrey-Chambertin, se compose dans sa partie basse d'un espace de couchage pouvant accueillir deux personnes, et dans sa partie supérieure d'un espace de vie. Conçu comme une zone de repos dénudée et autonome de l'hôtel, le cabanon délocalise ses sanitaires et autres services usuels dans des « Thermes » qui lui sont proche, où un vestiaire dédié est aménagé.

Sa typologie est directement issue d'un cépage viticole local : le pinot. En effet, ce nom vient du mot « pin » car la grappe du pinot, petite et très dense, a la forme d'une pomme de pin. Le cabanon reprend en particulier deux éléments fondamentaux : une structure résille en ellipse et des « ailettes » réagissant à la température extérieure.

La résille en chêne est accrochée sur un roulement permettant une rotation du cabanon en fonction des souhaits du client. A l'instar d'une pomme de pin dont l'écaille se déforme en fonction de la température extérieure, les ailettes en carbone, montées sur piston, se soulèvent lorsque la température monte. Le motif « libellule », d'aspect organique, se fond dans le paysage environnant. La peau en tissu translucide blanc, conçue comme une chaussette enveloppante, peut être remplacée et réglée grâce à des tendeurs au niveau des connections métalliques.

Coup de coeur
du Jury





SIÈGE SOCIAL EUROSÉRUM

Port-sur-Saône (70)

Maîtrise d'ouvrage :

Eurosérum

Maîtrise d'œuvre :

Bergeret & Associés

Année : 2016

Superficie : 2490 m²

Coût : 3 403 000 € HT

Opération retenue pour :

Le travail architectural visant à parfaire l'ergonomie de ces espaces tertiaires, dans le but d'assurer le bien-être de leurs utilisateurs dans le cadre quotidien d'une journée de bureau.

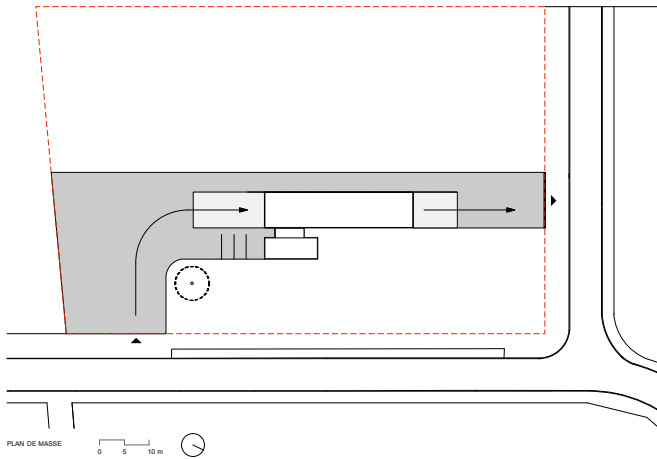


Implantée depuis 1973 sur la commune de Port-sur-Saône, Euroserum est une société d'intérêt collectif agricole. Son terrain d'assise est constitué du site de production du lactosérum et d'un bâtiment administratif. L'accès se fait par la route de Villers-sur-Port, sur les hauts de Port-sur-Saône. L'extension projetée prend la forme d'une volumétrie parallélépipédique épurée, ouverte en son centre par un grand patio intérieur végétalisé. La liaison avec l'existant restructuré se fait grâce à une passerelle décollée du sol, au niveau de l'accueil. Le volume est constitué d'un socle béton au niveau rez-de-chaussée bas et de façades en bardage bois pour les 2 niveaux supérieurs (bardage vertical). Les façades des deux niveaux supérieurs sont doublées d'une peau bois positionnée entre deux casquettes, qui joue le rôle de brise-soleil et se densifie ou s'é mouisse en fonction des façades plus ou moins exposées (dense au sud, plus aérée à l'est et l'ouest, et complètement libérée au nord). Cette seconde peau, décollée de la façade du bâtiment, préserve les vues et perspectives visuelles sur le paysage lointain. La constitution des volumes et des façades procède d'une réflexion en termes de développement durable permettant la protection des intempéries et des surchauffes estivales de l'ensemble des façades. Le nouveau pôle administratif ainsi restructuré (existant réhabilité et extension neuve) affiche une architecture contemporaine digne d'un bâtiment tertiaire structurant et innovant, dans un langage épuré utilisant un bois naturel non traité, qui permet une intégration en cohérence avec le paysage rural dans lequel il s'insère.



CONTRÔLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

Châtillon-sur-Seine (21)



Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Châtillon-sur-Seine

Maîtrise d'œuvre :

Architecte :

Herard & Da Costa

Année : 2016

Superficie : 290 m²

Coût : 373 985 € HT

Opération retenue pour :

La technique mise au service de l'esthétique.

Le travail sur la transparence des façades.

La reprise des codes de l'architecture classique dans une interprétation contemporaine



La parcelle se situe dans une zone artisanale entre l'entrée Nord de la ville de Châtillon-sur-Seine et les champs de colza et de céréales.

Il s'agit d'un Centre de contrôle technique pour poids lourds sous la franchise de la marque Autovision. Cette marque possède une charte bien stricte concernant les couleurs à appliquer sur les murs et la signalétique.

Nous voulions que la signalétique fasse partie intégrante du bâtiment et ne soit pas un élément apposé.

Nous souhaitons que le bâtiment se laisse traverser par le paysage, c'est pourquoi la halle de contrôle des camions est en polycarbonate ondulé transparent. Un sas totalement vitré relie le grand volume non chauffé translucide à un petit volume opaque en bardage aluminium naturel qui comprend les espaces chauffés.



AUTOVISION PL

vision.pl



LA MANUFACTURE JURASSIENNE

Jura (39)

Maîtrise d'ouvrage :

Privée

Maîtrise d'œuvre :

Atelier d'architecture Tardy -

Olivier Tardy

Année : 2016

Superficie : 3 157 m²

Coût : 6 107 114 € HT

Opération retenue pour :

L'utilisation et la valorisation de techniques et savoir-faire traditionnels locaux.

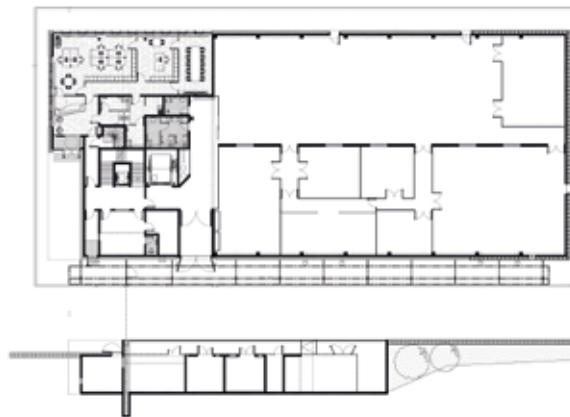
L'architecture présentée comme l'écrin des activités déployées à l'intérieur du bâtiment.

La manufacture Jurassienne s'implante dans un site remarquable du Haut-Jura, composé de massifs montagneux calcaires «blancs et gris», dont la succession de plissements fait naître un paysage typique, formé d'immenses forêts mêlant résineux et feuillus, prairies, lacs et rivières. La parcelle est située en moyenne montagne, à une altitude d'environ 1000 mètres. Elle est en pente, affleurée par des rochers et offre des vues importantes sur le paysage forestier et montagneux. La manufacture s'intègre dans son milieu, façonnée par des grandes lignes qui interagissent avec la force du panorama environnant.

L'objectif du projet est de construire un bâtiment contemporain abritant une activité industrielle au savoir-faire spécifique et acquis au fil du temps, se composant d'une partie production et d'une partie administration. Le volume rectangulaire est conçu selon une grille de proportion créée par Le Corbusier, le Modulor. Celui-ci est un système de mesures harmoniques, s'appuyant sur le nombre d'or et créé à partir des proportions de la silhouette d'un homme debout, levant un bras. L'édifice se positionne parallèlement aux lignes topographiques du terrain et du bâtiment voisin. La manufacture est bâtie d'une manière largement ouverte sur l'extérieur pour permettre l'accueil des visiteurs et l'apport de lumière naturelle dans les bureaux, les ateliers et le réfectoire dont les vastes baies offrent aux usagers des vues imprenables sur la nature environnante.

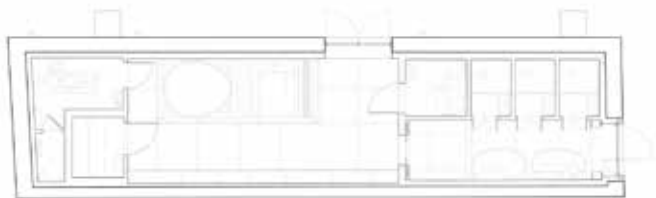
Toutes les lignes du bâtiment ont une logique orthogonale excepté le plafond du réfectoire dont la forme en courbe contredit le reste de l'usine et apparaît comme un événement architectural. Son dessin particulier rappelle celui d'une montagne voisine nommée «le chapeau de gendarme», constituée de plis géologiques. Le tracé des ouvertures permet au paysage de «rentrer» dans le bâtiment.

La manufacture s'intègre également dans le site par le choix des matériaux. La construction en béton fini donne la masse et la stabilité à l'édifice : cette matière minérale, utilisée sur toutes les parois intérieures, rappelle à la fois la douceur des lignes pures des falaises et du plissement des roches calcaires ainsi que la rudesse des immenses forces qui ont sculpté les formations géologiques du massif. Le bois, issu des forêts voisines, est mis en œuvre sous la forme de tavaillons, dont le savoir-faire local, barde et contient l'isolation de la partie supérieure de l'édifice.



LES THERMES

Gevrey-Chambertin (21)



Maîtrise d'ouvrage :

SARL Trapet père & fils

Maîtrise d'œuvre :

AZCA : Atelier Zéro Carbone

Architectes

Année : 2017

Superficie : 100 m²

Coût : 350 000 € HT

Opération retenue pour :

La capacité de l'architecte à transcender les espaces, d'un simple garage à des thermes qui mêlent élégance et soin apporté aux détails, dans un esthétisme épuré qui dégage beaucoup de sérénité.



«Les thermes» est un ancien garage réhabilité en lieu de bain. Construit dans le jardin d'un petit hôtel situé dans le centre de Gevrey-Chambertin, il abrite une zone humide de baignade ouverte au public et une zone sèche uniquement dédiée aux utilisateurs de cabanes disséminées dans le jardin. Le bâtiment prend le parti de l'intimité et de l'introspection. La partie humide est ouverte aux éléments extérieurs à l'aide d'une toiture surélevée et d'un impluvium en bronze. La partie sèche, chauffée aux sarments de vigne, abrite les douches et vestiaires des utilisateurs.

La pluie est l'élément central du dispositif, elle est ainsi présente jusqu'au centre du bâti au travers de l'impluvium. Le dessin de la toiture inversée permet d'ailleurs de la récolter sur la totalité de sa surface.

Il pleut donc librement sur le bassin d'eau froide offrant une expérience unique lors des jours pluvieux nombreux en bourgogne. Le Compluvium est lui constitué d'un bain chaud en bois. Toujours selon les préceptes romains, le sol est surélevé et laisse un vide technique pour chauffer et évacuer toute l'eau en surplus.

Les matériaux utilisés sont tous bruts et locaux : calcaire, bois et terre. Ceux-là même de la vigne...



ÉCOPOLE - BUREAUX ET CENTRE FORMATION BESANÇON (25)

Maîtrise d'ouvrage : SEDIA - partenariat avec
le FRTP + CFA TP Franche Comté

Maîtrise d'œuvre : Lamboley Architectes Office

Année : 2016

Superficie : 2 326 m²

Coût : 2 764 677 € HT

Le projet ECOPOLE, est situé le long de la rocade d'entrée nord-ouest de l'agglomération. Il prévoit la création d'un cluster de bureaux dédiés aux entreprises ayant une activité en lien avec les Travaux Publics, d'un centre de formation et d'une unité d'enseignement affiliée au CFA TP localisé en parcelle voisine. Deux entités distinctes imbriquées l'une dans l'autre le constituent. Un sas d'entrée commun et un espace d'accueil du public multifonctionnel peut être transformé en lieu d'exposition (matériauthèque TP). Le concept de base du projet est la mise en valeur des métiers des Travaux Publics via une claire identification du bâti dans l'espace.



UNITÉ DE RECHERCHE TECHNO- LOGIE ET ANALYSES LAITIÈRES POLIGNY (39)

Maîtrise d'ouvrage : INRA Dijon

Maîtrise d'œuvre : Beuret Ratel
Architectes

Année : 2015

Superficie : 1 580 m²

Coût : 963 702 € HT

Notre projet s'insère dans un contexte urbain particulier, en périphérie de ville, dans un secteur évolutif, au cœur d'une série de bâtiments objets implantés sans continuité de morphologie et de style. Face à ce constat, nous proposons un bâtiment monolithe qui questionne et dialogue avec son environnement. L'utilisation en façade du matériau aluminium, qui renvoie les reflets du paysage et des bâtiments voisins, contribue ainsi à amplifier visuellement l'espace d'emprise du projet. Son gabarit et sa forme sont issus de la contrainte programmatique et contextuelle. La faible emprise au sol libérée pour le projet nous incite à exploiter au maximum la hauteur du volume disponible. Cela permet ainsi de dégager un espace urbain qualifié au Sud.



COMPLEXE TOURISTIQUE BOISROUGE FLAGEY-ECHÉZEAUX (21)

Maîtrise d'ouvrage : *Philippe et Catherine
Delacourcelle*

Maîtrise d'œuvre : *AZCA : Atelier Zéro Carbone*

Année : 2016

Superficie : 448m²

Coût : 950 000 € HT

« Boisrouge » est un complexe touristique situé dans l'espace boisé protégé du Petit Paris. Il se compose de trois bâtiments autour d'un jardin commun. Tous perchés sur pieux, ils évitent le système racinaire des arbres et compensent un sous-sol marneux. Leurs typologies sont tirées de cabanes dans les bois, chères aux clients.

Le premier bâtiment est un restaurant de 35 couverts qui inclut un espace d'école de cuisine et une porte du soleil entièrement vitrée pour regarder l'aube se lever.

Au premier étage du deuxième bâtiment, se trouvent deux chambres de luxe totalement immergées dans la canopée grâce à des verrières surdimensionnées.

La maison d'habitation vient refermer le jardin central en gardant les codes esthétiques et matériaux de l'ensemble : enduit à la chaux et bardage zinc en partie supérieure.



IMMEUBLE TERTIAIRE ET D'HABITATION LONS-LE-SAUNIER (39)

Maîtrise d'ouvrage : *SOCAD / SEDIA*

Maîtrise d'œuvre : *Atelier Ladoy Georges
Architecte*

Année : 2018

Superficie : 3 045 m²

Coût : 3 685 000 € HT

Le terrain est une friche, libre de toute construction, non arboré et protégé du Nord par la masse végétale du parc Edouard Guenon.

Le bâtiment s'ouvre sur l'esplanade Lapalu par son entrée principale donnant un caractère plus urbain. C'est un U articulé autour d'un jardin planté qui jouera un rôle de régulation thermique d'été en apportant ombre et fraîcheur.

Dans sa perception depuis le parc, le bâtiment offre une façade continue, horizontale, qui accompagne la ligne constituée par le mur qui borde le canal. Vitrée, elle offrira des transparences et les reflets des arbres remarquables qui constituent ce parc.

La recherche architecturale sur la modénature, les matériaux et les couleurs des façades se traduit par un bâtiment contemporain qui offre, dans ce quartier en pleine mutation, une image nouvelle qui pourrait susciter l'intérêt, la curiosité et induire une ouverture sur l'avenir.



CENTRE D'EXPLOITATION DRI ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR SENNECEY-LE-GRAND (71)

Maîtrise d'ouvrage : Département de Saône-et-Loire

Maîtrise d'œuvre : Atelier d'Architecture

Sénéchal-Chevallier / Auclair / Park

Année : 2016

Superficie : 602 m²

Coût : 786 643 € HT

Le terrain se situe sur le site d'une nouvelle zone d'activités, site marqué par l'horizontalité de la plaine de Saône.

Compte tenu de la situation des parcelles en zone très sensible sur le plan paysager, la silhouette du bâtiment est étudiée pour une insertion soignée et une valorisation de la limite des zones urbanisées. La conception répond également à une enveloppe budgétaire serrée.

Les façades du bâtiment principal sont revêtues de bardages métalliques verticaux brun-cuivré formant 3 strates horizontales qui créent une silhouette à l'échelle du site. La façade de l'entrée administrative est qualifiée par un claustra bois masquant les portes des locaux techniques et intégrant la signalétique de la DRI. L'ensemble est ceint d'une clôture doublée d'une haie composée d'espèces feuillues ombrageant le parking VL.



BÂTIMENT COMMERCIAL VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL VESOUL (70)

Maîtrise d'ouvrage : Mutualité Française de Haute-Saône

Maîtrise d'œuvre : Bergeret & Associés

Année : 2016

Superficie : 1260 m²

Coût : 1 200 000 € HT

Le terrain se situe dans un lotissement à vocation artisanale et de services. Le bâtiment est disposé parallèlement à la rue, dans la plus grande longueur de la parcelle. Le concept de «bien-être» médical a conditionné son architecture qui se veut qualitative, en termes de volumétrie et de matériaux mis en œuvre. Dense et compact dans ses proportions, il rassemble deux parallélépipèdes imbriqués : l'un sur deux niveaux en structure métallique bardé de panneaux composite blanc, l'autre, sur un niveau est en maçonnerie bardée de lames bois horizontales. Une casquette haute en débord assure la protection solaire des vitrines et permet à l'espace d'entrée du magasin d'être abrité. L'ensemble est décollé du terrain naturel, conférant une impression de légèreté à l'ensemble.

Tout le mobilier construit sur mesure, fait partie intégrante du projet.



RÉNOVATION ESPACES DE VENTE EXISTANTS MONTBÉLIARD (25)

Maîtrise d'ouvrage : *Les Coupons d'Alsace*

Maîtrise d'œuvre : *BELUGA Studio*

Année : 2017

Superficie : 1 450 m²

Coût : 250 000 € HT

L'enjeu du projet était de redynamiser l'identité visuelle et revitaliser la boutique «Les Coupons D'Alsace» en attirant de nouvelles personnes, sans toutefois faire abstraction de son passé, et de l'image de marque qu'elle a su construire au cours des années passées auprès de sa clientèle d'habités.

Une réflexion globale a donc été menée autour de trois thèmes principaux : les circulations, la hiérarchisation des espaces et la fabrication d'ambiances. Elle a abouti à la création d'une « boucle de découverte ».

Les vitrines ont été rouvertes pour laisser entrevoir un nouvel espace d'entrée, accueillant et chaleureux.

En 2018, un logo verra le jour et les façades seront retravaillées.



MAISON DES AGRICULTEURS DE HAUTE-SAÔNE VESOUL (70)

Maîtrise d'ouvrage : *Maison des agriculteurs de Haute-Saône*

Maîtrise d'œuvre : *F. Vidberg Architecture et Urbanisme*

Année : 2016

Superficie : 4 800 m²

Coût : 3 240 000 € HT

La Maison des Agriculteurs a décidé de rénover et d'améliorer les mises en conformité énergétiques, incendie et PMR, l'un des objectifs principaux du projet consistant à requalifier le site.

L'intervention architecturale du projet répond à sa situation urbaine, un bâtiment se présentant comme «deux bras ouverts» face au pont reliant le quai Yves Barbier et l'Avenue de la Gare, et propose de transformer l'image du bâtiment tout en dialoguant avec son architecture des années 1960.

Ainsi, le bâtiment offre en façades principales, une fluidité et une légèreté par la mise en œuvre d'une résille en serrurerie, évoquant les membrures d'une feuille et établissant ainsi des correspondances avec la ville, la nature et l'activité des agriculteurs. Cette résille, support à des végétaux grimpants, sculpte, anime et met en mouvement par un jeu d'ombre. Elle a également pour objectif de relier l'aile Sud avec l'aile Est du bâtiment tout en apportant de la quiétude aux utilisateurs par sa fonction de brise soleil.



REZ-DE-JARDIN RÉAMÉNAGÉ BANQUE DE FRANCE BESANÇON (25)

Maîtrise d'ouvrage : Banque de France

Maîtrise d'œuvre : François Haton, architecte

Année : 2015

Superficie : 570 m²

Coût : 1 200 000 € HT

Le réaménagement concerne l'extension sur le parc de l'hôtel Petremand de Valay, inscrit ISMH, qui abrite la succursale principale de la Banque de France depuis le milieu du XXe siècle.

Réalisée dans les années 1970, cette construction de qualité, construite autour d'un patio arboré et ouverte sur le parc, apporte au bâtiment principal, avec une grande discrétion, un complément de surfaces et permet d'accueillir une quarantaine de postes de travail.

Le projet se propose de rajeunir la totalité de ce rez-de-jardin, après mise à nu de la structure béton.

La toiture-jardin redevient un socle simple qui met en valeur la façade sur le parc de l'hôtel.

Pour compenser le manque d'éclairage naturel dans ces zones, de très grands haut-jours sont découpés dans la dalle pour apporter de la lumière.

Le plan est simplifié pour prendre la forme d'un open-space, mais distinguant des groupes de travail en « banches » de quatre postes, plus favorables à la concentration.



SIÈGE SOCIAL OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT AUXERRE (89)

Maîtrise d'ouvrage : Office Auxerrois de l'Habitat

Maîtrise d'œuvre : ATRIA Architectes - Benoît Bazerolles

Année : 2017

Superficie : 1 424 m²

Coût : 644 500 € HT

«Imaginez des bureaux où il ferait bon travailler en toute saison...»

Pour ses 40 ans, ce bâtiment fait peau neuve pour se redonner de la valeur patrimoniale.

N'imaginez plus...vous êtes devant les nouveaux bureaux de l'Office Auxerrois de l'Habitat.

Une rénovation dédiée au confort des utilisateurs.

Être l'exemple d'une réhabilitation énergétique à la veille d'un plan national sur tous les logements sociaux existants.

Maintien de l'activité durant toute la période de chantier.

Nouvelle enveloppe, nouvelle peau hyper isolante thermiquement et supprimant les ponts thermiques tout en conservant les traits de l'architecture d'origine, une trace du passé. Mise en valeur de cette architecture des années 76 qui fait partie du patrimoine de l'Office.

Une protection solaire par bris-soleil en métal déployé, apporte une lumière diffuse et tamisée. À chaque niveau, un encadrement «rouge» marquant l'accès pompier vient animer de manière ludique les façades.



FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN BOURGOGNE DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : FRAC Bourgogne

Maîtrise d'œuvre : Studio Mustard

Architecture

Année : 2015

Superficie : 1 900 m²

Coût : 1 272 600 € HT

Le projet de réserves est constitué d'une réserve, une réserve dite sensible, un atelier de restauration et un lieu de repose, composé d'une cuisine et de sanitaires. Ces différents lieux s'articulent autour d'un lieu central, dit zone de mouvement, où se fera le chargement et déchargement des œuvres, l'emballage, certaines interventions nécessaires sur les œuvres. Cet espace central accueillera également des rangements, un lieu pour le stockage des déchets, un emplacement pour le stationnement vélo. Contenant moins de 500 tonnes de matières combustibles, il n'est pas concerné par la classification ICPE 1510. Le plan des réserves nous permet une optimisation des espaces de stockage, ainsi qu'un mouvement aisé des œuvres, entrant ou sortant du bâtiment. La localisation de l'accès, de l'atelier, la morphologie des cheminements proposés, permettent une circulation et une manœuvrabilité faciles des œuvres.

La compacité du bâtiment et la rationalité du plan offrent une bonne optimisation de la surface construite.



VILLA LOISEAU DES SENS EXTENSION SAULIEU (21)

Maîtrise d'ouvrage : Bernard Loiseau

Maîtrise d'œuvre : Atelier Correai Architectes

et associés

Année : 2017

Superficie : 1417 m² + 312m² de terrasses

Coût : 5 500 000 € HT

En lieu et place d'une vieille bâtisse du centre-ville, le Relais Bernard Loiseau, s'est doté d'une nouvelle aile. Il a fallu reconstruire un immeuble sur 4 niveaux, résolument contemporain en harmonie avec l'établissement original.

Un projet très technique dans le périmètre des monuments historiques.

Le programme a été affiné au fur et à mesure des esquisses et des demandes du maître d'ouvrage.

Les espaces dédiés au corps s'organisent en un parcours sensoriel tout en courbes.

Le nouvel édifice en béton est enterré sur deux niveaux côté rue et largement ouvert, avec ses trois façades en rideaux de verre et ses terrasses avec vue sur le parc de l'hôtel.

Le mobilier, également dessiné par l'Atelier Correia et réalisé par des artisans de l'Association Bois Morvan, est lui aussi en chêne.





MAISON INDIVIDUELLE

18 opérations / 4 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

Habiter un doyenné, Saint-Vincent-des-Prés (71)	p. 58
Maison sur l'étang, Ménetreuil (71)	p. 60
La maison-jardin, Montigny-sur-Vingeanne (21)	p. 62
Maison, ancien corps de ferme, Viré (71)	p. 64

AUTRES OPÉRATIONS

Création d'un logement dans une ancienne ferme, Balaiseaux (39)	p. 66
Maison principale, Balaiseaux (39)	p. 66
Eglise transformée en maison d'habitation, Tavey (70)	p. 67
Maison Le Cerf, mise en accessibilité, Rougemont-le-Château (90)	p. 67
Extension d'un chalet bois, Larnod (25)	p. 68
La Passerelle, hôtel particulier, Dijon (21)	p. 68
Réhabilitation et extension d'une ancienne bergerie, Saint-Hilaire-en-Morvan (58)	p. 69
La maison, chemin de Marmarin, Besançon (25)	p. 69
Maison d'habitation dans la pente, Tallenay (25)	p. 70
Maison d'habitation avec patio, Besançon (25)	p. 70
Maison individuelle, rénovation et extension, Vassy-sous-Pisy (89)	p. 71
Création d'un espace de vie dans une ancienne grange, Mont-Saint-Jean (21)	p. 71
Réhabilitation de la grange d'un prieuré, Trouhault (21)	p. 72
La maison K, La-Ferté-Loupière (89)	p. 72



HABITER UN DOYENNÉ

Saint-Vincent-des-Prés (71)

Maîtrise d'ouvrage :

Mélanie et Guillaume de Rochegonde

Maîtrise d'œuvre :

Ludovic Forest

Année : 2016

Superficie : 400 m²

Coût : 680 000 € HT

Opération retenue pour :

Une architecture au service du patrimoine classé, qui donne une nouvelle vie à un monument historique.

L'insertion contemporaine de la réalisation, avenir possible des villages ruraux.

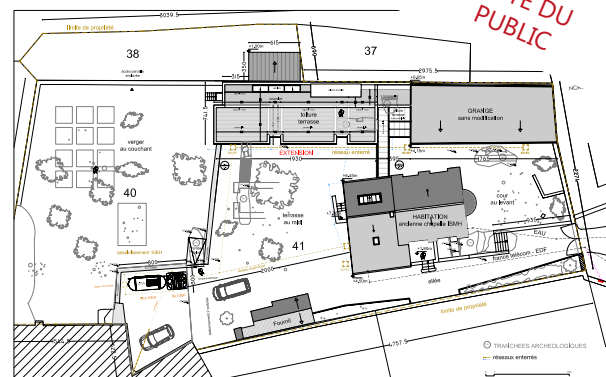
L'origine du projet naît de la rencontre en 2011 de la famille Rochegonde avec le hameau de Bézornay, son doyénné clunisien et sa chapelle du XI^{ème} siècle classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; et le lien avec l'architecte Ludovic Forest. De part et d'autre une approche commune visant à redonner à la chapelle son intégrité, et à créer une extension résolument contemporaine, tel un nouveau bastion au sein du doyénné, afin de répondre aux besoins d'une famille nombreuse.

La dimension exemplaire de l'architecture de la chapelle invite à la restitution du volume général dégagé de toutes fonctions et interprétations domestiques. Ainsi, sont restituées les caractéristiques fondamentales de la chapelle, dénaturées lors de sa mutation en habitation. Elle est dégagée de l'auvent au Sud, recentrée sur son pignon Est, débarrassée de son plancher et de son incongrue cheminée. Sa nef et son unique abside en encorbellement retrouve son intégrité sous la voûte en berceau. Ses arcatures et corbeaux sont restaurés, ses façades recomposées en accord avec l'esprit des XI^e et XII^e siècles.

En liaison directe avec l'existant restauré, mais sans impact sur la chapelle, l'extension est édifiée comme une nouvelle dépendance du doyénné. Elle se déploie à l'abri de la courtine jusqu'en limite du terrassement supérieur, englobant les constructions annexes dans sa composition. Ce mélange entre une interprétation contemporaine et les élévations en pierre des vestiges de temps immémoriaux fonde la tension du projet autour d'une passerelle tendue entre les styles et les époques, qui rend plus sensible encore la volonté de préserver et de valoriser l'existant, et de vivre commodément avec son siècle. Le projet propose alors la constitution de trois bastions, volumes simples bardés de bois, jouant de l'équilibre des masses avec la courtine. Ces trois éléments composent, sur un niveau largement vitré en rez-de-jardin, la façade Sud adossée à la courtine. Une écriture structurelle intemporelle de madriers et de planches marque l'interprétation formelle d'une architecture de fortification, non domestique, inhospitalière de prime abord, mais subtilement habitable et discrètement ouverte sur le paysage. Respectant les impératifs de préservation du site, une simple structure d'acier supporte les bastions de bois, comme autant de cellules pour la vie domestique, qui, de courtines en chemins de ronde, conduisent à la terrasse qui domine le site.



VOTE DU PUBLIC





MAISON SUR L'ÉTANG

Ménetreuil (71)

Maîtrise d'ouvrage :

M & Mme Philippe Godefroid

Maîtrise d'œuvre :

Séverin Perreaut architecte

Année : 2016

Superficie : 139 m²

Coût : 220 000 € HT

Opération retenue pour :

La réponse aux problématiques thermiques et écologiques par l'architecture et non la technologie embarquée, évitant ainsi l'obsolescence des équipements.

Une qualité d'usage qui allie sens et confort



Ce projet est issu de longues discussions avec les clients qui souhaitent habiter une maison contemporaine. Le travail architectural est issu d'une approche pragmatique du lieu et des usages. Comment habiter l'espace rural ? Quelle forme habiter ? Quelle identité architecturale ? La volonté de créer un rapport intime entre la maison et l'étang sur le terrain ainsi que la topographie ont conduit le projet vers ce vocabulaire de construction légère, une matérialité pauvre et une radicalité dans son expression plastique. Volume décollé du sol couvert de tôle acier. Le projet vise l'efficacité et la simplicité. Sa forme et sa construction s'inscrivent dans une écriture architecturale rurale, et dans un savoir-faire local. Le bois s'est donc imposé comme matériau structurel. Tous les espaces s'ouvrent largement au sud et captent les apports solaires, conduisant naturellement le projet vers un objectif PASSIF sans complexité technique. La couverture décollée permet une ventilation de la toiture et participe au confort d'été. Les eaux de pluies sont simplement dirigées en pied vers l'étang. L'impact au sol est très faible compte tenu de la construction sur pilotis. La lumière naturelle est présente dans chaque espace grâce aux impostes vitrées. Le projet est techniquement très simple bien que la mise en œuvre ait nécessité un soin dans les détails et dans la mise en œuvre. La charpente bois massif épica pour les éléments protégés et douglas pour ceux exposés constitue la structure du bâtiment à travers 11 portiques posés au sol qui supportent un mur rideau vitré au sud et des panneaux isolés en ouate de cellulose et fibre de bois sur les autres façades. Plancher et toiture sont composés de caissons également isolés en ouate de cellulose. Couplé à une VMC double flux à récupération de chaleur, un poêle à bois permet de chauffer toute la maison. Pour le confort d'été, la ventilation naturelle a été privilégiée. La composition de chaque paroi met en place systématiquement des lames d'air, un panneau de fibre de bois pare pluie, une épaisseur de ouate de cellulose, un frein vapeur, une fibre de bois dans l'épaisseur technique et un parement plaque de plâtre. Un pan incliné permet l'accès à la coursive, alors qu'un escalier en madrier de chêne conduit à l'entrée principale.





LA MAISON-JARDIN

Montigny-sur-Vingeanne (21)

Maîtrise d'ouvrage :

Monsieur et Madame Martin

Maîtrise d'œuvre :

BQ+A - Quirot / Lenoble /
Patrono architectes associés

Année : 2016

Superficie : 403 m²

Coût : 750 630 € HT

Opération retenue pour :

La renaissance de cette maison
« Manifeste » suite à un incendie.

La qualité du travail de conception des
espaces extérieurs.

Le coût maîtrisé, relativement à la
superficie importante



Les caractéristiques de la parcelle et le vécu des propriétaires renvoient au thème du jardin.

C'est pourquoi nous proposons une maison-jardin au sens où notre projet découpe en plusieurs pièces le terrain. Celles-ci sont, soit extérieures, soit intérieures, sans que les unes aient plus d'importance que les autres. De même que certaines pièces intérieures peuvent être liées à des ambiances particulières (ouverture / fermeture, clair-sombre, etc.) les pièces extérieures le sont également (jardin japonais clos, verger ouvert, etc.). L'intérieur et l'extérieur ne font donc qu'un et sont liés par un parcours continu entre les espaces et les étages qui les entremêle étroitement, faisant de l'un le paysage de l'autre. Ces principes de conception donnent aux saisons une grande importance et, dans cette logique, il était souhaitable de ne pas trop fonctionnaliser les espaces, ce qui rejoignait les préoccupations de nos clients. C'est pourquoi, à l'exception des points durs que sont la cuisine et les salles d'eau, les espaces n'ont pas de fonctionnalité trop définie, les pièces étant choisies d'abord en fonction de leur climat par rapport aux différents moments de la journée et de l'année.

La maison est donc une sorte de nappe qui s'étend sur toute la surface du terrain et qui vient au contact de ses limites. C'est aussi pourquoi elle est construite en pierre dans la continuité de son environnement bâti composé de murets et de bâtiments, eux aussi en pierre.



MAISON DANS UN ANCIEN CORPS DE FERME

Viré (71)



Maîtrise d'ouvrage :

Madame et Monsieur Cam

Maîtrise d'œuvre :

TM - atelier d'architecture Thibaut

Maugard architecte

Année : 2017

Superficie : 158 m²

Coût : 105 893 € HT

Opération retenue pour :

La nature en même temps minimaliste et généreuse de l'intervention.

La belle réinterprétation contemporaine d'un bâtiment agricole traditionnel.

Le dialogue entretenu avec le paysage.



Du zinc, le Maire et une extension de 8,4 m²

En paraphrasant le titre du film « l'Arbre, le Maire et la Médiathèque » réalisé par Éric Rohmer en 1993, je souhaite dans cette notice architecturale exprimer le long processus de cette première commande de l'agence.

Chapitre I : Viré 71260 Saône-et-Loire une petite commune sur les coteaux du Mâconnais, un ancien corps de ferme mono-orienté au Sud et une façade Nord aveugle. Un jardin en partie Nord inaccessible depuis les pièces de vie, 3 pommiers et de très belles vues sur les coteaux des vignobles environnants.

Chapitre II : Des clients confiants, un budget correct, des attentes en architecture contemporaine. Des volumes intérieurs intéressants, une circulation compliquée entre les espaces.

Chapitre III : Proposition d'une clarification des espaces intérieurs, décroisement des espaces. Construction d'une extension de 8,4 m² ossature bois, bardage zinc teinte anthracite, une large fenêtre ouverte sur les coteaux du Mâconnais et une porte d'accès au jardin.

Chapitre IV : Un règlement d'urbanisme datant de 1968, des prescriptions obsolètes, un document dactylographié... Dépôt d'une déclaration préalable, engagement de pourparlers avec Monsieur le Maire, 4 mois d'échanges. Incertitude sur la suite du projet.

Chapitre V : Appel téléphonique, accord de la Mairie, un soulagement immense !

Chapitre VI : Consultation des entreprises, des rencontres éphémères, beaucoup de déplacements sur site.

Chapitre VII : 8 mois de chantier, des entreprises locales, des échanges humains passionnants. Une livraison en temps, des clients satisfaits : « la maison est très agréable, merci ».

Coup de coeur
du Jury



CRÉATION D'UN LOGEMENT DANS UNE ANCIENNE FERME BALAISEAUX (39)

Maîtrise d'ouvrage : *Géraldine Walsh*

Maîtrise d'œuvre : *Sevin Kayi Architecte*

Année : 2015

Superficie : 430 m²

Coût : 840 000 € HT

La ferme avait une surface de 430 m². En souvenir de son enfance, la propriétaire souhaitait rénover et restructurer cette ferme familiale pour en faire une maison d'habitation confortable tout en respectant son histoire (forme de quelques fenêtres, puits dans la cour, gabarit et volume).

Rez-de-chaussée : séjour, repas, cuisine, WC, laverie, 2 chambres avec chacune une salle de bains, véranda.

Etage : mezzanine- salon, WC, chambre d'invité, une grande chambre-dortoir pour les enfants, 1 salle de bains, 1 salle d'eau.

Côté route, il y a un appartement pour le gardien.

Pour assurer la luminosité, un équilibre et une vue importante depuis la mezzanine, on a créé une ouverture sur le pignon et quelques velux pour les chambres.

Matériaux : charpente, poutres en chêne massif apparentes, tuiles spéciales à l'ancienne. Sol en pierre naturel, chauffage au sol électrique, un poêle nordique complète le caractère de campagne.



MAISON PRINCIPALE BALAISEAUX (39)

Maîtrise d'ouvrage : *Géraldine Walsh*

Maîtrise d'œuvre : *Sevin Kayi Architecte*

Année : 2017

Superficie : 136 m²

Coût : 340 000 € HT

Le bâtiment existant était à usage d'habitation, de construction traditionnelle, simple, sans confort, humide, avec un chauffage précaire.

La propriétaire souhaitait rénover ce bâtiment dans l'aspect caractéristique de la Bresse. Ceci pouvait faire en rappel des souvenirs de son enfance passée dans cette région limitrophe.

Madame WALSH, propriétaire de la ferme rénovée à côté pour l'habitation, voulait transformer cette maison pour un usage de loisirs, jeux, et détente pour ces enfants.

En respectant le gabarit, et le volume essentiel, on a créé quelques velux qui donnent une lumière zénithale sur l'espace de jeux, la mezzanine, et une ouverture sur le pignon pour avoir une vue importante depuis la mezzanine vers l'extérieur.

L'ensemble bâtiment a trois parties :

- 1 - double garage (voitures et vélos)
- 2 - espace de jeux avec mezzanine de repos, lecture, sanitaires, douche
- 3 - espace bricolage et cuisine pour l'été



ÉGLISE TRANSFORMÉE EN MAISON D'HABITATION TAVEY (70)

Maîtrise d'ouvrage : *Guillaume Aubel et Marie-Amélie Aubel*

Maîtrise d'œuvre : *Beluga Studio*

Année : 2017

Superficie : 180 m²

Coût : 167 000 € HT

L'intérêt de cette église est à la fois son histoire et son volume simple, rationnel et sans fioriture. (reconstruction hâtive d'après-guerre).

Je souhaitais la réhabiliter en logement et bureau sans avoir à trop la malmener. Il m'importait également de respecter le village et l'Église. L'idée a ainsi été de créer à l'intérieur une structure indépendante en bois pour respecter au mieux le site. Pas ou peu de stabilité était nécessaire, l'ossature bois étant protégée des intempéries. La structure et le plancher bois n'occupent pas la totalité de la surface afin de conserver une partie de l'ambiance d'origine.

Cette disposition permettra au bâti de retrouver, si besoin, son aspect et fonction originels en retirant les structures bois.

Les failles, marques visibles de l'extérieur sont l'agrandissement vertical de trois ouvertures. Elles permettent de faire pénétrer la lumière au cœur du projet et d'ouvrir quelques vues ponctuelles, scénographiées, sur l'extérieur.



MAISON LE CERF MISE EN ACCESSIBILITÉ ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU (90)

Maîtrise d'ouvrage : *Bernard Canonne*

Maîtrise d'œuvre : *Beluga Studio*

Année : 2016

Superficie : n.c.

Coût : 80 000 € HT

L'hypothèse d'installer l'ascenseur dans l'existant fut rapidement écartée. Cette bâtisse de caractère proposait un accident architectural en façade, un renforcement, qui a permis d'y loger l'ascenseur.

Ainsi, l'enjeu du projet est devenu la fabrication d'une nouvelle entrée, avec un travail du parcours depuis le jardin vers l'intérieur et de mise en scène par un traitement paysager.

L'ascenseur a été traité volontairement comme un volume rapporté, différent des façades classiques mais cohérent avec l'ensemble.

Seuls quelques rappels de l'existant comme des hauteurs et dessins de corniches ont servi de points d'accroche pour la composition. L'ascenseur devant se marier avec l'existant et ne pas prendre le dessus, des teintes sombres ont été choisies.



EXTENSION D'UN CHALET BOIS LARNOD (25)

Maîtrise d'ouvrage : Mme Thomas et M. Trudet

Maîtrise d'œuvre : *DeParisacadiz Studio*

Année : 2017

Superficie : 108 m² existant et 59 m² extension

Coût : 150 000 € HT

Cette extension est un prolongement de l'espace de vie à l'arrière du terrain, en simple RDC. Elle contient une chambre, un salon bibliothèque et la nouvelle cuisine dont le déplacement permet de libérer un espace d'entrée qui raccorde l'existant à l'extension.

L'accès au niveau de vie du chalet se faisant par un chemin peu praticable, un nouvel escalier en béton connecte le sous-sol et l'entrée principale située à l'étage.

Deux terrasses sont construites, une à l'arrière du projet en prolongement de l'extension et une en extension du balcon côté rue afin de profiter de la belle vue sur la vallée.

L'espace le plus intime étant situé à l'arrière de la maison, à l'opposé de la rue et à un niveau supérieur, il permet de connecter le salon/cuisine et chambre au jardin à l'aide de murs rideaux vitrés.

Au vu de la proximité et du surplomb de la construction voisine au nord-est, des murs béton banchés entourent la partie de terrasse qui se trouve face à la chambre parentale.



LA PASSERELLE HÔTEL PARTICULIER DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : M. et Mme Perichet

Maîtrise d'œuvre : *Godart et Roussel*

Architectes

Année : 2014

Superficie : 60 m²

Coût : 90 000 € HT

Le projet se situe dans la cour d'un hôtel particulier situé en plein centre-ville. Il consiste à relier une cuisine au premier étage à une terrasse créée sur le toit d'un bâtiment annexe situé en contrebas.

Faite d'un plancher bois et d'un garde-corps en acier Corten, cette terrasse vient contraster avec les matériaux et la rigueur du dessin de l'hôtel particulier. Les fines trames de découpes au laser dans la tôle dévoilent des symboles liés à l'histoire de la famille et du lieu. Ce travail est le fruit d'une collaboration enrichissante entre un jeune architecte et une petite entreprise dirigée par un Meilleur Ouvrier de France. Défi architectural par son contexte et défi technique par la complexité de l'assemblage, cette passerelle a apporté toute la satisfaction d'un travail bien mené.

Plus qu'un franchissement, cet ouvrage devient une passerelle entre deux époques, un trait d'union entre l'ancien et le contemporain autour duquel le lieu s'apprête à raconter une nouvelle histoire.



RÉHABILITATION ET EXTENSION D'UNE ANCIENNE BERGERIE SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN (58)

Maîtrise d'ouvrage : *Guillaume et Dominique de Saint Gerand*

Maîtrise d'œuvre : *Vincent Nodale*

Année : 2017

Superficie : 86 m²

Coût : 215 000 € HT

L'Huis au Roy est un hameau isolé composé de bâtiments agricoles anciens regroupés autour d'un petit manoir. Il accueille aujourd'hui les résidences secondaires d'une même famille. Ces différents logements s'articulent autour d'une vaste terrasse ouverte sur le grand paysage

La réhabilitation et l'extension de l'ancienne est un projet architectural en adéquation avec ce contexte fort.

Afin de maintenir la cohérence architecturale de l'ensemble, le bâtiment est réhabilité de manière traditionnelle. Néanmoins, quelques discrets éléments architecturaux signalent la contemporanéité de l'intervention.

L'extension assume sa contemporanéité. Stéréotype de la maison, le volume est simple et monolithique. Cette image est renforcée grâce à un bardage en bois ajouré et non traité uniforme sur les murs et la toiture.



LA MAISON CHEMIN DE MARMARIN BESANÇON (25)

Maîtrise d'ouvrage : *Maud et Thomas Huot-Marchand*

Maîtrise d'œuvre : *Atelier d'architecture Tardy - Olivier Tardy*

Année : 2016

Superficie : 157,6 m²

Coût : 286 507 € HT

Le terrain se caractérise par une forte pente ouvrant sur un paysage champêtre. Le projet se compose de deux volumes.

Du garage implanté côté rue, une passerelle métallique permet d'accéder à l'habitation implantée en retrait. Ce passage procure une perception lente pour entrer dans la maison.

L'agencement intérieur de la maison se développe sur deux niveaux, liés par un escalier dont le fil conducteur est une grande bibliothèque qui chemine du rez-de-chaussée jusqu'au sous-sol. Au rez-de-chaussée, le séjour offre une nouvelle vue en balcon sur les collines voisines. Au niveau inférieur, les espaces de service sont partiellement enterrés.

La maison est compacte et possède deux tonalités : chaque percement, évoquant la composition en plan, est figuré par la coloration la plus claire.



MAISON D'HABITATION DANS LA PENTE TALLENAY (25)

Maîtrise d'ouvrage : M. & Mme Braillard

Maîtrise d'œuvre : Richard Garcia Architecte

Année : 2017

Superficie : 206 m²

Coût : 295 800 € HT

Le projet s'inscrit au plus près dans la zone constructible autorisée, au Nord-Est de la parcelle en laissant un vaste espace tampon réglementaire avec la forêt. Le terrain est très pentu avec un dénivelé Nord-Sud d'environ six mètres. La construction de forme rectangulaire et couverte par une toiture terrasse, propose deux niveaux d'habitation. Toutes les pièces sont orientées Sud-Ouest pour bénéficier d'un ensoleillement optimal et s'ouvrent sur une terrasse abritée formée par le surplomb de l'étage. Les baies continues offrent un éclairage naturel et un apport thermique optimal.

Le premier étage, destiné principalement aux pièces de nuit, est pourvu de fenêtres en bandeau en façade Sud-Ouest. Le garage se situe aussi à l'étage pour s'adapter au plus près à la configuration naturelle du terrain. Une rampe d'accès suivant la pente naturelle du terrain longe la façade Nord-Est et permet l'entrée à l'aire de stationnement et à des locaux techniques.



MAISON D'HABITATION AVEC PATIO BESANÇON (25)

Maîtrise d'ouvrage : M. et Mme Colombani

Maîtrise d'œuvre : Richard Garcia Architecte

Année : 2016

Superficie : 179 m²

Coût : 311 000 € HT

L'habitation se présente de plain-pied, en forme de "U" délimitant ainsi un patio-jardin central, espace ludique à vivre cadré et intime, agrémenté d'une piscine. L'aile Est du bâti est implantée en limite de propriété sur le domaine privé et public, offrant ainsi au patio, une protection visuelle par rapport au voisinage. Cette disposition permet, pour le bâtiment central, d'obtenir une exposition Sud pour les pièces de jour prolongées d'une grande terrasse fortement abritée, et au Sud-Est pour l'aile comprenant les pièces de nuit.



MAISON INDIVIDUELLE RÉNOVATION ET EXTENSION VASSY-SOUS-PISY (89)

Maîtrise d'ouvrage : Isabelle et Frédéric Ley

Maîtrise d'œuvre : José Calvera - Martine

Girousse, Drôles de Trames, Architectes

Année : 2015

Superficie : 291 m² + 58 m² couvert/ouvert

Coût : 560 000 € HT

Situé à la sortie du village, dans une zone vierge de toutes constructions, la maison est à la limite de deux zones paysagères : un plateau agricole et un vallon boisé.

La configuration de la maison résulte de l'exploitation de la morphologie du terrain et de l'optimisation de l'orientation au sud : deux plans horizontaux, le sol et la toiture, s'inclinent, oscillent, deviennent belvédère sur la nature et rendent l'ensemble homogène. La façade en acier corten enveloppe l'existant et se transforme suivant ce qu'elle touche, opaque puis ajourée pour laisser entrevoir l'enduit existant, claustras pour le garage, grilles de protection. L'aspect final du projet est la résultante de la bonne entente et compréhension entre l'architecte et le maître d'ouvrage et le savoir-faire des entreprises.



CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE DANS UNE ANCIENNE GRANGE MONT-SAINT-JEAN (21)

Maîtrise d'ouvrage : M. et Mme Neira

Maîtrise d'œuvre : Atelier Correai Architectes et associés

Année : 2013

Superficie : 311 m²

Coût : 250 000 € HT

La « boîte dans la boîte » pour cette rénovation, permet de conserver la matérialité extérieure de la grange et d'avoir un intérieur lumineux et contemporain. Une structure bois a été créée à l'intérieur des murs existants et des prolongements extérieurs viennent former des excroissances en façade. Les nombreux percements apportent lumière et nature jusqu'au cœur de la maison. La structure permet de dissocier le neuf de l'ancien, les murs de pierre d'origine pouvant être fragiles ou insuffisamment fondés. La préfabrication d'une partie de la structure bois en atelier permet de réduire les temps de chantier.

Cette maison est conçue comme un habitat bioclimatique. Les granges ont une fonction de stockage, elles sont donc très peu ouvertes vers l'extérieur. Le parti-pris d'avoir un langage contemporain pour les ouvertures permet de dissocier le registre de l'ancien et du nouveau pour garder la lisibilité du bâtiment et des différentes interventions qui le caractérisent.



RÉHABILITATION DE LA GRANGE D'UN PRIEURÉ TROUHAULT (21)

Maîtrise d'ouvrage : M. et Mme Thin

Maîtrise d'œuvre : Godart et Roussel Architectes

Année : 2017

Superficie : 236 m²

Coût : 450 000 € HT

Travailler sur cet ancien prieuré fut pour notre agence un défi sur trois plans :

- Sur le plan architectural, en parvenant à proposer une réhabilitation contemporaine respectueuse du cadre environnant ;
- Sur le plan technique, en recomposant entièrement les planchers qui distribuaient la grange du prieuré ;
- Sur le plan financier, en se cantonnant à une enveloppe budgétaire strictement respectée.

Le projet a consisté tout d'abord à l'extérieur à proposer des percements radicalement différents de la trame existante du corps d'habitation. Encouragés par l'Architecte des Bâtiments de France, nous sommes partis sur des franches ouvertures volontairement différentes du rythme des autres fenêtres afin de souligner le caractère anachronique de l'intervention.

A l'intérieur, une superposition de trémies permet de garder la visibilité du volume originel.



LA MAISON K

LA-FERTÉ-LOUPIÈRE (89)

Maîtrise d'ouvrage : Véronique Pinsseau

Maîtrise d'œuvre : Véronique Pinsseau

Année : 2017

Superficie : 100 m²

Coût : 222 000 € HT

Vivre au milieu des arbres

La maison s'installe en fond de parcelle pour profiter d'une longue perspective de jardin et être presque invisible depuis la rue. Elle est composée de deux volumes reliés par un auvent, s'inspirant des volumétries des maisons alentours. Les façades habillées d'un bardage bois vertical à claire-voie se retournant en toiture laissent apercevoir la couleur brun/rouge de l'étanchéité rappelant celle des briques du village.

Les pièces principales éclairées sont au Sud et à l'Est, les pièces techniques au Nord.

Des plantations d'essences locales ancrent la maison dans le paysage et proposent des espaces d'ambiances différentes.

Contraintes

- zone inondable : RCH rehaussé à la cote de la crue de 1910

- sol médiocre : pieux coulés à 13 m de profondeur

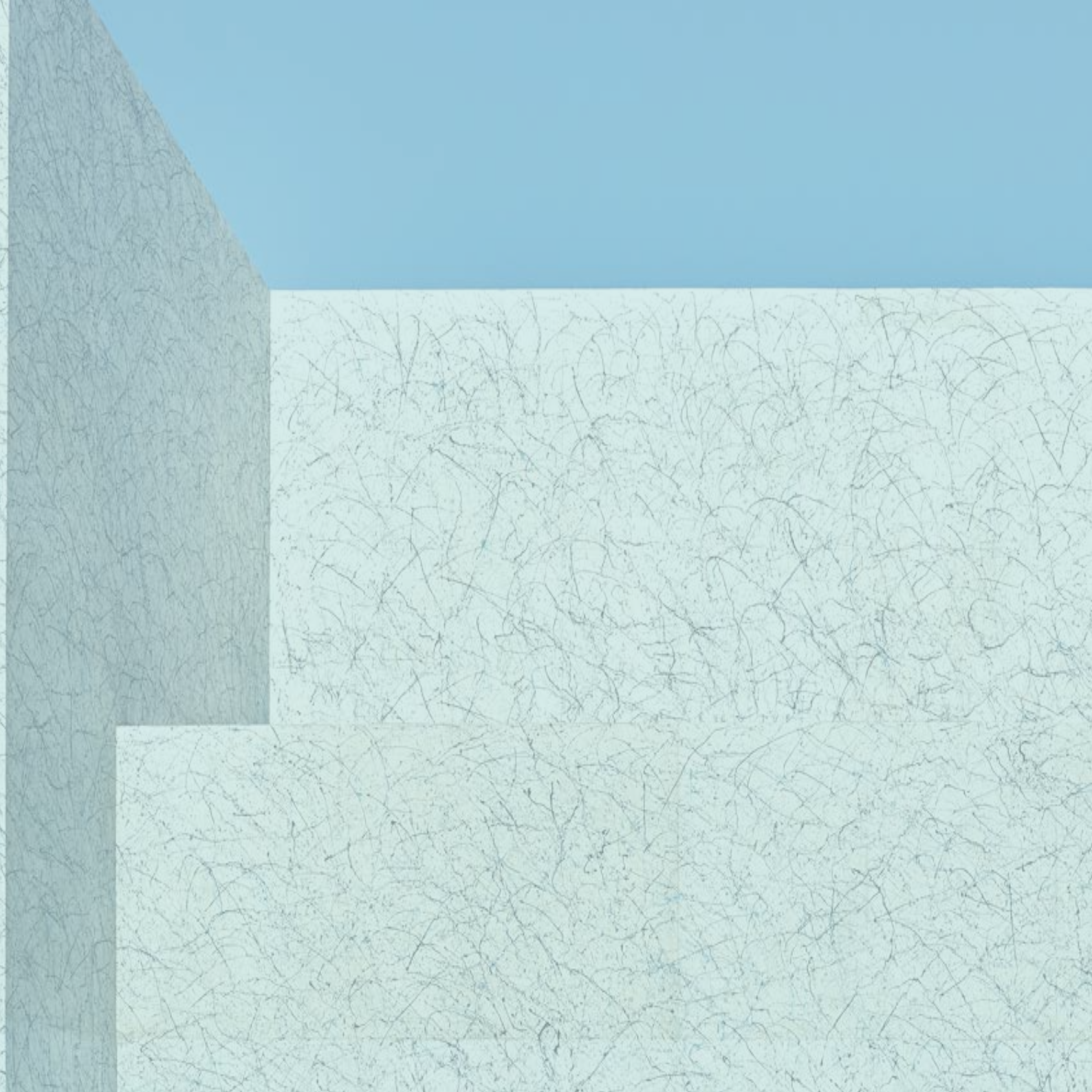
- permis de construire soumis à l'Architecte des Bâtiments de France

Atouts

- terrain arboré avec vues dégagées sur parcelles avoisnantes et sur le clocher de l'église.







ÉQUIPEMENT PUBLIC / CULTURE

13 opérations / 7 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

Espace des Mondes Polaires, Prémanon (39)	p. 76
Bâtiment d'accueil et de découvertes archéologiques, Saint-Père (89)	p. 78
Médiathèque, Pôle des Tilleuls, Besançon (25)	p. 80
Centre socioculturel Stéphane-Hessel, Nevers (58)	p. 82
Reconversion de la Filature, Ronchamp (70)	p. 84
Restructuration de l'ancien Presbytère, Lantenne-Vertière (25)	p. 86
Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre, Belfort (90)	p. 88

AUTRES OPÉRATIONS

Centre d'art et de congrès, Venarey-les-Laumes (21)	p. 90
Ludothèque et multi-accueil, Cluny (71)	p. 90
Extension du bâtiment d'accueil du Château, Brancion (71)	p. 91
Espace social, culturel et sportif, Giromagny (90)	p. 91
Musée des Nourrices, rénovation et extension, Alligny-en-Morvan (58)	p. 92
Théâtre Skenet'Eau, Monéteau (89)	p. 92



espace des mondes polaires Paul-Émile Victor

ESPACE DES MONDES

POLAIRES

Prémanon (39)

Maîtrise d'ouvrage :

CC de la Station des Rousses

Maîtrise d'œuvre :

Gilles Reichardt & Gilles Ferreux

Architectes

Année : 2017

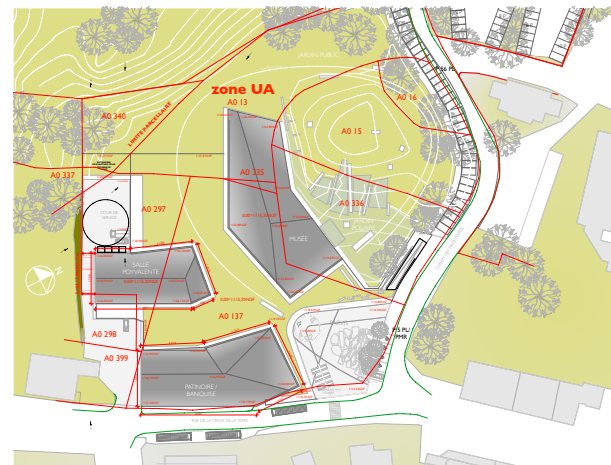
Superficie : 5577 m²

Coût : 9 812 961 € HT

Opération retenue pour:

L'accroche du bâtiment dans le village

Les ambiances intérieures soignées et accueillantes, scénographiées, parfaitement maîtrisées par les architectes



Le paysage naturel de Prémanon informe l'architecture. Elle se glisse sous le versant reconstitué de la combe et légitime son échelle dans l'émergence fractionnée de 3 volumes massifs parés d'une même veste d'écaillés de zinc. Les espaces libres prédominent au profit de jardins renaturés dans une biodiversité locale.

Cet ancrage au paysage assuré, l'architecture explore dans son intérieur une mémoire tellurique et exhume un univers imaginaire qui renvoie à une période glaciaire jurassique. Le visiteur devient explorateur, et prend pied sur le parvis unifié en granit clair dont le dessin se fracture pour se fondre en lame d'eau. Emergentes du versant, libérées de leur parure de zinc, 3 angulations lumineusement glacées suggèrent une dérive d'icebergs.

L'espace d'accueil s'unifie dans une matérialité blanche, et s'informe dans le dessin ouvert de lignes fluides.

Relayant l'éclairage naturel dispensé par la façade du parvis, une lumière zénithale tombe des failles adossées aux émergences pour qualifier, au travers l'origami d'une membrane translucide, une luminosité blanche, étale, à l'instar d'une lumière polaire. Epicentre rayonnant de l'espace intérieur, le pôle d'accueil permet d'orienter efficacement les visiteurs vers les activités culturelles, ludiques ou sportives. Le bistrot polaire, s'affiche sur le parvis dans un prolongement en terrasse, s'ouvre sur l'espace d'accueil ou le ring de la patinoire-banquise, et assure, en mezzanine sur le versant un accès pour les randonneurs.

La visite du musée exacerbe la mise en scène sensorielle qui sous-tend l'architecture de l'Espace des Mondes Polaires :

- En prologue, une traversée maritime et mémorielle invite le visiteur à l'aventure d'une expédition polaire dans des projections sonorisées d'images.

En salle d'exposition permanente, c'est l'exploration d'ilots thématiques et spécifiques mis en scène dans une dérive d'icebergs fractionnés de la banquise, et pris dans un double paysage panoramique de l'Arctique et de l'Antarctique. Libre de son parcours, le visiteur explore les différents icebergs et découvre dans leurs épaisseurs les contenus des supports de médiations. L'enfouissement de la construction, sa compacité, lui assurent une forte inertie thermique et un climat intérieur très stable, qui non seulement garantissent des conditions particulièrement favorables à la conservation des collections muséales, mais qui également réduisent fortement les besoins de chauffage de l'ensemble de l'équipement intercommunal.



BÂTIMENT D'ACCUEIL ET DE DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Saint-Père (89)

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Saint-Père

Maîtrise d'œuvre :

Atelier d'Architecture

Jean-Paul Philippon

Année : 2017

Superficie : 350 m²

Coût : 950 000 € HT

Opération retenue pour :

Une insertion fine dans le site

A travers ce bâtiment remarquable, le jury salue l'œuvre d'un des premiers architectes à penser le réemploi des bâtiments



Le principe du projet consiste à créer, dans le repli du terrain situé à l'Ouest, trois corps de bâtiment distincts avec larges toitures débordantes à faible pente accueillantes pour le public et épousant le relief. Dans l'ordre d'entrée : - l'accueil avec les commodités - l'exposition permanente - la salle polyvalente

L'accès est modifié : Le chemin mixte pour piétons et automobiles, se prolonge pour piétons seuls jusqu'au porche d'accueil. Le stationnement est organisé en amont sur une aire rectangulaire allongée le long de la limite Sud-Ouest. Une aire de service est accessible de l'autre côté du chemin, au Nord-Ouest. Entre l'accès au parking et le porche d'accueil, le chemin se prolonge, encadré d'arbres et de haies, marqué par un signal à son extrémité qui pourrait être une petite fontaine. Le porche est ouvert sur la gauche, en forme d'auvent avec billetterie et boutique à droite (vers la vue), et sanitaires à gauche, enchâssés dans le relief. Au-delà du porche, on accède à l'exposition permanente en suivant l'aménagement extérieur en terrasse semi couverte. Le parcours se prolonge à l'intérieur, en deux niveaux faiblement décalés permettant d'orienter les présentations vers la vue du site. Au-delà de la salle d'exposition permanente, l'accès à la salle polyvalente obéit au même principe. Les locaux de service sont enchâssés dans le relief et accessibles depuis la cour de service. Approche environnementale : La commune de Saint-Père s'est engagée, en tant que maître d'ouvrage, dans le projet de construire un Centre d'interprétation sur le site archéologique des Fontaines salées. Etant donné la localisation de ce projet, l'objectif recherché est une entière autonomie de ce bâtiment. Autrement dit, le bâtiment construit devra offrir l'ensemble des fonctionnalités exposées dans le programme architectural, technique et muséographique sans être raccordé à aucun réseau extérieur à la parcelle, excepté les voies de circulation piétonne ou automobile. Philosophie générale d'intervention Construire un bâtiment autonome nécessite une grande exigence en phase de conception afin que l'ensemble des choix de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre soient cohérents et compatibles avec l'objectif affiché. Ainsi, les acteurs du projet devront à tout moment privilégier des arbitrages privilégiant la sobriété





la médiathèque

MEDIATHÈQUE

PÔLE DES TILLEULS

Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Besançon

Maîtrise d'œuvre :

SCP Malcotti-Roussey

Architectes

Année : 2016

Superficie : 405 m²

Coût : 1 186 000 € HT

Opération retenue pour :

Une réponse adaptée à la problématique des quartiers bénéficiant de l'ANRU

L'ambition d'un équipement qui met la culture à la portée de tous

Le parti pris de ne pas faire table rase du passé et de s'appuyer sur l'environnement bâti existant



Situé dans le quartier de Palente-Orchamps, le Pôle des Tilleuls comprend une MJC, une salle polyvalente, une petite bibliothèque, une crèche et une épicerie sociale. Afin d'améliorer la lisibilité des services accueillis, d'agrandir sa bibliothèque et de développer de nouvelles pratiques de lecture publique, la ville de Besançon a initié sa requalification. Cette requalification se situe également dans le cadre du Plan Climat du Grand Besançon.

Le programme comprend la construction de bâtiments neufs et la réhabilitation des bâtiments existants.

Le projet et la vie du quartier : la réhabilitation du parvis permettra la requalification des entrées du pôle, une mise en valeur de la sculpture existante et l'accueil des manifestations festives extérieures.

Le Plan Climat du Grand Besançon : le projet s'est arrêté sur un compromis entre usage, performance énergétique et coût d'investissement. Le Pôle, entièrement alimenté à partir de ressources renouvelables, doit atteindre à terme des performances thermiques très élevées : avec une isolation renforcée, une VMC double flux, un éclairage LED avec gradation automatique, 4 chaudières à granulés, des panneaux photovoltaïques et une fourniture d'électricité verte.

Une signalétique spécifique a été conçue pour ce lieu, intégrant deux échelles de perception : celle de son identification dans le quartier global, afin d'amener l'utilisateur vers ce point fort, d'une part ; celle de l'information de l'utilisateur, de son guidage et de son repérage dans le lieu, d'autre part.

La façade de la médiathèque, côté promenade, prolonge et accompagne suivant une ligne aléatoire la courbe de l'allée et se développe ensuite verticalement pour former une sorte de proue, facilement repérable dans le quartier. Elle articule visuellement le pôle au quartier et le rassemble sous un même « signal ».

Dans la découpe des volumes, certaines parties intérieures sont largement exposées et transparentes.

D'autres sont plus secrètes et cachées, afin de permettre le plaisir de la découverte. L'intérieur de la médiathèque est un large espace unique et multiple, fait de coins et de recoins, avec des cadrages diversifiés sur l'extérieur.

C'est un espace ludique et convivial, s'adaptant aux besoins d'utilisateurs d'âges très hétérogènes.



CENTRE SOCIOCULTUREL STÉPHANE-HESSEL

Nevers (58)

Maîtrise d'ouvrage :

Nièvre aménagement

Maîtrise d'œuvre :

Ateliers O-S architectes

Année : 2012

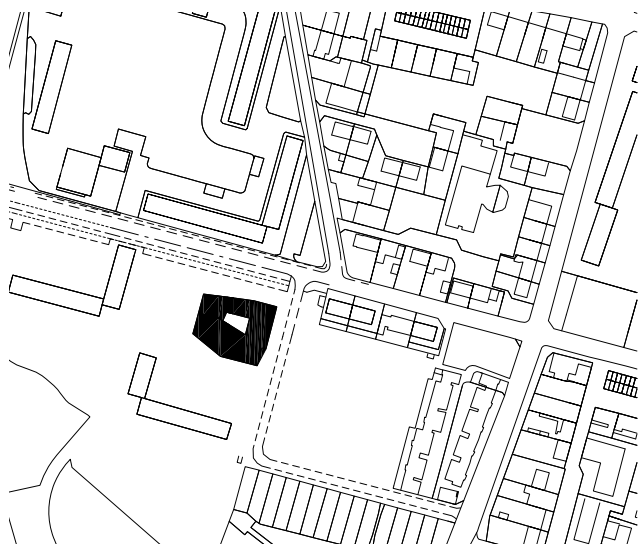
Superficie : 1613 m²

Coût : 2 561 887 € HT

Opération retenue pour :

L'impulsion donnée par l'équipement à la transformation urbaine environnante et la création d'espaces publics (amphithéâtre, toit accessible...)

Les interactions entre le bâtiment et son environnement urbain, au travers notamment des grandes ouvertures



SÉQUENCE URBAINE ET PAYSAGÈRE

Prenant place au coeur du projet de renouvellement urbain (ANRU) du quartier de la Grande Pâturée de Nevers, le nouveau Centre Polyvalent Culturel doit permettre au secteur ouest de la Ville de disposer d'un équipement pour les structures de quartier existantes, adapté à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique. Le bâtiment apporte une nouvelle lisibilité au quartier et une valorisation de son identité. L'implantation du bâtiment va préconfigurer l'organisation de l'espace public, délimité par l'avenue de Lyautey au Nord, des collectifs fraîchement ravalés à l'ouest et au Sud et un lotissement neuf à l'Est. Les éléments structurants du programme, organisés sur deux niveaux, sont : une salle polyvalente (spectacles et concerts) de 220 places assises, une salle de danse, des espaces de travail et réunion, un CLSH (centre de loisir sans hébergement, structure éducative accueillant des enfants hors temps scolaire)

PARTI ET PRINCIPES ARCHITECTURAUX

Le bâtiment a été conçu et réalisé sur la base de deux principes : densité et générosité pour la ville et les usagers. La position stratégique du centre culturel et les programmes qu'il accueille nous ont amenés à penser un projet compact et généreux dialoguant avec la ville, un prolongement de l'espace public valorisant l'identité et l'image du quartier. Un large parvis est ainsi créé au pied du bâtiment. Espace de convivialité et de rencontre, il s'étend sur le toit de l'équipement par de spacieux gradins, véritable agora dominant le quartier. Espace public accessible, à l'image d'un amphithéâtre, sa présence est à la fois discrète et expressive. Un vaste hall partiellement en double hauteur dessert l'équipement. Au rez-de-chaussée se situent la salle polyvalente, le CLSH et des espaces de travail tous largement éclairés par de multiples percements parfois dissimulés derrière le bardage en bois. Des parcours fluides et circulaires sont organisés autour d'un patio central. Faisant pendant aux gradins extérieurs, un escalier dessert le niveau supérieur qui accueille la salle de danse et des salles d'activités. Une terrasse privative est accessible aux usagers des associations. Ce bâtiment en ossature béton se drape d'un bardage bois en mélèze traité autoclave destiné, au-delà de sa durabilité, à distiller une ambiance douce et chaleureuse dans un quartier réputé difficile.





DE RONCHAMP

COUR DES ARTISANS

RECONVERSION DE LA FILATURE

Ronchamp (70)

Maîtrise d'ouvrage :

CC Rahin et Chérimont

Maîtrise d'œuvre :

Atelier Cité Architecture

Année : 2017

Superficie : 4500 m²

Coût : 5 600 000 € HT

Opération retenue pour :

Le traitement architectural et paysager de ce site industriel, qui répond aux démarches et initiatives actuelles (fablab par exemple)

La polyvalence et l'adaptabilité des espaces

La filature de Ronchamp se destine à devenir un site à vocation multiple : sociale, économique et culturelle. L'enclave usinière de la Filature est saisie comme une opportunité pour développer des activités de services aux entreprises, de nouveaux services à la population dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du tourisme. Le site initialement enclavé s'organise comme un quartier polyvalent, ouvert à tous et à tous les usages, pour créer un lieu ouvert sur le territoire intercommunal, fréquenté et générateur de liens.

La première étape de travaux a été livrée en décembre 2017 : salle de sport, locaux pour artisans, studios de répétition pour musiciens, salle d'exposition, halle couverte, belvédère en lien avec la chapelle de Le Corbusier, prairies des manifestations, espace de coworking, fablab. La seconde prévoit la livraison en 2018 d'une micro-brasserie avec espace de restauration, d'une voie verte, de jardins partagés, d'une halte vélo, d'une cuisine...

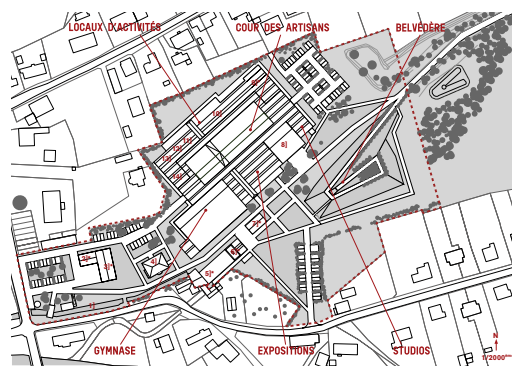
La Filature, projet pilote du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges s'inscrit plus largement dans un territoire labellisé territoire à énergie positive par le ministère de l'écologie. Son exemplarité environnementale se traduit par une gestion économique de l'espace et des ressources, une maîtrise de la consommation énergétique, une promotion des modes de déplacements doux, le développement de circuits courts, préservation de la biodiversité ordinaire, trame verte et trame bleue, utilisation des ressources du site...

Il s'agit aussi d'aménager de nouveaux espaces publics pour favoriser et renforcer les liens entre toutes les activités qu'à terme le site accueillera. Plus largement il s'agit de faire de ce site un lieu « passant » nouvelle entrée depuis Champagny, par l'aménagement du canal usinier en voie verte.

Le projet de la filature est un projet relatif, parce que relatif à un état des lieux. La filature de Ronchamp est le résultat d'adaptations successives, répondant aux contingences sans cesse renouvelées de la production. Il n'y a pas une filature mais des filatures et la nouvelle est le fruit de bris-collages successifs et de multiples amendements. Nous avons « fait avec » en utilisant les ressources du site, mais aussi les compétences disponibles, pour en décliner les variations possibles. Les réparations, les ajouts, les repentirs sont rendus visibles. S'inscrire dans la dynamique de ses différentes mutations en s'appuyant sur les nouveaux usages que la filature peut accueillir c'est inscrire la filature dans l'avenir, c'est aussi mettre en résonance, la chapelle Notre-Dame-du-Haut et le bourg, le quotidien et le singulier, la règle et l'exception.



VOTE DU
PUBLIC



RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Lantenne-Vertière (25)



Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Lantenne-Vertière

Maîtrise d'œuvre :

Architectures Amiot-Lombard

Année : 2015

Superficie : 612 m² SDO

+ aménagements extérieurs

Coût : 980 000 € HT

Opération retenue pour :

Une reconversion exemplaire tant dans la multiplicité des programmes que dans l'excellence de la conception et de la mise en œuvre

La capacité d'innovation des territoires ruraux. Le jury félicite les élus municipaux pour leur volonté de réinvestir leur centre-bourg et pour la qualité de la démarche d'organisation d'un concours d'architecture, permettant de choisir le projet le plus abouti.



Le programme comprend trois logements dans le Presbytère. Dans l'ancienne grange, une maison d'assistantes maternelles occupe le rez de chaussée, une bibliothèque et un espace d'exposition le premier étage. Sous les combles, la salle du conseil et de mariage fait office de salle associative.

Construit au début du 18^{ème} siècle, inexploité durant deux décennies, modifié et partiellement démoli, l'ancien presbytère nécessitait une réhabilitation lourde. En concertation avec le CAUE, la DRAC, et l'architecte conseil de l'État, la commune de Lantenne-Vertière décide d'organiser un concours de maîtrise d'œuvre.

Nous souhaitons rénover ce bâti dans le respect du travail de nos prédécesseurs, sans pour autant renoncer à la modernité. Nous avons pris le parti de contenir l'ensemble du programme dans les volumes existants dans un souci de valorisation du patrimoine. Les combles ont été aménagés pour l'habitation, ce qui a nécessité l'abaissement de 20 cm du plancher bois du 18^{ème} siècle. Les matériaux sont mis en œuvre de façon traditionnelle ou innovante.

L'acier Corten a été retenu pour son caractère économique et moderne. Ce choix s'inscrit dans une volonté didactique consistant en une opposition entre patrimoine architectural et modernité. À l'extérieur, l'acier Corten souligne les interventions contemporaines : nouvelles ouvertures, escalier, émergences en toiture.

Les enduits extérieurs à la chaux « à pierre vue », les enduits intérieurs isolants « chaux chanvre », les tuiles plates petit moule type monument historique ont été mis en œuvre de façon traditionnelle.

Les planchers à la française ont été conservés et remis à nu. Les nouvelles menuiseries sont réalisées en chêne sans traitement de finition. Une attention particulière a été apportée à la compréhension des phénomènes thermiques et hydriques caractérisant la relation entre le bâti et l'ambiance intérieure. Les solutions « toutes faites » (ITE, triples vitrages, étanchéité à l'air parfaite, pompes à chaleur, puits canadiens...) ont été évitées au profit d'une analyse raisonnée des besoins et des potentialités du bâti.

Avec cette rénovation, nous nous inscrivons dans la continuité de l'image d'un patrimoine bien restauré, digne et respectueux des espaces, des matériaux et des savoirs constructifs qui ont forgé l'identité du village.

Mention spéciale
du Jury





CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

Belfort (90)

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération
Belfortaine

Maîtrise d'œuvre :

Dominique Coulon & associés

Année : 2015

Superficie : 6290 m² SHOB

Coût : 6 326 000 € HT

Opération retenue pour :

Une alliance magnifiée entre art et architecture

Une réponse parfaite au programme au travers d'une réalisation forte, justement contextualisée dans le paysage

Le bâtiment est positionné sur les hauteurs de la ville. Adossé à la forêt, il se pose comme la dernière limite construite. En écho au grand paysage, il regarde le lion de Belfort positionné sur la colline d'en face. Dans ce contexte fort, le bâtiment se présente dans toute sa masse, une masse de béton gris, presque opaque. Cette masse est revêtue d'une texture inhabituelle. Une texture qui évoque le végétal ou les veines du marbre. Il s'agit d'un dripping réalisé avec deux teintes de bleu. Les jets de peinture donnent de la profondeur et une épaisseur à la peau du bâtiment. Les surfaces vibrent sous la lumière, elles semblent en mouvement, la matière n'est plus statique.

Le monolithe de béton affiche une présence énigmatique. Seul le volume de la salle de danse semble regarder le lion édifié en 1879 comme symbole de résistance face à l'ennemi. Le bâtiment condense un programme aux volumétries très diverses. Le bâtiment contient deux auditoriums, une salle de théâtre, une grande salle de danse, une bibliothèque, des salles de cours, l'administration et une multitude de studios aux volumétries et surfaces très différentes. Chaque studio dispose d'une acoustique adaptée à la pratique d'un instrument spécifique. Les espaces semblent emboîtés les uns aux autres. Les vides sont extraits de cette masse compacte. Ils mettent en relation les différents niveaux. Le hall révèle une ampleur inattendue. La bibliothèque semble suspendue elle scande la coupe pour devenir un déflecteur géant. Le patio central est le plus sombre. Par sa couleur, et son dripping en négatif, il renverse le code de l'enveloppe extérieure. Il est l'expression ultime de la densité.



CENTRE D'ART ET DE CONGRÈS VENAREY-LES LAUMES (21)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Venarey-Les-Laumes

Maîtrise d'œuvre : Dominique Coulon & associés

Année : 2015

Superficie : 1646 m²

Coût : 3 600 000 € HT

Le projet s'étire le long des voies ferrées. Labellisé « pôle d'excellence rural », le bâtiment contient des programmes très différents rassemblés dans une enveloppe unitaire et dynamique. Le volume supérieur semble flotter sur un socle presque transparent. Les portes à faux accentuent la dissociation des différents plis et offrent autant de facettes qui captent les lumières rasantes liées à l'orientation. La peau opaque légèrement percée est décomposée en autant de triangles qui sont parfois mats ou brillants, et déstructurent les volumes de base. Il s'agissait de protéger ces lieux exposés aux nuisances fortes des trains de marchandises et du TGV qui passe à grande vitesse. Les transparences du rez-de-chaussée sont organisées pour que le rapport aux voies ferrées soit constant et pris comme un événement dynamique. Par ses volumétries, le projet exprime une identité forte dans le paysage, il se pose comme marqueur d'une volonté politique ambitieuse.



LUOTHÈQUE ET MULTI-ACCUEIL CLUNY (71)

Maîtrise d'ouvrage : CC du Clunisois

Maîtrise d'œuvre : SCPA Bernard Coudeyre Rey

Année : 2017

Superficie : 481 m²

Coût : 1 055 500 € HT

Ces 2 bâtiments en ossature bois en secteur protégé, avec label Bepos Effnergie, s'organisent autour du mur de l'ancien quai de la gare de marchandise. La volumétrie et le calepinage des façades des bâtiments évoquent les anciens wagons qui occupaient jadis le site.

Toute l'ambiance du projet est créée grâce aux rapports / tensions qui sont créés entre le mur du quai et les bâtiments «wagons» que l'on retrouve tantôt accolés, tantôt en retraits, tantôt en surplombs, tantôt enterrés.

Le mobilier intérieur a été dessiné sur mesure. On note notamment les cloisons bois vitrées servant de vestiaire et les fenêtres habitables, formant table de jeu ou assises, sous lesquelles viennent rouler des tiroirs de rangement.

Le projet a été construit en 14 mois avec un recours significatif aux entreprises locales.

Les matériaux locaux, notamment essences de bois ont été privilégiés.



EXTENSION DU BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CHÂTEAU BRANCION (71)

Maîtrise d'ouvrage : Association

La Mémoire Médiévale

Maîtrise d'œuvre : Frédéric Faucher Architecte

Année : 2012

Superficie : 121 m²

Coût : 150 498 € HT

Jusqu'en 2012, les visiteurs étaient accueillis dans un ancien four à pain d'une surface d'environ 8 m². Sa configuration ne permettait pas un accueil optimal.

Le nouveau bâtiment d'accueil présente une ambition affichée. Il permet à l'association de développer ses activités et conforte le rôle de Brancion comme un des pôles touristiques majeurs du Tournugeois et de la Bourgogne du Sud.

Le nouveau bâtiment, d'une surface de 120 m², facilite l'accueil et la circulation des visiteurs. Le poste d'accueil, situé face à la place du village, est vu des touristes qui n'hésitent pas à s'informer sur le château, le site et la région. Le four à pain a été conservé et prolongé de deux murs en pierres apparentes dans lesquels sont venues s'installer des baies vitrées permettant l'entrée au niveau bas et le démarrage de la visite au niveau supérieur.

Ce projet a très bien été reçu par l'Architecte des Bâtiments de France et la DRAC.



ESPACE SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF GIROMAGNY (90)

Maîtrise d'ouvrage : CC

des Vosges du Sud

Maîtrise d'œuvre : CP Malcotti-Roussey Architectes

Année : 2017

Superficie : 3 400 m²

Coût : 5 839 500 € HT

Pour le nouveau bâtiment, construit sur deux niveaux, le parti a été pris d'entourer le théâtre existant pour en faire le centre de gravité d'une nouvelle composition.

L'édifice est devenu un signal, auquel la toiture reprofilée du Théâtre sert de balise.

L'ensemble des secteurs et le théâtre s'articulent autour d'un seul espace distributif : le hall/parvis, place généreuse à double hauteur. Il est lieu d'accueil, de passage mais aussi de détente et d'échanges.

La forte compacité du bâtiment a permis de lui appliquer les principes bioclimatiques de base et d'optimiser confort d'été et apports solaires pour chaque façade.

Ce projet a permis, en outre, le réaménagement de l'espace public extérieur qui le jouxte et de repenser sa liaison avec le village.



MUSÉE DES NOURRICES RÉNOVATION ET EXTENSION ALLIGNY-EN-MORVAN (58)

Maîtrise d'ouvrage : CC Morvan Sommets et
Grands Lacs

Maîtrise d'œuvre : Atelier Correai Architectes et associés

Année : 2016

Superficie : 540 m²

Coût : 1 070 000 € HT

Cette bâtisse typiquement morvandelle est acquise par la Communauté de Communes en 2012.

Ce lieu est à la fois un lieu de mémoire, de ressources et de convivialité. La programmation complexe (comprenant des chambres d'hôtes) permet de dynamiser le village tout en mutualisant le besoin humain pour la gestion du lieu.

À l'instar des nourrices drapées de dentelles, le bâtiment s'habille de blanc et garde la toiture traditionnelle en ardoise. À l'intérieur également des murs blancs peints lors d'un atelier participatif.

Pour la rénovation, seuls les murs périphériques ont été conservés pour lancer une grande rampe qui accompagne le visiteur dans l'histoire. Le parcours est ponctué de petites maisons, de tailles et de formes variées, qui abordent une thématique différente. Le cheminement est pensé comme dans un village, entre rues, ruelles, escaliers et raccourcis.

Les chambres d'hôtes reprennent la forme archétypale des petites maisons du musée.



SKENET'EAU / THÉÂTRE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS MONÉTEAU (89)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Monéteau

Maîtrise d'œuvre : Architecte(s)

Romain Viault

Année : 2015

Superficie : 1 846 m²

Coût : 5 700 000 € HT

Le théâtre de Monéteau fait écho à la villa Montmorency, bâtiment néoclassique. Elle est un appui naturel et fondamental, tant architecturalement que fonctionnellement. La scène en reprend le volume, l'orientation et les teintes. Habituelle "boîte noire" devenue blanche, elle est l'élément fondateur du projet.

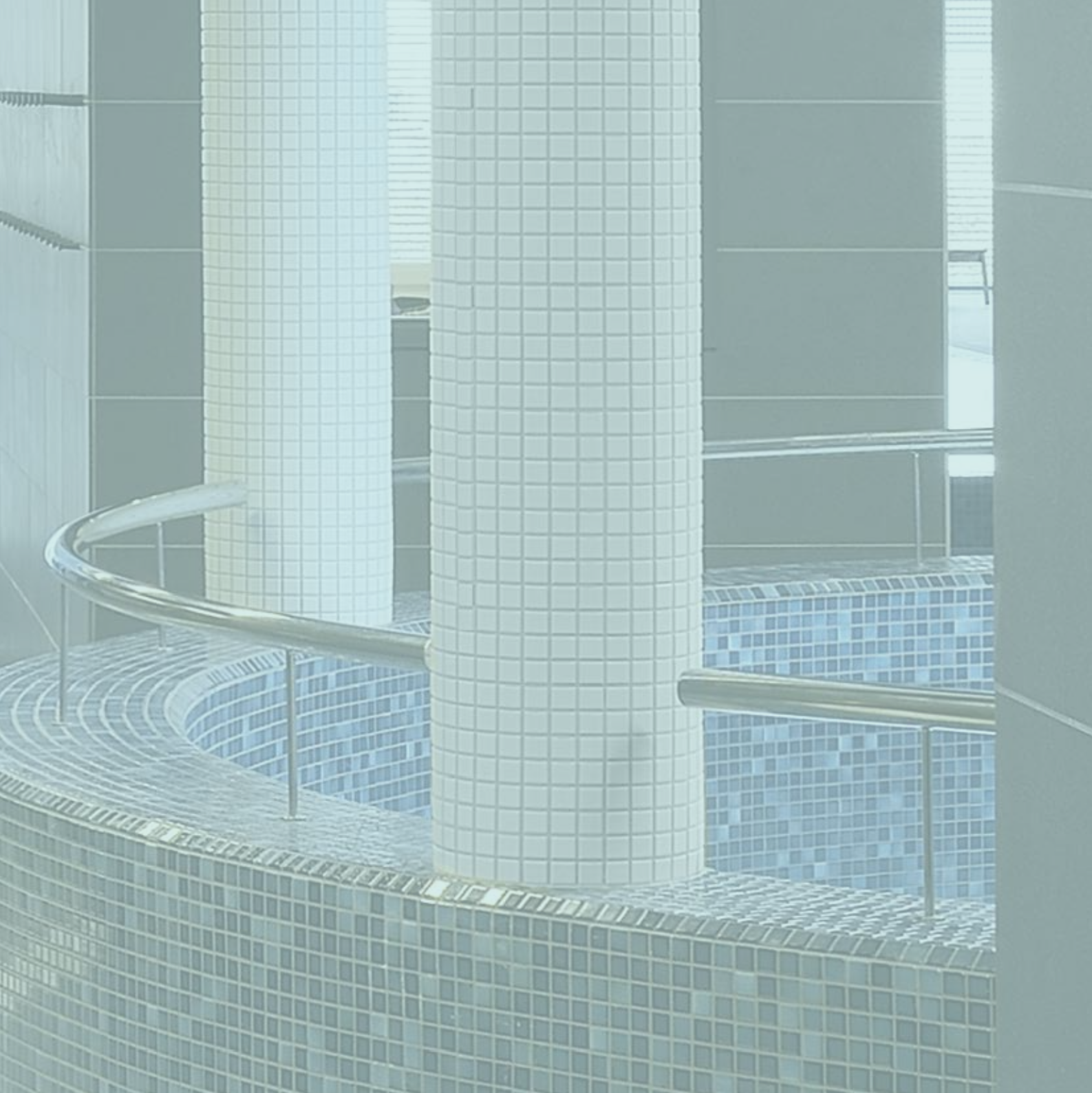
9000 catadioptrés esquissent une farandole inspirée d'une peinture de Léo Lelée. Le théâtre s'illumine au couchant. L'enveloppe de polycarbonate translucide diffuse la lumière. Les espaces périphériques sont lumineux et ouverts sur l'extérieur. Ils contrastent avec l'écrin de la salle, intime, chaleureuse, le chêne clair s'associant au velours d'un noir profond.

La salle est un espace unique conçu pour répondre à la pluridisciplinarité du lieu : théâtre, cabarets, banquets. La scène s'ouvre sur le paysage et des cloisons mobiles assurent l'occultation de la lumière et renforcent l'isolation acoustique.

Les espaces extérieurs prolongent les éléments structurants de l'édifice.







ÉQUIPEMENT PUBLIC / SANTÉ

7 opérations / 1 retenue

OPÉRATION RETENUE

Nouveaux Thermes, Salins-les-Bains (39) | p. 96

AUTRES OPÉRATIONS

Pôle de santé, Lure (70) | p. 98

EHPAD Fernand-Michaud, Levier (25) | p. 98


Centre de rééducation fonctionnelle PASORI, extension, Cosne-sur-Loire (58) | p. 99

Maison d'accueil rurale pour personnes âgées, Arc-et-Senans (25) | p. 99

Unité de psychiatrie infanto-juvénile, Semur-en-Auxois (21) | p. 100

Unité Alzheimer EHPAD, Saint-Amour (39) | p. 100



ermaSalina 



NOUVEAUX THERMES

Salins-les-Bains (39)

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Salins-les-Bains

Maîtrise d'œuvre :

SCP Malcotti-Roussey

Architectes / Atelier Arcos Architecture

Année : 2017

Superficie : 4000 m²

Coût : 10 161 000 € HT

Opération retenue pour :

L'insertion fine dans le site de cet équipement à la superficie importante, en position de promontoire.

L'articulation des volumes qui donnent à l'équipement un aspect presque intimiste malgré son ampleur.



Construit sur un promontoire, au centre du « grand paysage » constitué par le Mont Poupet et les forts Belin et Saint André, le bâtiment des nouveaux thermes est un enjeu architectural et urbain important pour la ville de Salins les Bains, dont il marque l'entrée Nord, au point de jonction entre ville ancienne et constructions plus récentes.

Côté ville ancienne, le bâtiment est ajusté au sol et peu haut. Sa volumétrie morcelée évite la rupture avec les bâtiments environnants. Côté entrée de ville, il surplombe, il s'affirme dans sa singularité : c'est un objet à part entière, qui fait signe.

Ce bâtiment, largement perçu de haut, est composé de strates diversement découpées, épousant la topographie du terrain, n'offrant que des perceptions partielles et cassant l'effet de « masse » de ce programme de 4000 m². Seules la proue au Nord et l'entrée sont véritablement « écrites », afin de donner une image forte des Thermes et de la ville. Les volumes rectangulaires, de hauteurs, dimensions et orientations variées, rendent lisible l'organisation de l'édifice. La structuration du bâti a été guidée, d'autre part, par le souci de créer un équipement attractif et convivial, associant clarté de lecture et souplesse d'utilisation. Elle se répartit sur deux niveaux :

- Un étage technique, le rez-de-jardin, s'étend sur 1500 m² et comprend l'ensemble des installations techniques de l'établissement.

- Un étage entièrement dévolu à l'accueil du public, sur 2500 m² en rez-de-chaussée. La composition compacte de l'ensemble des bassins et des cabines s'y organise autour d'un « carrefour » central, à partir duquel se distribuent les différents secteurs de l'établissement : l'espace thermo-ludique, l'espace thermal et les espaces fonctionnels.

Les circulations, généreuses, les transparences et les percées visuelles sur les extérieurs, permettent un repérage facile et une déambulation naturelle à travers l'établissement. Une vêtue de panneaux métalliques gris clair et mats, soigneusement « dessinée » habille l'ensemble des volumes et façades et en assure la sérénité. Les murs rideaux, brise-soleil et menuiseries sont réalisés en profils aluminium laqués brun foncé.

Les parties visibles du niveau technique sont en béton lasuré brun foncé : ils en affirment ainsi le rôle de socle de l'établissement. Les toitures non accessibles, visibles depuis le haut, forment la cinquième façade et sont partiellement végétalisées.

Des capteurs photovoltaïques permettent de profiter des apports solaires dans un site libre de tout « masque ».



CRÉATION DU PÔLE DE SANTÉ LURE (70)

Maîtrise d'ouvrage : CC du Pays de Lure
Maîtrise d'œuvre : Thierry Gheza architecte
DPLG

Année : 2017

Superficie : 770 m²

Coût : 1 239 300 € HT

Dans un souci de pérennisation de l'offre de santé, la collectivité a porté le projet de création d'un pôle de santé. Le choix d'implantation du bâtiment sur le site de l'hôpital permettra de répondre à un double enjeu : mutualiser les moyens de l'hôpital et renforcer l'image de l'hôpital par la participation à un projet « pilote », de mutualisation public/privé.

La volumétrie de ce projet est la résultante des contraintes de programme conjuguées avec le terrain mis à disposition pour ce Pôle de Santé. Le projet se compose de deux niveaux et présente deux volumes. L'ensemble crée un jeu de toitures qui viennent s'imbriquer pour former le volume final.

La toiture, résultante des contraintes de géométrie de la parcelle, se présente par ses plis comme un origami.

Un large auvent protecteur au Nord, à l'aplomb de la façade d'entrée, signe l'entrée du site et compense la prédominance de volume de l'hôpital.

Cette dichotomie architecturale entre l'hôpital existant et ce nouveau projet évite de lire celui-ci comme une annexe, mais bien comme une véritable entité.

Le bâtiment sera l'écrin d'une des plus belles actions : celle de s'occuper de l'autre...



EHPAD FERNAND-MICHAUD LEVIER (25)

Maîtrise d'ouvrage : CHI de Haute Comté
Maîtrise d'œuvre : Atelier Paillard Philippe +
Paillard Archi & C

Année : 2016

Superficie : 6 025 m²

Coût : 5 821 000 € HT

L'EHPAD se présente sous la forme de petits bâtiments à toitures 2 pans et des toitures plates végétalisées pour une intégration sans heurts avec le voisinage.

La morphologie du projet se présente grossièrement sous la forme d'une étoile à 4 branches avec les accès et services communs situés au centre.

Cet ensemble cohérent pour les résidents, visiteurs et riverains présente une adaptation à la topographie en créant un parking couvert qui permet de dégager un espace foncier considérable, de libérer de toute contrainte l'aménagement futur et de réduire considérablement les surfaces imperméabilisées.

L'accès principal est un parvis vert sans clôture pour créer un environnement accueillant et éviter l'effet « carcéral ».

Chaque chambre bénéficie d'ensoleillement. La salle restauration-grand salon, plein sud, donne sur un vaste parc ensoleillé pourvu d'un kiosque, de jeux pour enfants et d'un verger. Le hall d'entrée, la place du village, bénéficie d'un éclairage naturel venant en partie haute pour une bonne diffusion de la lumière.



CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE PASORI COSNE-SUR-LOIRE (58)

Maîtrise d'ouvrage : Centre de rééducation
fonctionnelle PASORI

Maîtrise d'œuvre : EURL Éric Arsenault

Année : 2017

Superficie : 3 200 m²

Coût : 5 800 000 € HT

Le projet s'inscrit sur un terrain en pente avec de multiples fonctions qu'architecte et maître d'ouvrage ont déployé sur 4 niveaux dans une étroite collaboration de programmation.

La contrainte de conserver une voirie de desserte a favorisé un projet fragmenté en deux volumes évitant ainsi l'aspect trop monumental d'un seul bâtiment.

Le petit bâtiment en avant-poste se termine par un toit terrasse accessible avec jardin et petit observatoire en promontoire.

Le grand bâtiment présente un décroché au niveau de l'entrée faisant office de porche. Son toit terrasse est entièrement dévolu au prolongement extérieur de la cafétéria. Ces jardins, inconcevables au rez-de-chaussée faute de place, offrent sur les hauteurs du projet un cadre de détente sécurisé.

Toutes les baies permettent de voir en extérieur en position debout, assise ou dans un lit. Un bow-window en saillie sur le paysage a été réalisé pour la baie sur rue de la cafétéria.



MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES ÂGÉES ARC-ET-SENANS (25)

Maîtrise d'ouvrage : SIVU MARPA Arc-et-Senans

Maîtrise d'œuvre : Atelier Tequi Architectes

Année : 2014

Superficie : 1200 m²

Coût : 2 430 640 € HT

La présence des Salines à 150 m du terrain, est évidemment décisive dans la configuration du projet.

Le paysage marque également le terrain par sa présence : les coteaux de la vallée de la Loue au sud et à l'ouest, les parcelles agricoles séparées par des haies et bosquets. La MARPA se compose de deux bâtiments implantés en accent circonflexe et reliés par une circulation fermée, limitant ainsi les vis-à-vis et offrant à chaque logement et aux parties communes une relation privilégiée avec le paysage.

Ces bâtiments de plain-pied, encadrés d'espaces verts, sont couverts par de grandes toitures en zinc à faible pente. Le béton teinté en ocre/gris est travaillé avec une matrice faisant apparaître un veinage horizontal, rappelant la sédimentation de la pierre mise en œuvre aux Salines et sur d'autres bâtiments anciens du secteur.



UNITÉ DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE SEMUR-EN-AUXOIS (21)

Maîtrise d'ouvrage : Centre hospitalier de
Semur-en-Auxois

Maîtrise d'œuvre : UBIK Architectures

Année : 2016

Superficie : 1700 m²

Coût : 3 100 000 € HT

Un volume construit et continu, orienté sur une ligne parallèle à la limite sur la rue, regroupe les locaux de consultation, d'accueil et ceux de l'hôpital de jour. C'est la "colonne vertébrale" de l'établissement. L'échelle des bâtiments résulte d'un ajustement du point de vue de la topographie et de l'intégration avec l'environnement bâti.

Le projet décline le bâtiment suivant deux traitements pour souligner la concordance des volumes et la cohérence de l'enveloppe construite. La nappe, ensemble continu qui suit la pente du terrain, est recouverte d'un parement bois sur toute sa longueur. Greffés sur cette nappe, les volumes abritant le CMP, l'école, le CATTP et les quatre groupes sont traités de manière plus minérale, avec un enduit texturé plus clair. Fil conducteur pour la mise en relation de ces différents éléments, des touches de couleur se retrouvent posées sur l'ensemble des façades.

L'équilibre et l'unité de forme sont trouvés dans l'écriture architecturale et la colorimétrie des façades.



UNITÉ ALZHEIMER EHPAD SAINT-AMOUR (39)

Maîtrise d'ouvrage : EHPAD Saint-Amour

Maîtrise d'œuvre : Gilles Reichardt & Gilles Ferreux
Architectes

Année : 2014

Superficie : 1182 m²

Coût : 1 832 727 € HT

Quatre intentions majeures déterminent l'organisation et la forme architecturale du projet : une architecture qui participe aux thérapies prodiguées, une organisation fonctionnelle au service des activités spécialisées, une architecture qualifiée dans sa juste insertion dans le parc de l'Hôpital, et des choix de construction qui conduisent à une sobriété énergétique, une structure évolutive, des matériaux sains, et une construction pérenne aux coûts de maintenance limités.

Le bâtiment s'inscrit dans le parc de l'ancien hôpital, dans le prolongement de ses terrasses jardin. Sa présence se qualifie par le traitement boisé des façades, et le jeu ponctuel de surélévation de toiture fractionnant la volumétrie horizontale.

Les terrasses et cheminements accessibles se bordent de murets qui soutiennent les jardins surhaussés pour permettre la hauteur requise pour la pratique du jardinage par les résidents.

L'organisation fonctionnelle, les équipements, répondent précisément au travail itératif de concertation développé tout au long de la réalisation avec le personnel administratif et le personnel soignant.







ÉQUIPEMENT PUBLIC SPORT LOISIRS TOURISME

5 opérations / 2 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

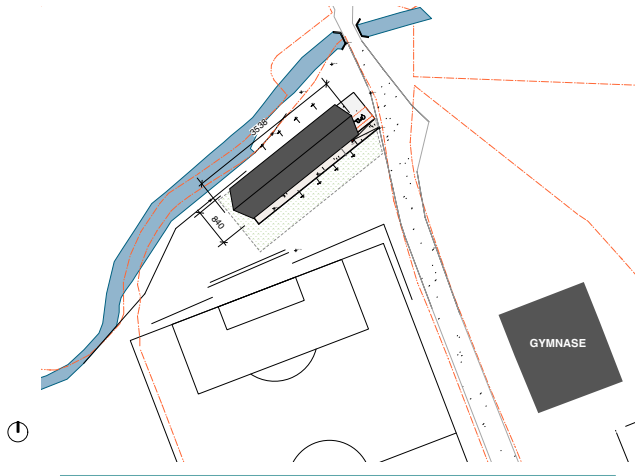
Construction de la salle du Chambon, Marmagne (71)	p. 104
Complexe sportif Véronique-Pecqueux-Rolland, Longvic (21)	p. 106

AUTRES OPÉRATIONS

Bâtiment d'accueil de la Planche des Belles Filles, Plancher-les-Mines (70)	p. 108
Base nautique, Lure (70)	p. 108
Office du Tourisme, Noyers-Sur-Serein (89)	p. 109

CONSTRUCTION DE LA SALLE DU CHAMBON

Marmagne (71)



Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Marmagne

Maîtrise d'œuvre :

AMD architectes-ingénieurs

Année : 2016

Superficie : 150 m²

Coût : 266 877 € HT

Opération retenue pour :

La qualité de cette réalisation qui démontre la capacité d'inventivité et d'innovation y compris en secteur rural, au travers d'un programme multiple



Ce bâtiment, outre l'accueil du bureau et de la salle de réunion de l'association du «Football Club de Marmagne», est un petit équipement à part entière qui peut servir lors des manifestations du village (brocante, carnaval, soirées...), ou d'événements privés (anniversaires, réunion de famille...). La large terrasse en continuité de l'espace intérieur est particulièrement propice à ces usages. Le bâtiment est avant tout un projet de charpente. La forme ondulante de la toiture en ardoise répond aussi bien au relief alentour, aux exigences du PLU, qu'à la volumétrie variée des espaces intérieurs. Elle s'inscrit également dans un marquage territorial à l'échelle de la vallée, faisant écho au gymnase d'Étang-sur-Arroux ou encore de la salle des fêtes de Moroges, tous deux recouverts d'ardoises ondulantes. Le bâtiment s'organise autour d'une large poutre centrale triangulée, dont la membrure supérieure est courbée pour créer l'ondulation de la toiture.

Les chevrons forment directement la surface réglée de la toiture, supportés en leur centre par une contrefiche appuyée sur la membrure inférieure de la poutre. Afin de suspendre le moins longtemps possible l'activité du bâtiment, le choix s'est porté sur une construction principalement en bois. Seules les fondations et les dalles de sol sont en béton. Les élévations sont en mur ossature bois qui ont été livrés finis sur le chantier. L'isolation en fibre de bois et les panneaux de fermetures laissés bruts ont été posés en atelier. Il n'aura fallu que 16 jours à l'entreprise Nugues de Dompierre-les-Ormes pour lever les murs à ossature bois, mettre en place la charpente (dont chaque chevron est unique) et rendre le bâtiment hors d'eau. Pour la finition, les parties abritées du bâtiment sont recouvertes de tasseaux ajourés verticaux en douglas du Morvan. Le reste du bâtiment étant recouvert d'une isolation en fibre de bois recouverte d'enduit minéral.





COMPLEXE SPORTIF

Longvic (21)

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Longvic

Maîtrise d'œuvre :

Dietrich | Untertrifaller Architekten

Atelier d'Architecture

Sénéchal-Chevallier - Auclair - Park

Année : 2016

Superficie : 4439 m²

Coût : 5 146 927 € HT

Opération retenue pour :

L'intégration de cet équipement volumineux dans son site.

Une réponse architecturale adaptée à l'imaginaire des espaces périurbains du XXI^{ème} siècle.



Avec son terrain de jeu et ses gradins semi-enterrés, le complexe sportif Véronique Pecqueux-Rolland s'intègre harmonieusement dans une composition urbaine hétérogène. Malgré un programme dense, sa volumétrie n'est pas massive. L'enveloppe en aluminium anodisé et la longue façade modulée par de subtiles inflexions lui confèrent de la légèreté et concourent à son insertion dans le milieu environnant. L'effet de prisme de l'enveloppe se prolonge jusqu'à la toiture ; avec sa végétalisation extensive, celle-ci devient une cinquième façade visible de loin. Les usagers arrivant de plusieurs directions, les façades ne sont pas hiérarchisées.

La compacité du volume répond à la volonté d'atteindre une haute performance énergétique. Les matériaux locaux, essentiellement le bois, sont privilégiés pour la construction. Les nombreuses transparences ouvrent une vue plongeante dans le cœur du complexe, permettant aussi aux passants de suivre du dehors les événements sportifs et, inversement, au public de garder un lien visuel avec l'extérieur. Par la clarté de son organisation spatiale, l'abondance de lumière naturelle, la simplicité des traitements intérieurs, cet équipement omnisport offre des conditions d'entraînement et de compétition idéales aux équipes locales, aux sportifs amateurs et aux élèves des écoles. Les multiples relations qu'il établit avec la ville lui donnent une dimension d'équipement public remarquable.



BÂTIMENT D'ACCUEIL DE LA PLANCHE DES BELLES FILLES PLANCHER-LES-MINES (70)

Maîtrise d'ouvrage : Département de Haute-Saône

Maîtrise d'œuvre : F. Vidberg Architecture Et

Urbanisme SARL

Année : 2017

Superficie : 400 m²

Coût : 670 000 € HT

L'incendie du 29 Juin 2014 a totalement détruit le chalet hôtel de la Planche des Belles Filles. Afin de permettre un fonctionnement normal de la station cet hiver, le Département a souhaité réaliser des locaux techniques en ossature bois.

Un des objectifs principaux de ce projet consiste à l'intégrer dans le site exceptionnel de la Planche des Belles Filles.

La conception du bâtiment met l'accent sur le rapport à la nature, la légèreté, la simplicité. L'inflexion du plan en façade ouest est reprise par la forme de la toiture, ce dispositif contribuant à alléger son volume en créant toutefois un effet dynamique. Cet effet est renforcé par le volume « décalé » en entonnoir qui guide le regard des visiteurs dès leur arrivée sur le site.

Les façades sont habillées de tasseaux de mélèze rythmés par des pleins et des vides qui confèrent à l'architecture sa légèreté. Cependant le bâtiment s'ouvre généreusement sur l'extérieur à l'endroit des espaces à vocation commerciale.



BASE NAUTIQUE RESTAURATION RAPIDE LURE (70)

Maîtrise d'ouvrage : CC du Pays de Lure

Maîtrise d'œuvre : Thierry Gheza architecte DPLG

Année : 2016

Superficie : 290 m²

Coût : 546 200 € HT

Afin de renforcer l'attractivité de la base de loisirs, la collectivité a souhaité valoriser les activités sportives, conviviales et culturelles et étendre la portée de l'équipement au-delà du territoire intercommunautaire.

Bien que situés de part et d'autre de la RD 18, les deux bâtiments aux fonctions différentes ont été conçus comme une composition visant à instaurer une dialectique, et créer une identité à ce site en plein essor.

L'implantation du restaurant a été choisie en fonction de plusieurs critères : proximité de l'eau, connexion au cheminement piéton existant, proximité des jeux existants dédiés aux enfants.

Il est d'architecture simple afin de faire signe et permettre son identification comme point de rendez-vous.

Le bâtiment nautique est de gabarit linéaire le long de la rive ; il reprend pour partie la typologie, les couleurs et la matérialité du bâtiment restauration rapide afin de faire un tout architectural et ainsi de participer à son identification. En continuité de l'entrée, un cheminement guide les utilisateurs vers la rive du plan d'eau jusqu'au ponton flottant, et invite à prendre le large.



OFFICE DU TOURISME NOYERS-SUR-SEREIN (89)

Maîtrise d'ouvrage : *Commune de*

Noyers-sur-Serein

Maîtrise d'œuvre : *Atelier Dusolle Architecte*

Année : 2016

Superficie : 63 m²

Coût : 94 875 € HT

L'opération de réhabilitation de l'ancienne perception et extension à rez-de-chaussée sur cour avec un espace public destiné à y déménager l'office de tourisme constitue l'opération CŒUR DE VILLAGE de ce village d'environ 600 habitants. La ville, bourg médiéval préservé, fait partie des « plus beaux villages de France ». Ce village a été classé le septième Village préféré des Français parmi les 21 autres villages présents dans la compétition.

L'extension avec son architecture contemporaine s'inscrit harmonieusement au cœur du village avec une cour commune ouverte par un portail sur la place de l'hôtel de ville située au cœur du village où l'on trouve de magnifiques maisons à pans de bois.

L'ancienne perception a fait l'objet d'une réhabilitation lourde en vue d'y aménager 4 logements locatifs. Elle comporte à rez-de-chaussée sur cour un espace entièrement ouvert par un mur rideau surmonté d'une marquise également vitrée.

L'ensemble est réalisé suivant un cahier des charges THPE du Conseil Régional dans le cadre d'un des appels à projets innovants.





ÉQUIPEMENT PUBLIC

MAIRIE - SALLE DES FÊTES

8 opérations

Construction d'une mairie, Roches-les-Blamont (25)	p. 112
Halle couverte Emile-Pasteur, Pontarlier (25)	p. 112
Locaux multiservices, Chaux-des-Crotenay (39)	p. 113
Extension de la salle des fêtes - Vincelles, Val-Sonnette (39)	p. 113
Grange réhabilitée en mairie, Fontaine-la-Gaillarde (89)	p. 114
Mairie - Extension et mise en accessibilité, Is-sur-Tille (21)	p. 114
Maison des services, Mairie et agence postale, Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur (70)	p. 115
Locaux communaux, réhabilitation et extension, Grosbois-en-Montagne (21)	p. 115

CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE ROCHES-LES-BLAMONT (25)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de
Roches-les-Blamont

Maîtrise d'œuvre : Stéphanie Duffing

Année : 2015

Superficie : 224 m²

Coût : 428 068 € HT

Le projet consiste à créer une nouvelle mairie intégrant l'agence postale.

Le bâtiment, implanté en référence à l'ancienne voirie et en correspondance avec les constructions existantes, se compose de 2 volumes mis en relation par une double peau en tôle perforée de couleur or qui matérialise l'entrée. Le système constructif est en ossature bois.

Des aménagements paysagés permettent de requalifier cette «entrée de village» : une circulation déviée, un parking et un parvis.

Un parvis en pierre est réalisé devant l'entrée, une circulation longe le bâtiment en direction du centre du village. Des espaces verts sont aménagés aux abords, quelques arbres de hautes tiges agrémentent la zone de parking et limitent l'emprise de l'atelier municipal à proximité.



HALLE COUVERTE ÉMILE-PASTEUR PONTARLIER (25)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Pontarlier

Maîtrise d'œuvre : Atelier Paillard Philippe +
Paillard Archi & Co

Année : 2017

Superficie : 54 m², couverte totale : 1 730 m²

Coût : 750 000 € HT

Ce projet consiste en la construction d'une halle publique couverte non close sur la Place Maréchal de Lattre de Tassigny.

Cette Halle sert de parking public quand il n'y aura pas de marché ou d'autre manifestation telle que des projections de film ou spectacle Elle est de forme simple, couverte d'un toit deux pans avec relevés en bas de pente pour éviter d'une part de créer un bâtiment trop haut, et d'autre part d'éventuelles chutes de neige sur les voies.

La charpente est en bois de ressource locale. Une surélévation centrale très ajourée a été réalisée en toiture pour rappeler les formes classiques des halles traditionnelles, et apporter de la lumière naturelle au centre de la halle.

Un local en panneaux béton préfabriqués de teinte rouge brique abrite un sanitaire public, des locaux techniques, poubelles et de rangement.



LOCAUX MULTISERVICES CHAUX-DES-CROTENAY (39)

Maîtrise d'ouvrage : *Commune de
Chaux-des-Crotenay*

Maîtrise d'œuvre : *Atelier Ladoy Georges Architecte*

Année : 2017

Superficie : 238 m²

Coût : 740 444 € HT

La commune remplace un bâtiment vétuste par un bâtiment neuf. La parcelle présente un dénivelé permettant, sans modification majeure de la topographie, d'organiser un rez-de-chaussée haut de plain-pied sur la rue pour la salle communale (expositions, conférences, repas dansants, théâtre, cinéma...) et un rez-de-chaussée bas pour les locaux communaux non accessibles au public. L'architecture est conçue à partir d'une forme très simple et d'une sobriété des matériaux. A la demande du Maître d'Ouvrage, le bâtiment intègre le matériau bois dans toutes ses composantes : structure, parements intérieurs, bardages...

Le site présente de grandes qualités : une situation en cœur de village, le long de l'artère principale permettant d'articuler le bâtiment aux espaces publics et d'en faire une recomposition, une orientation Sud permettant de bénéficier des apports solaires, une accessibilité de plain-pied sur rue et une ouverture sur un paysage exceptionnel.



EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES, VINCELLES VAL-SONNETTE (39)

Maîtrise d'ouvrage : *Commune de Val-Sonnette*

Maîtrise d'œuvre : *Maillard Jacques Architecte
DPLG*

Année : 2017

Superficie : 28 m²

Coût : 132 000 € HT

Un programme, un contexte, un désir d'architecture, une volonté.

C'était un tout petit programme -30m² au sol- mais qui avait vocation à transformer les 400m² de plancher qui constituent l'ensemble Mairie et Salle des Fêtes architecturalement disparates.

Le contexte était celui d'une commune nouvelle pour qui ce projet s'inscrivait dans une nouvelle dynamique municipale. Il devait de répondre à un fort désir d'architecture et à une volonté d'inscrire ce projet dans une démarche de développement durable.

Le parti pris architectural a consisté en la création d'une volumétrie parallélépipédique, à haute performance thermique, qui supporte une terrasse accessible en toiture. La position des baies a été étudiée pour préserver l'apport de lumière naturelle à tous les locaux.

Une résille bois indépendante habille l'escalier et relie visuellement les 2 bâtiments et leur donne une nouvelle unité.

La cour située à l'avant de la salle des fêtes est traitée en plans inclinés qui répondent aux contraintes d'accessibilité et donne une unité esthétique à l'ensemble.



GRANGE RÉHABILITÉE EN MAIRIE FONTAINE-LA-GAILLARDE (89)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Fontaine-La-Gail-
larde

Maîtrise d'œuvre : Atelier Dusolle Architecte

Année : 2017

Superficie : 185 m²

Coût : 417 841 € HT

L'opération de réhabilitation et extension d'une grange reconverte en Mairie constitue la tranche 3 de l'opération CŒUR DE VILLAGE de ce petit village résidentiel de 500 habitants. Elle a été précédée par la réhabilitation d'une longère et d'un pavillon d'une ancienne ferme en 4 logements locatifs.

La grange réhabilitée comporte la salle du conseil qui est largement ouverte sur l'environnement par une façade entièrement créée au niveau d'une ouverture béante que présentait le bâtiment depuis des années suite à des démolitions avec un risque d'effondrement.

L'ensemble est réalisé suivant un cahier des charges BBC du Conseil Régional. Il s'inscrit harmonieusement au cœur du village avec des espaces publics et des circulations repensées de façon à offrir un espace de détente et des circulations piétons sécurisées, en particulier pour les élèves fréquentant l'école toute proche où la mairie était située à l'étage dans des locaux inadaptés et insuffisants, et la rendant non accessible aux PMR.



MAIRIE, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ IS-SUR-TILLE (21)

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Is-sur-Tille

Maîtrise d'œuvre : Godart Et Roussel Architectes

Année : 2016

Superficie : 170 m²

Coût : 650 000 € HT

Le corps de bâtiment principal, daté de la fin du XIX^{ème} siècle, avait déjà fait l'objet d'une extension. Les deux entités, de facture et d'époque très différentes, étaient reliées par une passerelle extérieure couverte. Notre parti-pris a été de venir densifier cet espace mort pour y loger les nouveaux bureaux et créer une véritable liaison physique entre la mairie et son centre social.

D'un point de vue architectural et par souci de ne pas ajouter à la confusion du lieu, nous sommes partis sur le principe d'un objet très épuré. Il s'agit d'un volume de zinc de teinte ocre qui vient s'insérer entre deux bâtiments. L'extension s'impose comme une nouvelle articulation esthétique et fonctionnelle entre deux entités qui paraissaient irréconciliables. A l'intérieur, nous avons recomposé tous les codes de couleurs pour les simplifier en un ensemble cohérent et lumineux.

Ce projet a été accompagné par l'Architecte des Bâtiments de France qui, en plus de veiller à la qualité architecturale du lieu, nous a encouragés à pourfendre le modèle du pastiche qui caractérisait le bâtiment du comité d'action sociale.



MAISON DES SERVICES, MAIRIE ET AGENCE POSTALE

BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX-ET-QUITTEUR (70)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de
Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur

Maîtrise d'œuvre : Agence Rochet Blanc Gérald

Année : 2016

Superficie : 340 m²

Coût : 674 171 € HT

Construction d'une maison des services comprenant au rez de sol une salle associative avec cuisine, rangement, chambre froide et sanitaires. Au rez-de-chaussée, on trouve la mairie avec une agence postale. L'accès à la mairie se fait par une passerelle adossée à un mur imposant en acier corten et servant de signalétique. Le bâtiment a été construit en partie en mur banché pour la salle associative avec finition pierre sèche, tandis que la partie mairie à l'étage a été réalisée en ossature bois avec finition bardage zinc. Les aménagements extérieurs ont été complètement repensés afin de retrouver du parking, une voie à sens unique et un accès pour l'école existante attenante.



LOCAUX COMMUNAUX, RÉHABILITATION ET EXTENSION GROSBOIS-EN-MONTAGNE (21)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Grosbois-en-Montagne

Maîtrise d'œuvre : Simon Buri (architecte)

Année : 2016

Superficie : 570 m² bâti et 530 m² extérieurs

Coût : 654 000 € HT

Le projet a été scindé en 2 tranches. La première, tranche ferme (travaux prévus en 2014-2015), portant sur un premier bâtiment central destiné à accueillir au rez-de-chaussée des locaux de la mairie avec bureaux et archives, sanitaires y compris pour personnes à mobilité réduite (56 m²) et, au premier et au deuxième étage, deux logements en duplex à usage locatif de 46 et 48 m².

La deuxième, tranche conditionnelle (travaux prévus en 2015-2016), portant d'une part sur un deuxième bâtiment, mitoyen du premier, destiné à accueillir au rez-de-chaussée, la salle de rencontre et de loisirs avec espace de réchauffe (100 m²), et, sur un troisième bâtiment, également mitoyen du premier, un espace de rangements (75 m²).





ÉQUIPEMENT PUBLIC / ENSEIGNEMENT

17 opérations / 3 retenues

OPÉRATIONS RETENUES

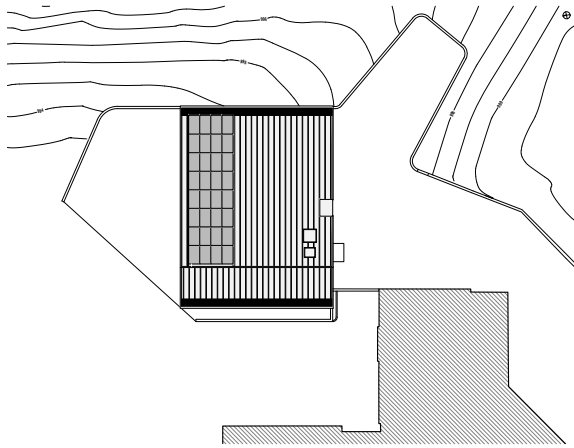
Groupe scolaire et salle de convivialité, Montperreux (25)	p. 118
Collège François-Pompon, restructuration et extension, Saulieu (21)	p. 120
Ecole Bernard-Clavel, extension, Lons-le-Saunier (39)	p. 122

AUTRES OPÉRATIONS

Aménagement d'une brasserie universitaire, Besançon (25)	p. 124
Ferme pédagogique, Marigny-sur-Yonne (58)	p. 124
Accueil périscolaire, Courcelles-les-Montbéliard (25)	p. 125
Crèche du centre-ville, Dijon (21)	p. 125
Collège Pierre-et-Jean-Lerouge, restructuration et extension, Chablis (89)	p. 126
Création d'un restaurant scolaire, Saint-Martin-en-Bresse (71)	p. 126
Campus de la BSB, extension et restructuration, Dijon (21)	p. 127
Internat du Lycée Sainte-Marie, restructuration et extension, Lons-le-Saunier (39)	p. 127
Collège Saint-Exupéry, restructuration de l'entrée et du préau, Macon (71)	p. 128
Ecole Lucie-Aubrac, rénovation du restaurant scolaire, Blanzay (71)	p. 128
Collège Jules-Ferry, restructuration du restaurant scolaire, Gênelard (71)	p. 129
Groupe scolaire Sainte-Thérèse, restructuration et extension, Auxerre (89)	p. 129
Réhabilitation de l'IUT Département Génie Civil, Belfort (90)	p. 130
Regroupement IUT - Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation, Vesoul (70)	p. 130

GROUPE SCOLAIRE ET SALLE DE CONVIVIALITÉ

Montperreux (25)



Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Montperreux

Maîtrise d'œuvre :

Atelier d'architecture Tardy

Olivier Tardy

Année : 2016

Superficie : 611 m²

Coût : 1 353 395 € HT

Opération retenue pour :

La bonne appropriation des lieux et des savoir-faire locaux, combinée aux qualités de construction et d'usage.

L'insertion du bâtiment au centre du village.

La valeur éducative de l'architecture au travers de ce second lieu de vie des enfants, après leur maison



La commune de Montperreux est située à 1 000 mètres d'altitude et surplombe le lac de Saint-Point. La municipalité a souhaité créer un bâtiment destiné à la fois aux enfants et aux activités festives de la commune. Les pièces sont complémentaires et mutualisables : la salle de convivialité peut par exemple servir à la restauration scolaire.

Installé au cœur du village, l'édifice occupe une position centrale. La volumétrie verticale du bâtiment le met en valeur et lui permet de s'imposer en tant que bâtiment communal pouvant fédérer le village. Ses aspects contemporains et compacts interagissent avec le contexte rural voisin. Les fermes typiques du haut Doubs en pierre et bois ont en effet la particularité d'être magistrales, mais n'ont pas nécessairement de cohérence entre elles. La figure moderne du projet contraste ainsi avec le patrimoine environnant, tout en dialoguant avec l'aspect vernaculaire des matériaux en façade.

La modernité du projet est aussi présente dans le béton, donnant ainsi de la consistance au projet. Il est adouci par la chaleur du bois, omniprésent dans le bâtiment. Les façades sont recouvertes de tuiles de tavaillons en épicéa : ces planchettes de bois traditionnelles sont des éléments de décor anciens et typiquement montagnards, et sont le reflet d'un savoir-faire emblématique du Massif jurassien. Le tavaillon est un matériau authentique et esthétique qui a la capacité de s'inscrire dans le temps, il se patine au fil des saisons et bénéficie d'une durée de vie importante. Le bâtiment est compact et lisse, facilitant la prise en compte des contraintes énergétiques (Respect des exigences BEPOS du label Effnergie +). Les larges ouvertures aux dimensions et aux positions variées créent des rythmes et offrent des vues différentes sur la nature proche et lointaine.

La polyvalence de la commande est rendue possible grâce à la forte déclivité du terrain. La parcelle offre la possibilité de créer deux accès indépendants. La cour de récréation de l'école s'installe sur le palier supérieur et sécurise ainsi l'espace destiné aux enfants. À l'opposé, la salle de convivialité est située au rez-dechaussée. Installée à l'intersection des rues centrales du village, ses grandes baies toute hauteur permettent de donner l'impression d'être dans la rue depuis l'intérieur. Cet espace devient alors un emplacement unificateur pour le village, prolongeant l'espace public.

Coup de coeur
du Jury





COLLÈGE FRANÇOIS-POMPON RESTRUCTURATION ET EXTENSION

Saulieu (21)

Maîtrise d'ouvrage : Conseil

Département de la Côte-d'Or

Maîtrise d'œuvre :

Charles-Henri Tachon,
architecture & paysage

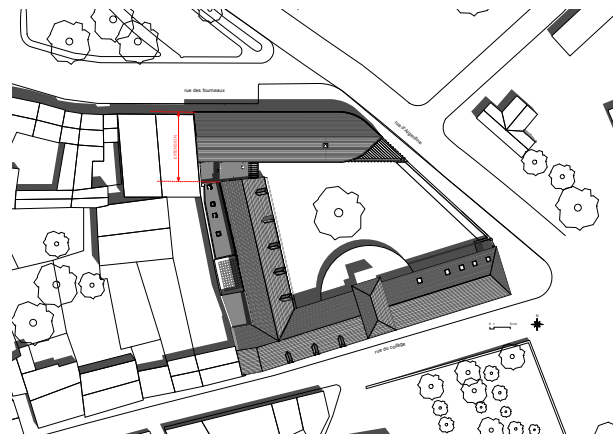
Année : 2016

Superficie : 1815 m²

Coût : 4 400 000 € HT

Opération retenue pour :

Une réponse forte, une belle adéquation
entre structure, architecture et usage, qui
convoque les imaginaires



Sur les contreforts du Morvan et à trois pas du restaurant de Bernard Loiseau, le collège François Pompon, du nom du célèbre sculpteur originaire de la ville, occupe une place stratégique à l'entrée du centre-bourg de Saulieu (21). Le long de la route nationale 7, il marque l'entrée dans le cœur historique. L'extension qui vient d'être réalisée permet de regrouper l'ensemble des salles de classe du collège qui était jusqu'alors divisé en deux sites. Cette nouvelle aile avec sa forme de proue ouverte sur le paysage vient compléter un dispositif en L du collège pour former un U en recréant une cour fermée à l'image des collèges de la République de Jules Ferry. Cette forme inattendue résulte d'une part de la volonté de suivre la limite de la parcelle en courbe et d'autre part d'une imposition du Services de l'Architecture et du Patrimoine d'avoir un bâtiment avec une toiture à 2 pans. Le cumul de ces deux conditions a mené à la définition de cette géométrie particulière et remarquable. Les salles qui occupent cette partie du bâtiment sont les salles d'art plastique et de musique dont l'enseignement moins conventionnel profite de cette situation étonnante.

Le nouveau bâtiment est composé d'un socle de maçonnerie de béton brut pour le rez-de-chaussée et d'une charpente en bois pour les deux étages. La structure en lamibois de type KERTO (poteau-poutre et plancher) permet de franchir d'une seule portée les 12 m d'épaisseur du bâtiment et ainsi de libérer totalement les plateaux de points porteurs. Le collège est un lieu d'apprentissage des savoirs, à ce titre, l'espace dans lequel vont évoluer les élèves participe à constituer leur culture et leur goût pour l'espace.

L'expression de la structure comme fondement de l'architecture est une démarche récurrente de notre agence. A Saulieu, la structure de bois définit les espaces, elle est visible et sa composition régulière donne un ordonnancement à la façade qui témoigne de la nature institutionnelle du bâtiment. Ce n'est pas un bâtiment domestique, c'est une institution publique et républicaine qui transmet l'universalité du savoir mais aussi la spécificité culturelle régionale avec une architecture et des modes constructifs maîtrisés par les entreprises locales.

Un esprit sain dans un corps sain, telle était notre devise pour ce projet. Pour que les enfants puissent apprendre sereinement il fallait qu'ils évoluent dans un corps sain, dans un bâtiment sain. Livrant ce bâtiment il y a quelques semaines seulement, il semble que les élèves et les enseignants apprécient la quiétude et la lumière qui y règne, nous espérons qu'ils y trouveront le plaisir d'apprendre et que les élèves garderont un souvenir heureux de leur passage au collège.





GRUPE
BERNARD
CLAVEL

ÉCOLE BERNARD-CLAVEL, EXTENSION

Lons-le-Saunier (39)

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Lons-le-Saunier

Maîtrise d'œuvre :

Atelier Ladoy Georges Architecte

Année : 2016

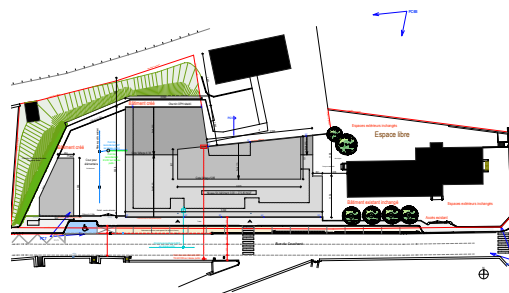
Superficie : 909 m²

Coût : 1 289 000 € HT

Opération retenue pour :

L'inventivité de l'architecte qui parvient à éviter la banalité des bâtiments génériques malgré un budget et un calendrier particulièrement serrés, et qui propose un équipement accueillant.

La justesse de l'inscription urbaine du bâtiment dans son quartier



Le terrain est constitué par une parcelle en longueur bordant la Rue du Couchant avec une orientation Sud sur rue. Il est occupé d'un côté par une école maternelle, bâtiment non modifié par le projet.

Le parti d'aménagement propose une occupation du centre de la parcelle par un bâtiment compact qui ménage ainsi un maximum d'espace libre à l'Ouest pour la « cour primaire » et à l'Est pour la « cour maternelle ».

Un cheminement sous forme d'un auvent est aménagé le long de la rue et présente de nombreux avantages :

- Un espace abrité et sécurisé par rapport à la rue au niveau de l'accueil ou de la sortie des enfants et de l'accès à la cour des primaires
- Au niveau de la maternelle, cet auvent se dilate au droit de la salle périscolaire pour devenir un préau et un espace d'évolution et de jeux.
- Au niveau thermique, cet espace offre une protection solaire efficace garantissant, en association avec une isolation renforcée en toiture, le confort d'été.

L'organisation et le fonctionnement des locaux se décline très simplement :

- A l'Ouest, les 4 classes primaires s'organisent à partir d'une large circulation de 2,50 m qui permet un accès direct à la salle de cantine et une mutualisation des sanitaires.
- En partie centrale, on retrouve les 2 salles de cantines séparées par une zone de service pour la préparation des plats et le lavage.
- A l'Est, se développe l'ensemble des locaux périscolaires accessibles à partir de l'accueil.

Le parti architectural se traduit dans une volumétrie horizontale qui borde et marque l'alignement sur rue.

Un puits de lumière apporte la lumière naturelle au centre du bâtiment. Le bâtiment est conçu à partir d'une structure poteaux-poutres en bois massif et bois lamellé-collé qui permet de libérer de grands espaces intérieurs. La toiture est composée d'un complexe avec un bac acier microperforé en sous-face, une isolation rapportée de 40 cm et une étanchéité par membrane PVC. Cette technique apporte un très grand confort acoustique aux espaces intérieurs. La mise au point de cette structure avec une part importante de préfabrication, a permis de répondre à l'objectif très serré fixé pour une réalisation d'une surface de 800 m² en 5 mois.



AMÉNAGEMENT D'UNE BRASSERIE UNIVERSITAIRE BESANÇON (25)

Maîtrise d'ouvrage : CROUS de Besançon
AMO SEDD 25

Maîtrise d'œuvre : Architectures Amiot-Lombard

Année : 2015

Superficie : 120 m² SDO + Terrasse + Équipements et Mobilier

Coût : 280 000 € HT

Le programme comprend l'aménagement d'une brasserie universitaire, la création d'une terrasse extérieure, d'une rampe d'accès PMR, et la remise en état des sanitaires existants.

L'opération est située au rez-de-chaussée d'un bâtiment de l'ancien Arsenal militaire.

Le volume existant était bas de plafond, encombré de poteaux et de réseaux techniques inamovibles. Aucune modification de la structure porteuse n'était envisageable.

Le projet cherche donc à tirer parti de ces contraintes.

Le plan est organisé autour d'un îlot central de distribution. Un auvent minimaliste simplement constitué d'une tôle d'acier laquée protège l'entrée et la porte d'accès au guichet de vente à emporter.

La terrasse extérieure est conçue comme un ouvrage rapporté, venant avec légèreté se juxtaposer au pesant édifice de pierre, à l'image d'une installation provisoire mais bien construite, n'entrant pas en conflit avec l'architecture militaire du site.



FERME PÉDAGOGIQUE RÉHABILITATION MARIGNY-SUR-YONNE (58)

Maîtrise d'ouvrage : APIAS

Maîtrise d'œuvre : Cyril Dréau

Année : 2016

Superficie : 480 m²

Coût : 400 000 € HT

Reconstruction d'un bâtiment sinistré par le feu avec réagencement complet des locaux destinés à l'hébergement des animaux de la ferme pédagogique d'un foyer d'insertion et d'accompagnement social (APIAS).

Toiture refaite en petites tuiles plates de bourgogne, murs enduits à la chaux, charpente traditionnelle bois, menuiserie bois, box métal et bois pour animaux, distribution électrique et eau refait à neuf, auvent extérieur pour ferrage chevaux.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE COURCELLES-LES-MONBÉLIARD (25)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Courcelles-les-Monbéliard

Maîtrise d'œuvre : Stéphanie Duffing

Année : 2017

Superficie : 440 m²

Coût : 1 170 144 € HT

Les constructions existantes ont été démolies afin de créer une plate-forme conforme avec le PPRI.

Les bâtiments sont implantés en s'éloignant du masque de l'immeuble voisin et positionnés contre la limite nord afin de profiter au mieux de l'ensoleillement sur les espaces extérieurs. Le bâtiment forme un L. Les salles sont ouvertes au sud. Des ouvertures en partie supérieure rythment le volume. Côté cour, des poteaux sont agrémentés de branches afin de créer un rappel ludique de la végétation. En arrière-plan, une signalétique en feuilles ornemente les façades.

Le traitement de la façade d'entrée est en panneaux stratifiés colorés avec des incrustations de feuilles. Les poteaux «arbres» bois de la cour sont naturels.

Des aménagements paysagers permettent de requalifier ce secteur

Un parvis est aménagé rue de Voujeaucourt et une voie de desserte avec un «dépose minute» permet l'accès au périscolaire.



CRÈCHE DU CENTRE VILLE DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Dijon

Maîtrise d'œuvre : Chamoin Melsens Architectes Associés

Année : 2017

Superficie : n.c.

Coût : 180 000 € HT

La Halte-garderie fait partie d'un ensemble historique situé au cœur du secteur sauvegardé.

L'objectif était la restauration de cet ensemble pour une requalification complète du site protégé.

Le quartier est un lieu où les façades des bâtiments anciens et les devantures commerciales jouent un rôle primordial dans la composition du paysage urbain. Les façades de la crèche participent de façon prépondérante à la qualité d'un site très sensible et particulièrement visité.

L'enjeu était donc de permettre un repérage spécifique des lieux tout en venant s'inscrire dans une totale osmose avec son environnement.

Nous avons pris en référence l'époque 1900, la plus riche et la plus vivante de l'îlot, qui encore aujourd'hui reste dans l'esprit du quartier. Entre devantures commerciales et édifices remarquables, nous avons souhaité positionner ce projet dans son contexte remarquable par une intervention visible et significative dans l'espace public.



COLLÈGE PIERRE-ET-JEAN LEROUGE RESTRUCTURATION ET EXTENSION CHABLIS (89)

Maîtrise d'ouvrage : Département de l'Yonne

Maîtrise d'œuvre : UBIK Architectures

Année : 2017

Superficie : 4 765 m²

Coût : 6 200 000 € HT

Le projet s'intègre à l'environnement par des échelles maîtrisées et une association aux lignes de force existantes.

Au contact de la ville et de la lumière sur la limite Sud/Est, un nouveau hall d'accueil est positionné longitudinalement, offrant alors une nouvelle façade à l'établissement, dans l'alignement du bâtiment administratif. Perpendiculairement à ce hall, l'implantation de la demi-pension en prolongement de l'existant vient refermer l'espace construit. En réponse formelle à la liaison entre les bâtiments CDI et atelier, l'extension des logements de fonction trouve place dans un volume rattaché perpendiculairement à l'existant. Face à une réhabilitation lourde doublée d'une extension, l'unité du projet et la dimension publique du collège ont été trouvées dans le traitement des façades, qu'elles soient existantes ou créées.

Les performances et le confort thermique du bâtiment sont essentiellement gérés grâce à la très forte inertie des façades, le label BBC étant largement atteint.



CRÉATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE SAINT-MARTIN-EN-BRESSE (71)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Martin-en-Bresse

Maîtrise d'œuvre : AMD architectes-ingénieurs

Année : 2016

Superficie : 400 m²

Coût : 713 307 € HT

La proposition architecturale tient compte du terrain très exigü en dent creuse. Pour une bonne insertion, nous proposons une volumétrie dans le prolongement des bâtiments existants reprenant la pente de toiture existante. Le bâtiment s'enroule autour d'un patio qui apporte la lumière naturelle dans la salle des Petites Sections et l'espace de restauration.

Il dessine un paysage intérieur, agrémenté de quelques arbustes et d'un mobilier extérieur coloré adapté aux enfants.

Une galerie vitrée permet la communication entre le restaurant et la maternelle.

L'espace de restauration s'ouvre au Sud sur le patio : des parois coulissantes permettent de largement l'ouvrir pour que les enfants profitent de cet espace extérieur intime.

Nous proposons une intervention pédagogique avec les enfants : fresque décorative autour de l'alimentation, visite «encadrée» de chantier, maquette, ...

Calme & intimité, lumière naturelle & confort acoustique sont ici les maîtres mots.



CAMPUS DE LA BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS DIJON (71)

Maîtrise d'ouvrage : Ecole de Commerce de Dijon

Maîtrise d'œuvre : Hervé REGNAULT

Architecte

Année : 2017

Superficie : 2 060 m²

Coût : 5 570 000 € HT

La réorganisation passe en premier lieu par la création de la School of Wine and Spirit Business dont l'implantation va permettre de refermer l'îlot sur le parc. L'objectif est à la fois de créer un signal pour marquer l'entrée, de redonner une échelle à l'accès du site, et de conserver la valeur paysagère en proposant une toiture végétalisée. Le hall d'accueil est la porte d'entrée et la nouvelle image de la BSB.

Le learning center de la Burgundy School of Business devient le cœur battant de l'école.

Le premier principe est de transformer les proportions du volume et l'habiter avec de nouveaux espaces variés, de nouvelles surfaces, de nouveaux objets.

Cette transformation va passer par la création d'une double mezzanine avec un escalier en suspension et ouvert sur le vide d'un espace transformé en salle de lecture. De grandes galettes suspendues au-dessus de l'espace lecture apportent lumière et acoustique, et changent encore une fois la proportion



INTERNAT DU LYCÉE SAINTE-MARIE RESTRUCTURATION ET EXTENSION LONS-LE-SAUNIER (39)

Maîtrise d'ouvrage : OGEC Lédonien

Maîtrise d'œuvre : Maillard Jacques Architecte

DPLG

Année : 2017

Superficie : 1570 m²

Coût : 2 350 000 € HT

Le parti pris architectural a été de se fonder sur le socle patrimonial de l'établissement pour créer, à partir de celui-ci, une extension moderne et fonctionnelle.

L'architecture contemporaine du nouvel ensemble exalte les valeurs de l'établissement dont les fondements confessionnels sont signifiés par des éléments architecturaux de la façade principale.

Le nouveau bâtiment assure une transition architecturale entre l'architecture industrielle qui le précède et l'architecture traditionnelle qui lui succède.

Une partie du mur qui clôture la parcelle est conservée pour assurer la continuité de l'alignement sur rue.

Côté patio une paroi a été habillée en bardage bois qui célèbre ce matériau et met en valeur les courbes de cette façade.

Au niveau des bois d'œuvre le choix a été fait d'imposer des essences locales ou européennes de matériaux biosourcés pour l'isolation des MOB, et un éclairage naturel favorisé par l'agencement et la volumétrie des bâtiments dont le patio qui profite à la plupart des locaux et des circulations.



COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY RESTRUCTURATION ENTRÉE-PRÉAU MACON (71)

Maîtrise d'ouvrage : Département de Saône-et-Loire

Maîtrise d'œuvre : Modulart / Pascale Bas Architecte

Année : 2017

Superficie : 537 m²

Coût : 608 677 € HT

Ce collège est une construction typique des années 60-70, avec façades répétitives et alignées.

Notre objectif a été de créer des espaces collectifs accueillants, chaleureux ménageant des espaces conviviaux et fluides dans un souci d'unité.

L'ensemble du projet s'articule à partir de la restructuration du grand hall intérieur multifonctionnel qui ouvre sur des espaces contigus requalifiés eux aussi. Son aménagement consiste, après démolition d'un long mur en béton, en son doublement par un voile bois sinusoïdal vers l'avant du hall. Les 272 casiers des élèves se glissent entre ces parois, formant une «âme» et couvrant toute la surface.

La vie scolaire devient une boîte lumineuse dans la boîte. De larges ouvertures extérieures ont été créées ou remaniées, un auvent en structure tendue signale de loin l'entrée principale.

Un dessin de haies à hauteur croissante et en éventail, à dominante rouge vif, organise la vie sur le parvis et les circulations des élèves.

Les portails, portillons et clôtures ont été réalisés sur mesure.



ÉCOLE LUCIE-AUBRAC RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE - BLANZY (71)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Blanzay

Maîtrise d'œuvre : SCPA Perche-Bougeault

Année : 2016

Superficie : 952 m²

Coût : Bâtiment : 1 216 000 € HT

Cuisine : 213 000 € HT

Le projet porte sur la rénovation du restaurant pour répondre aux attentes actuelles au niveau du fonctionnement de la cuisine, du confort des locaux, de l'accessibilité et de l'isolation thermique.

Ce bâtiment fait partie d'un ensemble de bâtiments scolaires, répartis sur deux niveaux, implantés de façon assez lâche sur une parcelle très végétalisée.

Notre proposition s'est attachée à faire évoluer l'image du bâtiment, en s'appuyant sur ses caractéristiques.

Les espaces existants sont requalifiés par un travail de détail sur les parois, la lumière et l'acoustique.

L'entrée des élèves a été particulièrement soignée. C'est un cocon : on rentre dans des panneaux en bois, seules les patères en chêne ressortent. Dans le même espace on trouve les vasques pour le lavage des mains.

Nous poussons au bout la logique de la composition existante pour lui donner plus de force en renforçant le contraste entre le socle et le volume supérieur.



COLLÈGE JULES-FERRY RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE - GÉNELARD (71)

Maîtrise d'ouvrage : Département de
Saône-et-Loire

Maîtrise d'œuvre : Hervé Regnault

Année : 2015

Superficie : 930 m²

Coût : 1 400 000 € HT

Le moment du repas est un moment particulier de la journée, mêlant calme, sérénité et échanges vivants.

L'acoustique nécessaire à la qualité d'ambiance et l'idée d'offrir une image de restaurant moderne et ludique ont été le point de départ de la réflexion sur son aménagement. La salle de restauration est aujourd'hui plus lumineuse et ouverte sur l'extérieur.

Le tout est calepiné pour que chaque élément, tel que luminaires et radiants, trouve sa place sans surcharger l'espace, dans un plafond légèrement décollé des murs pour paraître plus léger.

Afin d'homogénéiser l'ensemble et traiter l'isolation du bâtiment la partie réhabilitée s'est parée d'une enveloppe en bois.

Le préau existant a été fermé pour des questions d'usage, par une grande baie vitrée et une nouvelle avancée s'inscrit dans le prolongement des brise-soleil. Cette avancée en matériaux translucide protège des intempéries sans couper la lumière.



GROUPE SCOLAIRE SAINTE-THÉRÈSE RESTRUCTURATION ET EXTENSION AUXERRE (89)

Maîtrise d'ouvrage : OGEC

Saint Joseph La Salle

Maîtrise d'œuvre : Atria Architectes

Année : 2013

Superficie : 1 947 m²

Coût : 2 640 000 € HT

Dans un cadre privilégié accessible par une impasse, l'école existante s'est construite au fil du temps.

Lors de la conception, un vrai dialogue est né entre le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour construire en pensant à demain avec un objectif commun : « Et si nous réalisons une école performante, saine et confortable pour montrer aux enfants que nous pensons à eux ? »

Nous avons cherché à créer un environnement favorable au développement de l'enfant : libre, autonome dans un cadre sain, confortable qui lui est adapté et dédié.

La réflexion a suivi les grands principes de conception bioclimatique : orientation principale Sud de bâtiments compacts et peu consommateurs d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables, construction en bois et reconstitution d'espaces naturels soignés.

Cette nouvelle école s'organise autour de ses préaux atypiques et de la cour autour de trois pôles distincts.



RÉHABILITATION DE L'IUT DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL BELFORT (90)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Belfort et CA Grand Belfort

Maîtrise d'œuvre : Atelier d'architecture et d'urbanisme Schneider Rundstadler associés

Année : 2012

Superficie : 2 500 m²

Coût : 1 700 000 € HT

Le projet a consisté à réorganiser les locaux libérés par la disparition du département QLIO et à permettre le repérage du « nouvel » accès au site de l'IUT.

L'implantation découle de l'organisation intérieure du département Génie Civil et d'une volonté « d'ouvrir » le site sur son environnement. La volumétrie résulte des éléments du programme (pont roulant avec une hauteur sous crochet de 5,50m...) permettant ainsi d'accueillir trois espaces pour les travaux pratiques.

Le vocabulaire fait un clin d'œil à l'activité intérieure du bâtiment par l'utilisation du béton, du métal et du bois. Il fait écho également à l'architecture industrielle environnante par l'utilisation de panneaux translucides en partie haute, et la couleur de la lasure minérale.

« Selon Olivier Prévôt, directeur de l'IUT, ces changements constituent la première pierre d'un projet global de restructuration de l'IUT, baptisé « écocampus 2020 », qui concernera aussi bien les parcours de formation que la réhabilitation des bâtiments. » Source Tout l'UFC, 2013.



REGROUPEMENT IUT - ECOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION - VESOUL (70)

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Haute-Saône

Maîtrise d'œuvre : F. Vidberg Architecture et Urbanisme SARL

Année : 2014

Superficie : 3015 m² dont 510 m² d'extension

Coût : 2 400 000 € HT

Le projet est implanté sur le site du Pôle universitaire de Vesoul.

Le terrain est proche d'un tissu de densité moyenne composé de bâtiments industriels, d'activités, de loisirs et d'habitations.

Le projet présente ainsi une composition de lignes géométriques très claires prenant appui sur les bâtiments existants et le paysage proche.

Le projet structure l'alignement de l'Avenue du Lac en créant des effets de perspective, s'ouvre généreusement sur l'extérieur comme un carrefour de rencontres, et s'érige en signal attractif pour symboliser le dynamisme de l'université de Franche-Comté.

La réalisation composée d'un bâtiment existant et d'une extension, apparaît dans son ensemble comme un objet compact, homogène et léger. Une résille aluminium ajourée et pensée pour réagir aux moindres variations de la lumière constitue l'élément de liaison architectural avec le bâtiment existant. L'extension est pourvue de brise-soleil coulissants réalisés avec cette résille aluminium, apportant ainsi une unité ainsi à l'ensemble de l'opération.





Index par département et par ville

Côte-d'Or - 21

Aménagement de la place de la Fontaine, Avot (21)	p. 12
Aménagement des espaces publics, Bellefond (21)	p. 15
33 logements locatifs, Bressey-sur-Tille (21)	p. 24
Contrôle technique Poids-Lourds, Châtillon-sur-Seine (21)	p. 44
Parc de l'écoquartier Hyacinthe-Vincent, Dijon (21)	p. 14
20 logements BBC, Dijon (21)	p. 22
8 logements et 1 commerce, Dijon (21)	p. 31
40 logements - Les Passages Jean-Jaurès, Dijon (21)	p. 31
71 logements locatifs et en accession, Dijon (21)	p. 34
Fonds régional d'art contemporain Bourgogne, Dijon (21)	p. 55
La Passerelle, hôtel particulier, Dijon (21)	p. 68
Crèche du centre-ville, Dijon (21)	p. 125
Campus de la BSB, extension et restructuration, Dijon (21)	p. 127
Complexe touristique Boisrouge, Flagey-Echézeaux (21)	p. 51
Cabanon Pomme de pin, Gevrey-Chambertin (21)	p. 40
Les Thermes, Gevrey-Chambertin (21)	p. 48
Locaux communaux, Grosbois-en-Montagne (21)	p. 115
Mairie - Extension et mise en accessibilité, Is-sur-Tille (21)	p. 114
Aménagement du jardin public des Sœurs, Larrey (21)	p. 15
Complexe sportif Véronique-Pecqueux-Rolland, Longvic (21)	p. 105
La maison-jardin , Montigny-sur-Vingeanne (21)	p. 62
Espace de vie dans ancienne grange, Mont-Saint-Jean (21)	p. 71
Jardin des Terroirs, Saint-Aubin (21)	p. 16
Villa Loiseau des Sens - Extension, Saulieu (21)	p. 55
Collège François-Pompon, Saulieu (21)	p. 120
Unité de psychiatrie infanto-juvénile, Semur-en-Auxois (21)	p. 100
La Liaison Verte - Cheminement paysager, Talant (21)	p. 16
Réhabilitation de la grange d'un prieuré, Trouhault (21)	p. 72
Centre d'art et de congrès, Venarey-les-Laumes (21)	p. 90

Doubs - 25

Réalisation d'une mairie et d'une agora, Amagney (25)	p. 14
Maison d'accueil rurale personnes âgées, Arc-et-Senans (25)	p. 99
Ecopole - Bureaux et centre formation, Besançon (25)	p. 50

Rez-de-Jardin réaménagé Banque de France, Besançon (25)	p. 54
La maison, chemin de Marmarin, Besançon (25)	p. 69
Maison d'habitation avec patio, Besançon (25)	p. 70
Médiathèque, Pôle des Tilleuls, Besançon (25)	p. 80
Aménagement d'une brasserie universitaire, Besançon (25)	p. 124
Accueil périscolaire, Courcelles-les-Montbéliard (25)	p. 125
Restructuration ancien presbytère, Lantenne-Vertière (25)	p. 86
Extension d'un chalet bois, Larnod (25)	p. 67
EHPAD Fernand-Michaud, Levier (25)	p. 98
Rénovation Espaces de vente existants, Montbéliard (25)	p. 53
17 logements interm. collectifs sociaux, Montferrand (25)	p. 29
Groupe scolaire et salle de convivialité, Montperreux (25)	p. 118
29 logements en étages - La Canopée, Morteau (25)	p. 28
36 logements collectifs en accession, Pontarlier (25)	p. 30
Halle couverte Emile-Pasteur, Pontarlier (25)	p. 112
Construction d'une mairie, Roches-les-Blamont (25)	p. 112
Maison d'habitation dans la pente, Tallenay (25)	p. 70
Restructuration Axe Grande Rue/152° RI, Voujaucourt (25)	p. 18

Jura - 39

Création logement dans ancienne ferme, Balaiseaux (39)	p. 66
Maison principale, Balaiseaux (39)	p. 66
Locaux multiservices, Chaux-des-Crotenay (39)	p. 113
34 logements zone ANRU, Dole (39)	p. 33
La manufacture jurassienne, Jura (39)	p. 46
Immeuble tertiaire et d'habitation, Lons-le-Saunier (39)	p. 51
Ecole Bernard-Clavel, extension, Lons-le-Saunier (39)	p. 122
Internat du Lycée Sainte-Marie, Lons-le-Saunier (39)	p. 127
Unité Recherche Techno. et Analyses Laitières, Poligny (39)	p. 50
Espace des Mondes Polaires, Prémanon (39)	p. 76
Unité Alzheimer EHPAD, Saint-Amour (39)	p. 100
Fondation du Crédit Agricole, Salins-les-Bains (39)	p. 38
Nouveaux Thermes, Salins-les-Bains (39)	p. 96
Extension de la salle des fêtes - Vincelles, Val-Sonnette (39)	p. 113

Nièvre - 58

Musée des Nourrices, Alligny-en-Morvan (58)	p. 92
Centre de rééducation fonctionnelle, Cosne-sur-Loire (58)	p. 99
34 logements - Ecocité La Garenne, Fourchambault (58)	p. 28
Ferme pédagogique, Marigny-sur-Yonne (58)	p. 124
Centre socioculturel, Stéphane-Hessel, Nevers (58)	p. 82
Réhabilitat° ancienne bergerie, Saint-Hilaire-en-Morvan (58)	p. 69

Haute-Saône - 70

Maison des services, Beaujeu-St-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur (70)	p. 115
Aménagement de la place Poirey, Faucogney-la-Mer (70)	p. 10
Passé à poissons du barrage de Gray, Gray (70)	p. 8
20 logements collectifs locatifs RT 2012, Gray (70)	p. 33
Requalification du centre bourg, Jussey (70)	p. 17
Pôle de santé, Lure (70)	p. 98
Base nautique, Lure (70)	p. 108
Bâtiment d'accueil Planche des Belles Filles, Plancher-les-Mines (70)	p. 108
Siège social EUROSERUM, Port-sur-Saône (70)	p. 42
Reconversion de la Filature, Ronchamp (70)	p. 84
Eglise transformée en maison d'habitation, Tavey (70)	p. 67
Espaces publics du parc Paul-Morel, Vesoul (70)	p. 17
Bâtiment Vente de matériel médical, Vesoul (70)	p. 52
Maison des agriculteurs de Haute-Saône, Vesoul (70)	p. 53
Regroupement IUT, Vesoul (70)	p. 130

Saône-et-Loire - 71

Ecole Lucie-Aubrac, rénovation du restaurant scolaire, Blanzy (71)	p. 128
Extension du bâtiment d'accueil du Château, Brancion (71)	p. 91
38 logements sociaux, Chalon-sur-Saône (71)	p. 29
46 logements sociaux, Châtenoy-le-Royal (71)	p. 32
Ludothèque et multi-accueil, Cluny (71)	p. 90
Collège Jules-Ferry, restructurat° restaurant scolaire, Génelard (71)	p. 129

Foyer pour personnes âgées, Le Creusot (71)	p. 32
Collège Saint-Exupéry, restructurat° entrée et du préau, Macon (71)	p. 128
Construction de la salle du Chambon, Marmagne (71)	p. 104
Maison sur l'étang, Ménetreuil (71)	p. 60
Création restaurant scolaire, Saint-Martin-en-Bresse (71)	p. 126
10 logements sociaux BBC, Saint-Vallier (71)	p. 26
Habiter un doyenné, Saint-Vincent-des-Prés (71)	p. 58
Centre d'exploitation DRI, Sennecey-le-Grand (71)	p. 52
Maison, ancien corps de ferme, Viré (71)	p. 64

Yonne - 89

Siège social Office Auxerrois de l'Habitat, Auxerre (89)	p. 54
Groupe scolaire Sainte-Thérèse, Auxerre (89)	p. 129
Collège Pierre-et-Jean-Lerouge, Chablis (89)	p. 126
Résidence pour séniors, Courson-les-Carières (89)	p. 34
Grange réhabilitée en mairie, Fontaine-la-Gaillarde (89)	p. 114
La maison K, La-Ferté-Loupière (89)	p. 72
Théâtre Skenet'Eau, Monéteau (89)	p. 92
Office du tourisme, Noyers-sur-Serein (89)	p. 109
Bâtiment d'accueil et de découvertes archéo., Saint-Père (89)	p. 78
71 logements intermédiaires et collectifs BBC, Sens (89)	p. 30
Maison individuelle, Vassy-sous-Pisy (89)	p. 71

Territoire-de-Belfort - 90

Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre, Belfort (90)	p. 88
Réhabilitation IUT de Belfort - DépT Génie Civil, Belfort (90)	p. 130
Espace social, culturel et sportif, Giromagny (90)	p. 91
Maison Le Cerf, Rougemont-le-Château (90)	p. 67



« Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté »

Merci à tous les maîtres d'ouvrage publics et privés, les concepteurs des projets présentés dans cette publication, les photographes qui ont accepté de participer à l'édition 2018.

Cet ouvrage a été réalisé :

Par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Jura.

Avec le soutien actif et financier de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Sur une initiative de :

L'Union régionale des CAUE Bourgogne-Franche-Comté (Côte-d'Or, 21 - Doubs, 25 - Jura, 39 - Nièvre, 58 - Haute-Saône, 70 - Saône-et-Loire, 71 - Yonne, 89), la Maison de l'Architecture de Bourgogne, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Territoire-de-Belfort

En partenariat avec :

La DRAC Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Bourgogne-Franche-Comté.

Crédits photographiques :

Amoyel Pascal po gRa - Beg Jérôme - Boegly Luc - Dauphin Arnaud - Deschanel Christophe - Godard Ludovic - iGuzzini - Isaphoto
Jacquel Jonas - Jib Peter - Kefir - Leproust Wilfried - Logerot Nicolas - Montagnon Serge - Mordeniz Alain - MV - Ricci Bruno -
Waltefaugle Nicolas - Worobel Michelet - et les agences et bureaux d'études des opérations présentées.

Textes des projets rédigés par les maîtres d'œuvre.

© CAUE du Jura 2018

Reproduction, même partielle, interdite
sans l'autorisation de l'auteur et éditeur

ISBN : 979-10-95501-00-8

Charte graphique et infographie :

Agence Gyoten - Geoffray Yoann

Impression :

Imprimerie Simon Graphic, Ornans (25)

Dépôt légal : août 2018

CAUE du Jura

151 rue Regard 39000

Lons-le-Saunier

www.caue39.fr



